

Selon Benghebrit L'ÉDUCATION PAS CONCERNÉE PAR LA PROBLÉMATIQUE DE LA RETRAITE

P. 3

LES SYNDICATS
S'INTERROGENT
SUR L'APRÈS-
2017

P. 3

Ph. : APS



61 représentants
algériens
du culte envoyés
en Hexagone

L'ISLAM
DE FRANCE
COMMENCE-
T-IL EN
ALGÉRIE ?

P. 2

P. 4

Des cadres
du ministère
pour inspecter
les structures
de santé

P. 5

Décès d'une Algérienne
à Séoul
L'Algérie
veut connaître
les circonstances
du drame

P. 5

Boughezoul
Quatre morts
et cinq
blessés dans
un carambolage

61 représentants algériens du culte envoyés en Hexagone

L'Islam de France commence-t-il en Algérie ?

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a demandé aux religieux et religieuses devant représenter l'Algérie en France à rétablir la véritable image de l'Islam.

Moncef Wafi

Aux 61 imams et moudjahidat présents, ce jeudi, lors d'une journée de formation, le ministre leur a précisé qu'ils étaient investis de cette mission «par le discours mais aussi par les actes et le comportement exemplaire». Ce contingent algérien doit s'envoler vers la France alors que les musulmans y sont stigmatisés et la religion accusée de nourrir la violence terroriste. Mohamed Aïssa a également tenu à rappeler que l'Algérie «était fière de son Islam qui est celui du juste milieu». Ses représentants du culte devront bénéficier d'une formation au niveau de 15 universités françaises où ils suivront des cours d'histoire des religions et de la laïcité, sur les principes fondamentaux du droit ou encore sur la manière de créer et de gérer une association cultuelle. Le ministre a aussi souligné la confiance de la partie française de l'exemple algérien en matière de dé-radicalisation. Ces imams et moudjahidat devront rallier la France alors que le Premier ministre Valls avait publiquement exprimé son désir, dans sa vision d'un Islam de France, de voir former les imams en Hexagone, et nulle part ailleurs. En effet, la majorité des imams en activité en France sont formés à l'étranger, Algérie, Maroc ou Turquie, à l'exception d'une poignée qui ont suivi leur cursus dans des Instituts français réputés proches des Frères musulmans ou d'Alger. Rappelons qu'une convention avait été signée, en décembre 2014, entre Alger et Paris pour renforcer la formation au droit, à l'histoire et à la langue française des imams algériens envoyés pour officier dans les mosquées de France. Le représentant du Bureau central des cultes du ministère français de l'Intérieur, Arnaud Schaumasse, présent à cette rencontre, est revenu sur la vague islamophobe qui s'est abattue ces derniers mois sur la France. Il a engagé la responsabilité de son gouvernement à défendre les musulmans indiquant que ce dernier «agit avec la plus grande fermeté contre tous les actes et tous les propos anti-musulmans», balayant au passage les accusations de banalisation portées contre le

gouvernement. A propos de l'incident de Tremblay-en-France qui a vu un restaurateur français chasser deux femmes voilées de son établissement en utilisant des propos racistes, Schaumasse a indiqué que «des poursuites ont été engagées à son encontre. Il doit rendre compte de ses propos». Le représentant français, et contre toute attente, affirmera que le nombre des actes anti-musulmans en France ont, au cours du premier semestre 2016, «considérablement reculé par rapport à l'an dernier». Il reviendra sur le «combat quotidien» mené par le gouvernement et ses relais pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'attaques contre les Musulmans. Pourtant, l'été aura été particulièrement chargé avec l'affaire du burkini, le refus de certaines préfectures à se soumettre à l'arrêté du Conseil d'Etat et des déclarations polémiques estimant que la décision de la plus haute juridiction administrative en France «n'épuise pas le débat qui s'est ouvert».

Par ailleurs, et interrogé sur le choix contesté de Jean-Pierre Chevènement pour gérer la Fondation pour l'islam de France, Schaumasse a expliqué que celle-ci est d'utilité publique et qu'elle a un rôle «éducative, culturelle», sous la couverture de la République pour «faire rentrer l'islamologie de nouveau à l'université», une forme pour contrer la formation des imams à l'étranger. La Fondation pour l'islam de France, qui sera créée à l'automne, doit permettre de lever des financements pour des projets en matière profane (thèses de recherche sur l'islam, bourses d'études...).

Par contre, le volet religieux (formation théologique des imams, construction de mosquées...) sera entre les mains d'une association culturelle administrée par des musulmans. Pourtant le sujet de l'Islam restera toujours au centre des enchères des politiciens qui n'hésitent plus à faire de la guerre contre la religion musulmane un véritable programme électoral. Le dernier exemple nous vient, hier, de Nadine Morano, la candidate à la primaire de la droite et du centre, qui a estimé qu'il y a un «sérieux problème avec l'Islam en France» le qualifiant de «religion dangereuse».



ANALYSE

Kharroubi Habib

Ali Bongo ou Jean Ping, Paris continuera à tirer les ficelles

Pour le président gabonais Ali Bongo Ondimba dont la réélection validée par la commission électorale nationale (CENAP) mais fortement contestée par l'opposition et ses partisans, l'agitation qu'animent ces derniers ne constitue pas la menace principale qui le contraindra à quitter le pouvoir. Dans son pays comme dans la plupart des Etats africains qui restent malgré leurs indépendances acquises soumis à la tutelle de la France, l'ancienne puissance colonisatrice, le sort des dirigeants et régimes se joue à Paris.

Aussi et bien qu'en apparence les forces de sécurité qui lui sont fidèles ont le contrôle de la situation postélectorale, Ali Bongo n'est pas à l'abri d'un retour dans celle-ci dont les péripéties pourraient être téléguidées par Paris. Les fils d'Omar Bongo n'est pas en effet en odeur de «sainteté» auprès du pouvoir socialiste en France non pas à cause du caractère ubuesque et antidémocratique de son régime mais parce qu'il entretient de «coupables» complicités avec ses adversaires de droite et l'ancien président Nicolas Sarkozy en particulier. C'est un secret de Polichinelle en effet que Ali Bongo Ondimba n'a pu succéder à son père Omar il y a sept années qu'après que l'Elysée où officiait alors Nicolas Sarkozy ait donné son onction à cette option.

Le scrutin présidentiel qui il y a sept ans lui a permis d'accéder au pouvoir avait été tout autant décrié et contesté au Gabon que ne l'est celui qui vient de se dérouler. Bongo n'a eu cure de l'agitation suscitée par les contestataires gabonais se sachant protégé par la puissance tutélaire dont la protection lui était acquise. Depuis l'indépendance du Gabon dans le début des années 60 et l'intronisation par décision de Foccart, le «Monsieur Afrique» du général de Gaulle, de l'inénarrable président Léon M'bala, c'est à Paris que se décide le sort du pouvoir à Libreville. Omar Bongo, le père de l'actuel président, doit sa longévité à la tête de son pays à cet état de fait.

ment du Gabon et l'aspiration de son peuple à la démocratie. En retour, Omar Bongo a été leur rusé et fidèle auxiliaire en Afrique agissant pour que triomphe sur le continent la politique néocolonialiste française définie par Foccart, son «créateur» et mentor. Son fils Ali est dans la même soumission à l'égard de la tutelle française sur le Gabon, sauf que moins retors que son père il n'a pu cacher son parti pris favorable à la droite française et à son chef de file Nicolas Sarkozy, ce qui en cette période électorale en France cruciale pour les socialistes n'incite pas leur gouvernement à lui prodiguer son soutien car convaincu qu'il prodigue à cette droite des secours financiers qui lui permettent de mener campagne sans être limitée financièrement.

Au vu de son passif dans l'ingérence au Gabon qui a consisté à prendre systématiquement le parti du clan Bongo, la France étonne apparemment en ayant souscrit à l'exigence formulée par l'opposition gabonaise d'un recomptage des voix électorales. Elle l'a fait néanmoins sans risque pour son influence et sa prépondérance au Gabon. En évitant Ali Bongo, le pouvoir socialiste pourrait être en situation de gagner sur deux tableaux. Se débarrasser d'un chef d'Etat africain en «cheville» avec ses adversaires en France et la promotion d'un successeur, Jean Ping, qui n'est pas étranger au clan Bongo (il a été en effet un très proche et important collaborateur d'Omar Bongo et de surcroît son ex-gendre) et de ce fait en capacité de maintenir la cohésion de celui-ci et de poursuivre la même politique de soumission aux intérêts de la France. Encore une fois, les appels au respect de la «démocratie» s'élevant de Paris ne sont qu'hypocrites et cyniques énoncés.

Belaïd Salah nommé président du Haut Conseil de la langue arabe

Le professeur Belaïd Salah a été nommé jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en qualité de président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), un organisme ayant pour mission notamment d'œuvrer à l'épanouissement de cette langue et à la généralisation de son utilisation dans les domaines scientifique et technologique.

Le Haut Conseil de la langue arabe, consacré dans la dernière Constitution révisée, est chargé notamment «d'œuvrer à l'épanouissement de la langue arabe et à la généralisation de son utilisation dans les domaines scientifique et technologique ainsi qu'à l'encouragement de la traduction vers l'arabe à cette fin».

La Constitution révisée de 2016 stipule, dans son article 3, que «l'arabe est la langue nationale et officielle» et «demeure la langue officielle de l'Etat» et il est créé auprès du président de la République, un Haut Conseil de la langue arabe».

Le président Bouteflika avait déclaré que «les termes de cette consécration constitutionnelle, s'agissant des composantes fondamentales de notre identité que sont l'islam, l'arabité et l'amazighité stipulent que l'Etat œuvre désormais et constamment à la promotion et au développement de chacune d'entre elles, marquant ainsi le souci de préserver la profondeur et la spécificité qui les caractérisent».

Aussi, si l'islam est consacré, à l'ar-

ticle 2 de la Constitution, religion de l'Etat, l'arabe qui est aux termes de l'article 3 de la Constitution, la langue nationale et officielle demeure, en vertu de ce même article, la langue officielle de l'Etat et la création du Haut Conseil de la langue arabe lui confère opportunément la vocation de développement et de rayonnement, notamment par le besoin pressant et la capacité de s'approprier, sans tarder, l'utilisation des sciences et des technologies modernes.

M. Belaïd Salah, professeur à l'université de Tizi Ouzou, a exercé durant plus de 30 ans dans l'enseignement universitaire. Il est également l'auteur de plusieurs publications en linguistique sur la langue arabe.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editeur par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR- Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Selon Benghebrit

L'Education pas concernée par la problématique de la retraite



Yazid Alilat

Le gouvernement fait machine arrière sur le dossier de la retraite, du moins pour le secteur de l'éducation nationale. La volée de bois reçue à la dernière tripartite de juin 2016 qui a décidé de ramener l'âge légal de jouissance de la retraite à 60 ans, semble avoir donné à réfléchir à l'exécutif. Jeudi dernier, à la veille de la rentrée scolaire, la ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit, a confirmé que pour les deux prochaines années au moins, la retraite proportionnelle pour le personnel du secteur, dont les enseignants, est maintenue. La ministre confirme dans la foulée que le gouvernement s'est dessaisi du dossier et l'a soumis au Parlement. Mme Benghebrit a, dans une déclaration lors d'une rencontre avec les partenaires sociaux, déclaré que "le secteur de l'Education n'est pas concerné par la problématique de la retraite proportionnelle pour les années 2016 et 2017, au regard du dispositif calendaire et de l'agenda du secteur soumis à des dispositions spécifiques". Elle a expliqué durant une rencontre avec les partenaires sociaux (syndicats du secteur et associations des parents d'élèves) que "le problème ne se pose pas pour les fonctionnaires du secteur de l'Education, notamment les professeurs ayant déposé leurs dossiers pour bénéficier de la retraite proportionnelle en 2016, au regard de l'agenda du secteur". Mieux, "les fonctionnaires dont les dossiers avaient été déposés entre septembre et novembre 2015 bénéficiaient de la retraite à la fin août de l'année prochaine", affirme la ministre selon laquelle "le problème ne se pose pas pour les fonctionnaires qui déposeront leurs dossiers à la rentrée scolaire actuelle, vu que le dossier sera soumis au débat à l'Assemblée populaire nationale (APN)", ajoutant qu'"ils bénéficieront de la retraite à la fin août 2017", a-t-elle ajouté. Rassurante pour les syndicats autonomes, qui avaient menacé de déclencher un vaste mouvement de protestation dès la rentrée scolaire, prévue demain dimanche 4 septembre, elle a souligné que "les fonctionnaires du secteur pourront déposer leurs dossiers à la fin 2016 en fonction de l'agenda préalablement défini, car tous les fonctionnaires du secteur de l'Education nationale sont au courant que le dépôt des dossiers de retraite doit se faire lors du premier trimestre de l'année scolaire". La ministre ajoute que près de 90% des demandes de retraite concernent la retraite proportionnelle. Un atelier est prévu prochainement sur ce thème avec les partenaires sociaux pour définir les lacunes et les moyens offerts dans ce domaine jusqu'à l'horizon 2030, a-t-elle annoncé, souhaitant un "débat objectif". Sur place, les représentants des syndicats ont exprimé leur satisfaction après ces déclarations de Mme Benghebrit sur le dossier des retraites, car la ministre a appelé à ce que le métier d'enseignant soit intégré dans la nomenclature «des métiers pénibles», actuellement en cours d'élaboration par l'UGTA, qui doit ensuite la

soumettre au gouvernement. En outre, les syndicats autonomes ont rappelé à la ministre de les associer dans les débats sur le dossier de la retraite proportionnelle, et n'ont pas écarté le retour aux mouvements de protestations durant le premier trimestre 2017.

FRAUDE AU BAC 2016: POURSUITE DE L'ENQUÊTE JUDICIAIRE

Le 2 juin dernier, à la fin de la 19ème Tripartite (Gouvernement-UGTA-Patronats), le 1^{er} ministre Abdelmalek Sellal avait annoncé la fin de la retraite proportionnelle et anticipée, et l'élaboration d'un nouveau projet de loi modifiant l'ordonnance 97-13 instituant le départ à la retraite sans condition d'âge. "L'application de l'ordonnance 97-13 a fait que sur 1,6 million de droits directs de retraite (retraités), plus de 50% sont des retraites précoces", relève le directeur général de la sécurité sociale au ministère du Travail, Djaooud Bourkaïb. "C'est un ratio révélateur de l'ampleur du phénomène et les difficultés financières de la branche retraite", avait-il expliqué ensuite. "Plus de 830.000 retraités sur les 1,6 million sont des personnes qui sont parties avant l'âge de 60 ans", ajoute t-il. Sur le dossier encore pendant de la fraude généralisée à la dernière session (2016) du BAC, la ministre de l'Education nationale a par ailleurs indiqué que 15 personnes dont 3 femmes ont été reconnues coupables (de fraude) aux épreuves du baccalauréat 2016. Elle a expliqué, sur la base d'informations recueillies auprès du ministère de la Justice, que sur 16 prévenus placés en détention préventive, 15 personnes dont trois femmes ont été reconnues coupables "d'actes de fraude". "Selon les informations recueillies auprès du ministère de la Justice, des enquêtes ont été diligentées dans 22 wilayas avec l'implication de 137 personnes dont 12 encadreurs et 77 candidats", ajoute Mme Benghebrit. Des mesures, précise-t-elle, ont été prises à l'encontre des prévenus impliqués dans la publication des sujets avec leurs corrigés sur les réseaux sociaux, l'usurpation d'identité du candidat, l'utilisation de téléphones cellulaires et Bluetooth, et complicité dans des actes de fraude. Des enquêtes judiciaires sont toujours en cours et concernent 119 personnes dont 35 femmes, a encore fait savoir la ministre. La fraude qui a marqué le BAC2016 a été d'une telle ampleur que le gouvernement, qui a été interpellé par des partis politiques, a consacré un conseil restreint pour examiner cette situation "inédite" et notamment "valider" l'option d'une seconde session. Quelque 557.000 élèves devaient refaire partiellement leur BAC, entaché de fuites et de fraude généralisées, entre le 19 et le 23 juin derniers. Au milieu des critiques acerbes de l'opposition et de l'opinion publique, le ministère de l'Education nationale a été chargé par le gouvernement de refaire partiellement cet examen, pour que les élèves repassent les examens des filières objet de fuites.

Les syndicats s'interrogent sur l'après-2017

M. Aziza

Les déclarations de la ministre de l'Education nationale selon lesquelles «le secteur de l'éducation n'est pas concerné par la problématique de la retraite proportionnelle pour les années 2016 et 2017», ne sont ni rassurantes ni convaincantes, selon les syndicats du secteur. Au contraire, elles confirment le fait qu'on se dirige droit vers la suppression pure et simple de la retraite anticipée au-delà de l'année 2017, nous dira Meziane Meriane, SG du Syndicat national autonome des professeurs du secondaire et du technique (Snapest). Et d'affirmer que le front qui regroupe 17 syndicats autonomes de la fonction publique et du secteur économique n'exclut pas des actions de protestation pour cette rentrée scolaire et sociale, et il peaufine d'ores et déjà les actions à entreprendre pour préserver «la retraite anticipée», considérée comme un acquis social des travailleurs.

Pour Meziane Meriane, vouloir supprimer «la retraite anticipée» est une solution de facilité. Il propose au nom de son syndicat et ceux du secteur des négociations et un débat ouvert en associant, sans exclusion, tous les syndicats autonomes.

Meziane Meriane affirme que son syndicat est pour le

maintien de la retraite proportionnelle, notamment pour le secteur de l'éducation, partant du principe que l'éducation est un métier pénible. Tout en sachant que les fonctionnaires du secteur de l'éducation travaillent dans des conditions très difficiles, selon Meriane.

Même son de cloche chez le Cnapeste qui plaide pour le maintien pure et simple de la retraite anticipée dans le secteur de l'éducation. Messaoud Boudiba, porte-parole du Cnapeste, dira que son syndicat, qui a toujours exigé une retraite après 25 ans d'activité dans le secteur de l'éducation vu la pénibilité du travail de l'enseignant, n'est pas du tout prêt à renoncer à cet acquis social tant mérité.

Pour Messaoud Boudiba, les déclarations de Mme Benghebrit lors d'une rencontre avec les partenaires sociaux affirment que le problème ne se pose pas pour les fonctionnaires du secteur de l'éducation, notamment les professeurs ayant déposé leurs dossiers pour bénéficier de la retraite proportionnelle en 2016, au regard de l'agenda du secteur, n'apportent aucun nouveauté. Et d'affirmer que tout le monde sait que les fonctionnaires qui déposent leurs dossiers à la rentrée scolaire actuelle bénéficieront de la retraite fin août 2017. La question est de savoir est-ce que les fonctionnaires du

secteur de l'éducation auront le droit de déposer les dossiers pour partir en retraite anticipée au-delà de 2017 ?

Pour le secrétaire général du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), Idir Achour, la déclaration de Nouria Benghebrit sur la retraite proportionnelle n'est qu'un «jeu politique» et «un jeu de mots». Et d'affirmer qu'on essaye de jouer sur la durée en affirmant que le secteur de l'éducation n'est pas concerné par la problématique de la retraite anticipée pour les années 2016 et 2017. «Mais madame la Ministre ne dit pas si les fonctionnaires du secteur de l'éducation pourront déposer leur dossier à partir d'avril 2017 ou non», lance Idir Achour.

Le CLA, selon Idir Achour, confirme, une fois de plus, son engagement dans le cadre du front syndical pour faire face à la politique d'austérité menée par le gouvernement en ce qui concerne la réforme de la retraite, la réforme du code du travail, le pouvoir d'achat et les libertés syndicales. Il revendique toujours une retraite complète après 25 ans de service. Le CLA organisera son conseil national, selon Idir Achour, le 23 septembre 2016 et appelle à la tenue des assemblées générales au niveau de tous les établissements et des conseils de wilaya afin d'élaborer le programme d'action du syndicat pour l'année scolaire 2016/2017.

Raiña Raïkoum

Ahmed Farrah

De quoi je me mêle

L'homme est, paraît-il, le loup pour l'homme. Il serait l'ennemi de ses semblables. Ne

voyant en ses congénères que des concurrents lui réduisant ses attributs ou des conquérants le confinant aux limites de sa niche vitale. Pour s'en défaire, soit il sort ses crocs de canidé sauvage ou ses griffes de rapace affamé, soit il se recroqueville dans sa sournoiserie cachée derrière son hypocrisie maléfique. Ceci est bien vérifié dans les corporations où la compétition est très rude et plus particulièrement dans l'univers de la politique où tous les coups sont employés. Comme un déluge dévastateur, les ambitieux noient tous ceux qui leur viennent en travers de leur projet. Pour ne pas être éliminés, ils éliminent, d'un à l'autre, leurs adversaires. Sans aucun état d'âme. Ils montent jusqu'à ce qu'ils atteignent le sommet de la pyramide écologique, sur les corps cadavérisés et sur d'autres, prosternés pour ne plus s'échiner encore plus. Déjà au IV^e siècle, l'empereur Constantin I^r pour renforcer Rome et son pouvoir, libéra le culte, non sans arrière-pensée, unifia l'Eglise en convoquant le concile de Nicée puis affirma son autorité politico-religieuse grâce à la croix qu'il aurait vue dans le ciel de Rome, et qui lui conféra son statut d'empereur divin. Depuis, les choses n'ont pas beaucoup changé, sinon elles se sont banalisées et aggravées. Les boucs émissaires sont faciles à trouver parmi les plus faibles. Des pays entiers sont jetés à l'âge de pierre et vidés de leurs peuples, poussés à l'exode et noyés dans la mer.

En France, les primaires pour l'élection présidentielle ont commencé sur le dos des quelques femmes musulmanes fuyant la caricule pour le bord de mer, en burkini très

visible et «troublant l'ordre public». En Algérie, la blogosphère relève le déballage quotidien, partagé sur les réseaux so-

ciaux, mettant en relief le positionnement des parties en concurrence pour tenir la barre de navigation. Chaque jour qui passe, du linge sale est étendu sur le pont. La lessive ne lave pas plus blanc que blanc. Le commun des mortels est mené en bateau dans des eaux troubles non encore épurées. Il entend tout le monde, mais il n'écoute personne. Il n'est plus dupe. Il connaît le dicton qui dit : « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ». Il sait que beaucoup de vérités criées hier, dans un ciel obscur, ne sont plus, aujourd'hui, que des mensonges cousus de fil blanc parfaitement visible. Aussi a-t-il su, il y a si peu, que tant de choses ne se sont pas passées comme il avait été dit. Alors, il marque son territoire de scepticisme. Il sait bien qu'il ne pèse pas grand-chose dans l'apesanteur d'un univers qui l'ignore et qu'il ne contrôle pas. Bien qu'il se désintéresse du jeu de dédain des autres, il se résigne à garder, malgré lui, son rôle de spectateur indifférent, depuis les gradins de l'arène où s'affrontent des gladiateurs et des bestiaires bien engrangés et réellement préparés pour la circonstance. Ainsi, la sélection darwinienne est continuellement vérifiée, seuls ceux qui arrivent à passer toutes les barrières dressées, naturellement ou pas, sont les mieux à même de boire dans le saint graal. Il ne reste à ceux qui avaient été emportés sous l'aisselle des autres, puis lâchés en cours de route, que le dépit et l'ennui qui les rendent ennuis. Parce que le temps les traverse et continue son cours dans le sillon de l'histoire, mais ce sera sans eux.

Des cadres du ministère pour inspecter les structures de santé

Le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière envoie, dès ce lundi, plusieurs de ses cadres, inspecter l'ensemble des structures du secteur, à travers le territoire national, afin d'en évaluer le fonctionnement, les personnels et le travail accompli.



Ghania Oukazi

«Les cadres sortiront à partir de lundi à travers l'ensemble des structures de santé du pays pour faire l'évaluation de tout ce qui se fait à ce niveau.» Il tient à préciser que «cette évaluation des structures médicales est la première du genre depuis 1962, date de l'Indépendance du pays.» C'est, nous a-t-il expliqué «un profond état des lieux des structures de Santé publiques et privées qui doit être fait, des soins qui y sont prodigues, des personnels médicaux et paramédicaux qui y travaillent, des équipements qui sont utilisés, cette évaluation prendra le temps qu'il faut mais il faut qu'elle se fasse.» Abdelmalek Boudiaf nous fait savoir que «ce travail sera fait en prévision d'une réunion, - première du genre aussi -, qui va regrouper, pour la première fois, les coordinateurs qui sont dans les différents services de santé, les directeurs des hôpitaux, les directeurs de Santé publique (DSP) et les cadres pour examiner, tous ensemble, les rapports qui seront établis par les personnels chargés, à partir de cette semaine d'inspecter les structures de Santé de l'ensemble du pays.»

La réunion est prévue, selon lui, à la fin du mois de septembre et donnera, en même temps, l'occasion aux responsables du secteur «de revoir les politiques suivies par les coordinateurs dont les postes sont clés dans le secteur, leurs missions et préciser l'importance de la présence physique sur les lieux de travail.»

Le ministre rappelle que «la loi sur la Santé de laquelle les spécialistes ont corrigé des contractions (contenues dans son ancienne mouture), y ont introduit les fondamentaux qui lui

manquaient ainsi que beaucoup d'autres omissions, une fois avalisée et adoptée, cadrera le secteur et l'ensemble de son fonctionnement.» Une loi qu'il dit être au niveau de la présidence de la République pour être examinée, en principe, cet automne en Conseil des ministres, après l'avoir été, par deux fois, par le gouvernement qui y a apporté les correctifs et les propositions nécessaires, sans compter son étude par plus de 8.000 participants, aux rencontres régionales et aux assises qui lui ont été consacrées.»

LE PRIVÉ, CET «ÉLECTRON PERDU»

Boudiaf estime que «c'est une loi véritablement consensuelle, j'espère qu'elle va passer en Conseil des ministres pour descendre, fin décembre, à l'APN, elle sera un acquis pour le secteur. Il affirme que «cette loi servira à mettre de l'ordre dans le secteur et permettra de clarifier les missions de l'ensemble de ses structures publiques et privées.» Ce qui pour lui, plus est, mettra fin aux spéculations sur le rôle du privé dans la santé. «Il est aberrant que beaucoup se demandent si le ministre de la Santé a le droit de contrôler le privé dans un secteur aussi important que celui de la Santé !, ce n'est pas normal qu'on se pose une telle question et qu'on considère le privé comme un électron libre (perdu ?), c'est pour cela que l'évaluation qui va être menée concernera le public et le privé», souligne-t-il. Il reconnaît cependant, qu'«une fois qu'on en explique les objectifs, les concernés adhèrent à notre vision, sans problème.» Il n'omet pas de préciser

ser, encore une fois, dans cet ordre d'idées, que «le temps complémentaire doit disparaître pour que les choses soient bien claires.»

Le ministre de la Santé revient sur le redéploiement de l'encadrement hospitalo-universitaire et rappelle en outre, que «111 professeurs et maîtres-assistants doivent partir à la retraite, ce n'est que justice pour eux, on leur doit tout le respect, ils doivent aller se reposer et permettre aux étudiants qu'ils ont formés d'avancer, de prendre leur responsabilité dans la gestion des différents services.»

Boudiaf est convaincu que le remplacement des hospitalo-universitaires qui doivent partir à la retraite ne posera aucun problème. «Nous avons, aujourd'hui, 6.500 nouveaux hospitalo-universitaires qui sont prêts à assurer l'encadrement de la profession,» nous dit-il. Notons que nous apprenons du côté du Palais du gouvernement que le chiffre des retraités de la Santé a été revu à la baisse sur décision du Premier ministre qui l'a exigé, en signant une instruction à cet effet.

«CEUX QUI NE TRAVAILLENT PAS DOIVENT PARTIR»

Le ministre assure que «ces départs» et «ces arrivées» permettront de réorganiser le travail des chefs de services dans les hôpitaux, je saute, au passage, les professeurs qui sont dans leur service dès 6h ou 7h du matin, pour n'en sortir qu'en fin d'après-midi.» Ce qui le pousse à avertir que «désormais, ceux qui ne travaillent pas doivent partir.» C'est pour lui «véritablement le temps de l'évaluation de tout le monde, j'ai une fiche d'évaluation de chacun des professeurs et des maîtres-assistants,» assure-t-il. Il annonce d'ailleurs, une autre réunion, après celle qu'il prévoit de tenir à la fin septembre avec les coordinateurs, pour, nous dit le ministre «mettre à nu tous les dysfonctionnements, situer les difficultés, les insuffisances et les lacunes du secteur de la Santé et leur trouver les solutions adéquates.»

Le ministre a commencé avant ses cadres, à tâter le terrain de cette évaluation qu'il veut du secteur. Après son «escapade» de la délégation officielle que dirigeait le Premier ministre, lors de sa visite, mercredi dernier, dans la wilaya de Saïda, pour aller, inopinément, dans les structures de santé de la région et constater ce qui s'y passe. Boudiaf a effectué, jeudi dernier, dans la soirée, une même tournée de contrôle dans celles de la capitale. «J'aime arriver d'une manière inopinée dans les hôpitaux et trouver le personnel médical et paramédical en train de travailler sérieusement, c'est l'agréable surprise que j'ai eue, à l'hôpital de Saida.» Il reste que le ministre n'est pas toujours aussi rassuré de la bonne marche de son secteur que beaucoup, dit-il, «critiquent sévèrement mais rares sont ceux qui proposent des solutions.» Jeudi soir, lors de sa visite dans certains hôpitaux d'Alger, Boudiaf a été obligé d'élever la voix pour rappeler à l'ordre les responsables défaillants. Il a, ainsi, juré d'en révoquer les plus coupables de laisser-aller, face aux patients. Lors de notre rencontre, avec lui, jeudi matin, il nous a déclaré qu'il veut, en priorité, que «le fonctionnement des urgences soient complètement revu, c'est le premier grand pas qui doit être franchi convenablement, tout le reste doit suivre pour remettre le secteur de la Santé sur le bon pied.»

Conseils régionaux

de déontologie médicale

Le SNPSP dénonce les restrictions d'accès aux syndicalistes

M. Mehdi

Le Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP) dénonce la décision du Conseil national de déontologie médicale (CNDM) datée du 07 août 2016, portant «renouvellement de moitié des Conseils régionaux», qui «sont éligibles aux Sections ordinaires régionales des médecins, chirurgiens-dentistes et pharmaciens (...) n'exerçant aucun mandat électif politique ou syndical». Pour le président du SNPSP, Lyes Merabet, cette décision «remet en cause» une disposition légale et une pratique qui remonte à plus de deux décennies. Elle est insensée du fait que depuis la création des 12 conseils régionaux de l'ordre, des médecins, des pharmaciens et des dentistes syndicalistes ou assumant un mandat politique ont toujours été candidats. Beaucoup d'entre eux en sont même membres fondateurs», affirme Dr. Merabet. Selon la lecture du président du SNPSP, cette «condition illégale» prise par le CNDM «vise à barrer la route aux «praticiens de santé publique» et aux hospitalo-universitaires qui généralement sont représentés dans les sections ordinaires par des syndicalistes». Elle vise, dit-il encore, «d'en assurer la pérennité aux carriéristes qui y sont depuis la création de l'ordre en 94». Le document du CNDM indique que cette décision a été prise «en application des dispositions du règlement électoral» prises le 14 juillet 2016, lors de la réunion du Conseil. L'article 2 de cette décision considère que «l'élection au niveau de la section ordinaire régionale (SOR)» est «incompatible avec l'exercice de tout mandat électif politique ou syndical».

Par ailleurs, le décret exécutif n°92-276 du 6 juillet 1992, portant code de déontologie médicale (JORA n°52 du 8 juillet 1992), cité en référence dans la décision du CNDM, indique dans son article n°173 que «sous réserve des dispositions de l'article 218 ci-dessous, sont éligibles aux sections régionales les médecins, chirurgiens-dentistes et pharmaciens âgés de 35 ans au moins, inscrits au tableau depuis 5 ans au moins et n'ayant pas encouru de condamnations infamantes. Est pris en compte pour le calcul du temps nécessaire à l'éligibilité, celui pendant lequel ceux-ci auront exercé dans les services de santé militaire ou au titre du service national». Selon Dr. Lyes Merabet, cette question «sera à l'ordre du jour» du Conseil national du SNPSP prévu le 15 de ce mois.

EXPLOREZ LE MONDE à partir de 82,800 DZD

Saisissez cette offre exceptionnelle vers 24 passionnantes destinations.
Réservez jusqu'au 15 Septembre 2016*.

NE VISITEZ PLUS VOTRE DESTINATION, VIVEZ-LA !

DESTINATION	CLASSE ÉCONOMIQUE À PARTIR DE* (DZD)	CLASSE AFFAIRES À PARTIR DE* (DZD)
Kuala Lumpur	82,800	219,000
Taipei	89,500	209,400
Hanoï	89,600	233,800
Bali	89,600	242,800
Tokyo	89,900	230,000
Singapour	91,300	237,900
Maldives	91,700	238,900
Colombo	92,300	239,500
L'Île Maurice	100,900	265,000
Sydney	154,000	395,000

Hello Tomorrow



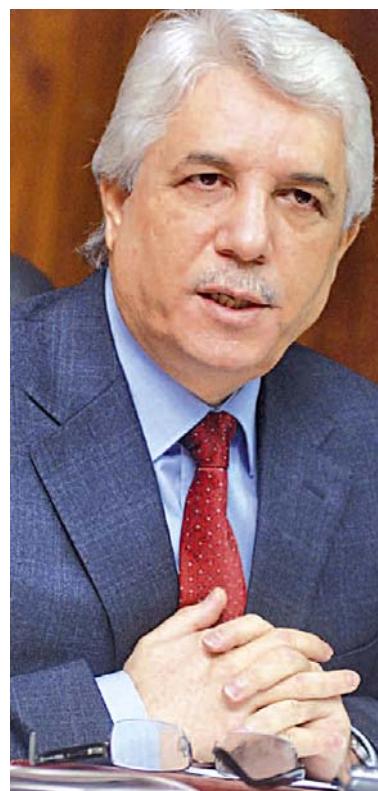
Détournement du foncier Les procureurs sommés d'agir dès réception de la plainte

Abdelkrim Zerzouri

Le foncier agricole et touristique fait couler, en cette fin d'été 2016, beaucoup d'encre et de salive. Après plusieurs sorties médiatiques, et d'actions plus discrètes émanant des responsables locaux, qui se trouvent parfois entre le marteau et l'enclume lorsque des gens très influents sont impliqués dans cette baderie du foncier agricole et celui situé dans des zones d'expansion touristique, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a demandé, jeudi dernier, au parquet général d'activer l'action publique «immédiatement» dès réception d'une plainte liée au détournement de terres agricoles «quelle qu'en soit l'origine». La précision est de taille, le parquet général doit mettre en branle l'action publique «quelle que soit l'origine de la plainte», qu'elle émane d'une instance officielle ou de particulier. Le message lancé par M. Louh, lors d'une visite d'inspection au tribunal d'El-Harrach du projet du tribunal de Dar El-Beida et de la cour d'Alger, est très clair, d'une part il recommande au parquet général d'agir avec célérité lorsqu'il s'agit de détournement de terres agricoles, et prendre au sérieux la plainte qui émane d'un particulier, la considérant de même poids sur la balance que celle qui serait introduite par une instance officielle, généralement prise très au sérieux.

Il a rappelé à ce propos que cette question figurait dans les derniers amendements contenus dans la Constitution au regard de l'importance de ces terres qui constituent une «richesse et un bien du peuple», précisant que «l'autorité judiciaire demeure le seul garant pour faire respecter la loi». Faut-il le souligner, également, la politique économique du gouvernement, qui veut échapper à la dépendance aux hydrocarbures, mise beaucoup sur le créneau de l'agriculture, et dans cette ambiance de spoliation des terres agricoles, l'horizon serait plombé et les efforts menés dans ce sens vains.

Cela expliquerait la mobilisation quasi générale des membres du gouvernement sur ce dossier sensible, qui bénéficie depuis des années d'une grande attention législative, avec des textes qui place le foncier agricole sur un plan «sacré», mais il fallait compter sans cette «vermine de terre» qui a ravagé d'immenses terrains fertiles à travers tout le pays. Sommes-nous arrivés à un stade de «rigueur absolue» sur ce chapitre après tant d'années de tolérance ou de laisser-aller? Tout semble indiquer qu'il y a une prise de conscience au plus haut niveau de la hiérarchie gouvernementale, on ne se taira plus au sujet des détournements de terres agricoles. Le foncier destiné aux zones d'expansion touristique n'est pas en marge de cette rigueur. Répondant à une question sur les mesures juridiques prises au sujet de la distribution «illicite» de 65 hectares à «Dounia Parc», laquelle distribution a été qualifiée de «crime» par le ministre du Tourisme, Abdelouahab Nouri, le ministre de la Justice, garde des Sceaux a indiqué que «la réponse est contenue dans l'article 32 du code de procédure pénale». Un article qui



stipule clairement que «toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit, est tenu d'en donner avis sans délai au ministère public et de lui transmettre tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs». Serait-ce une forme d'invitation lancée par M. Louh à son collègue au gouvernement, en l'occurrence M. Nouri, lui suggérant de transmettre tout le dossier lié à cette affaire scabreuse au ministère public ? Pour rappel, le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Nouri, a fustigé récemment, à partir de la wilaya de Tipasa où il se trouvait en visite de travail, la distribution «illégale» de quelque 65 ha sur un total de 1.059 ha, du Parc des grands vents (Dounia Parc) d'Alger, destinés à constituer un parc citadin de villégiature pour les habitants de la capitale. Dans ce cadre, et peut-être que l'erreur de procédure se situe à ce niveau, M. Nouri a souligné que ses services «ont résilié des contrats relatifs à 96 projets, dont une quarantaine de fast-foods, avec récupération des terrains affectés dans ce cadre», et que «les bénéficiaires de ces lots seront indemnisés». C'est presque aller trop vite en besogne. Il aurait été plus judicieux de suivre la procédure légale devant la justice, comme le laisse entendre M. Louh. Car, les bénéficiaires des 96 terrains «récupérés» ne manqueront pas, eux, de recourir à la justice pour annuler la décision de résiliation prise par les services du ministère du Tourisme, à défaut exiger une indemnisation conséquente par le biais des tribunaux.

Il y a comme une «précipitation» quelque part dans ce dossier, comme semblent l'insinuer les déclarations du ministre de la Justice. Enfin, s'adressant aux magistrats de l'ensemble des cours de justice du pays lors d'une téléconférence, M. Louh a mis en avant l'importance de protéger la vie privée du citoyen en préservant «la confidentialité des appels et des correspondances personnels» qui «ne peuvent faire l'objet de violation sans ordre judiciaire».

Affaire Nihal Si Mohand L'enquête se poursuit, aucune arrestation

Nait Ali H.

L'enquête dans l'affaire Nihal Si Mohand se poursuit toujours et aucun élément nouveau n'est à signaler, près d'un mois après la confirmation de son décès, par le procureur de la République du tribunal des Ouacifs (40 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), Fodhil Takharoubt. Les investigations entreprises depuis n'ont rien révélé pour le moment et c'est le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh qui a fait cette annonce, jeudi dernier. S'exprimant devant la presse lors d'une visite d'inspection au tribunal d'El Harrach (Alger), Louh a indiqué que «plusieurs témoins ont été entendus mais aucun individu n'a été arrêté à ce jour». Selon des sources pro-

ches de l'enquête à Tizi Ouzou, aucune piste n'est privilégiée par les enquêteurs comme précisés lors de l'annonce de sa mort par le procureur de la République des Ouacifs.

Ce dernier avait, pour rappel, évoqué les deux hypothèses à savoir : «disparition» ou «kidnapping». Les investigations sont orientées sur les deux pistes et pour le moment aucun élément nouveau ne plaide plus pour l'une ou l'autre.

La famille de la victime attend toujours de connaître la vérité sur les circonstances de la disparition tragique de leur petite Nihal pour faire son deuil. Néanmoins l'affaire Nihal a quelque part accéléré la mise en place du plan d'alerte enlèvement ou disparition d'enfants, dans notre pays. Puisque celu-

ci vient tout juste d'être dévoilé et tous les secteurs concernés ont été rendus destinataires d'une instruction des services du Premier ministre pour se tenir prêt à agir, chacun selon ses missions définies, en cas de rapt ou de disparition d'enfants. Le ministre de la Justice l'a évoqué, jeudi, en soulignant que le plan en question visait à améliorer l'efficacité de l'intervention dont l'objectif est de retrouver les enfants disparus sains et saufs. A ce propos, Louh a indiqué que le plan d'alerte a été, récemment, mis en place dans le cadre de la lutte contre ces crimes et l'amélioration de l'efficacité de l'intervention, tout en précisant que «les procureurs généraux, au niveau local, ont été chargés de l'appliquer».

Décès d'une Algérienne à Séoul

L'Algérie veut connaître les circonstances du drame

L'ambassade d'Algérie à Séoul a été instruite de poursuivre «toutes les démarches» administratives et judiciaires nécessaires auprès des autorités sud-coréennes compétentes pour connaître les «véritables circonstances» du drame lié au décès de la ressortissante algérienne Mme Bouteldja Nassira, indique, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le ministère des Affaires étrangères «a

apris avec tristesse et consternation le décès tragique, en Corée du Sud, de la ressortissante algérienne Mme Bouteldja Nassira», précise la communiqué. «Dès qu'elle a été informée de ce drame, l'ambassade d'Algérie à Séoul a dépêché deux fonctionnaires qui se sont rendus dans la ville où le drame a eu lieu, en vue de procéder aux vérifications sur l'identité de la victime et connaître les circonstan-

ces de ce décès», affirme la même source. A ce titre, «l'ambassade a été instruite de poursuivre toutes les démarches administratives et judiciaires nécessaires auprès des autorités sud-coréennes compétentes pour connaître les véritables circonstances de ce drame», assure le ministère qui «présente à la famille de la défunte ses sincères condoléances et l'assure de son entière compassion et solidarité.»

Tizi-Ouzou Trois casemates et des bombes artisanales détruites

Trois (03) casemates, 1 canon, 11 bombes de conception artisanale et des outils de détonation ont été détruits, mercredi, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'un ratissage, à Tizi-Ouzou, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, des détachements de l'ANP ont détruit lors d'opérations de ratissage, à Tizi-Ouzou, (1^{re} Région militaire), le 31 août 2016, trois (03) casemates, un (01) canon, onze (11) bombes de conception artisanale et des outils de détonation», précise-t-on de même source.

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à l'exploita-

tion de renseignements, un détachement combiné de l'ANP, en coordination avec les services de sécurité, «a intercepté, à Ain Temouchent (2^{eme} Région militaire) un (01) narcotrafiquant à bord d'un camion chargé d'une importante quantité de kif traité, s'élevant à quatre (04) quintaux et 25 kilogrammes». A Constantine (5^{eme} Région militaire), un détachement de l'ANP «a arrêté trois (03) narcotrafiquants et saisi deux (02) véhicules et une quantité de kif traité s'élevant à deux (02) quintaux et 70 kilogrammes». A Tindouf (3^{eme} Région militaire), un détachement de l'ANP «a saisi un camion, un véhicule tout-terrain et plus de 1.000 litres de carburant destinés à la contrebande», tandis qu'un autre dé-

tachement «a saisi, à Bordj Badji Mokhtar (6^{eme} Région militaire), un camion chargé de trente (30) quintaux de denrées alimentaires et 3.600 litres de carburant». Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé à Ghardaïa (4^{eme} Région militaire) et Mila (5^{eme} Région militaire) et Bordj Badji Mokhtar (6^{eme} Région militaire), dix-sept (17) immigrants clandestins, de différentes nationalités africaines». A Annaba (5^{eme} Région militaire), des éléments des Gardes-côtes «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de quarante-neuf (49) personnes, à bord d'embarcations de construction artisanale, au nord de Ras-El-Hamra».

Boughezoul Quatre morts et cinq blessés dans un carambolage

Quatre personnes ont trouvé la mort suite à une collision impliquant quatre véhicules touristiques, survenue jeudi au lieudit Laghouati, sortie sud de la localité de Boughezoul, à 88 km au sud de Médéa, selon la Protection civile.

La même source déplore également cinq blessés parmi les passagers et conducteurs des véhicules accidentés, atteints à des degrés divers, mais

dont l'état ne nécessite aucune inquiétude, a-t-on signalé. Ces blessés, dont une femme en état de choc, ont été pris en charge sur les lieux de l'accident avant d'être évacués vers l'hôpital de Ksar El-Boukhari où ils ont reçu les soins nécessaires, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Erratum

De malencontreuses coquilles se sont glissées dans l'article de Nadir Maarouf intitulé «De l'expulsion des morisques aux transfuges de Schengen, ou la répétition de l'histoire». Ainsi il fallait remplacer José Marti par Porfirio Diaz et Catherine Guignard par Catherine Guignard. D'autre part, le titre de son livre n'est pas «La vie quotidienne à Grenade après 1492», mais: «»Maures et chrétiens à Grenade de 1492 à 1570» (L'Harmattan, 1997). Nous nous excusons auprès de nos lecteurs.

Venezuela

Marche «historique» d'opposants contre le président Maduro



Par Maria Isabel Sanchez de l'AFP

L'opposition vénézuélienne, assurant que plus d'un million de partisans d'un référendum contre le président socialiste Nicolas Maduro avaient défilé jeudi, maintenait la pression en appelant à de nouvelles manifestations. «Nous avons montré au monde l'importance du Venezuela qui veut un changement. C'est une marche historique. Aujourd'hui débute l'étape définitive de cette lutte», a déclaré Jesus Torrealba, porte-parole des antichavistes, réunis sous la coalition de la Table de l'unité démocratique (MUD, centre droit). «Entre 950.000 et 1,1 million de personnes» ont manifesté jeudi à Caracas, a-t-il assuré à l'AFP. Il s'agit, selon lui, de «la plus importante mobilisation de ces dernières décennies», malgré des problèmes d'accès à la capitale dénoncés par l'opposition.

Vêtu de blanc, agitant des drapeaux jaune, bleu et rouge du Venezuela, et des pancartes où l'on pouvait lire «changement» ou «Référendum, maintenant», une marée d'antichavistes, du nom de l'ex-président Hugo Chavez (au pouvoir de 1999 à 2013), a rempli trois larges avenues de l'est de Caracas. «Soit on sort défiler, soit on meurt de faim, le gouvernement ne nous fait plus peur», a déclaré à l'AFP Ana Gonzalez, 53 ans, qui avait fait 12 heures de bus pour venir manifester. «Il va tomber, il va tomber, ce gouvernement va tomber!» et «Le Venezuela a faim!», scandaient les partisans de l'opposition. Des indiens, arboraient plumes et peintures traditionnelles, étaient dans le cortège. A la «prise de Caracas» des antichavistes, les soutiens du chef de l'Etat socialiste répondent à la «prise du Venezuela», une

grande contre-mobilisation dans le centre de la capitale, mais qui apparaissait toutefois moins massive. «Aujourd'hui, nous avons vaincu le coup d'Etat (...) ils ont échoué une nouvelle fois, la victoire est à nous», a affirmé Nicolas Maduro devant une foule habillée de rouge. Il a estimé qu'il y avait «25.000 à 30.000» manifestants dans le camp d'en face. Les deux rassemblements se sont déroulés sans incident majeur. Quelques affrontements sporadiques et des jets de gaz lacrymogène ont éclaté à la fin du cortège de l'opposition, qui a dénoncé «l'infiltration» de groupes violents.

PLUSIEURS MÉDIAS EXPULSÉS

Caracas était quadrillée par la police depuis mercredi soir. Le pari semblaient réussi pour l'opposition qui avait fait de cette journée un test. Elle s'est félicitée du caractère pacifique de la marche. Car malgré la volonté de changer de gouvernement de huit Vénézuéliens sur 10, selon l'institut Datanalisis, les antichavistes n'avaient pas réussi à mobiliser lors des précédentes manifestations. Une faible participation expliquée, selon les experts, par les craintes sur la sécurité, dans un des pays les plus violents du monde. En 2014, des manifestations antigouvernementales avaient fait 43 morts. Le Venezuela fait face à une récession économique liée à l'effondrement des prix du pétrole, pourvoyeur de 96% des devises du pays. Faute de dollars pour importer, la pénurie d'aliments et de médicaments atteint un niveau dramatique : 80% sont manquants, selon Datanalisis. S'y ajoute une crise politique et institutionnelle depuis la victoire de l'opposition aux législatives fin 2015. Depuis des mois, les antichavistes ré-

clament la tenue d'un référendum révocatoire en 2016, et l'objectif de cette marche est d'accroître la pression sur le gouvernement pour accélérer le processus. Les autorités électorales ont en effet dévoilé début août un calendrier qui rend quasiment impossible l'organisation cette année du référendum, évitant ainsi au parti socialiste au pouvoir d'éventuelles élections anticipées. L'opposition accuse le Conseil national électoral (CNE) d'être à la solde du pouvoir. Or cette question du calendrier est cruciale. Si le vote est organisé avant le 10 janvier 2017 et couronné de succès, comme le prédisent les sondages, de nouvelles élections seront organisées. Mais s'il se tient après cette date, et que le président est révoqué, il pourra être remplacé par son vice-président. Jeudi devant ses soutiens, Nicolas Maduro a dit avoir un décret prêt pour lever l'immunité des parlementaires, accusant l'opposition majoritaire au parlement de préparer un coup d'Etat avec le soutien des Etats-Unis. Le dirigeant établissait un parallèle avec la présidente du Brésil Dilma Rousseff, destituée la veille par le Sénat. «J'ai la main de fer que (Hugo) Chavez m'a donnée. Que personne ne se trompe avec moi (...) que personne n'utilise l'impunité pour conspirer», a-t-il prévenu, en visant le président du Parlement Henry Ramos Allup. «Ne perdez pas votre temps en nous menaçant (...) Jamais une telle manifestation pacifique n'avait eu lieu au Venezuela», a rétorqué le leader de l'opposition Ramos Allup. Ces derniers jours, les autorités ont déjà arrêté plusieurs leaders antichavistes, dont l'ancien maire de Caracas Daniel Ceballos. Autre signe de fébrilité du gouvernement : l'expulsion de plusieurs correspondants de médias étrangers arrivés au Venezuela.

Brésil

De géant à la disgrâce

Par Eugenia Logiurato de l'AFP

Au cours de la dernière décennie, le Brésil est passé de géant latino-américain en plein essor à un pays plongé dans la pire crise économique et politique de son histoire récente, aggravée par un vaste scandale de corruption. Après la trêve olympique du 5 au 21 août, le Brésil est revenu à sa dure réalité : la destitution de la présidente Dilma Rousseff mercredi par le Sénat qui a mis fin à 13 ans de la gauche au pouvoir. Comment le pays en est-il arrivé là ?

L'arrivée au pouvoir d'un ouvrier à la tête de la première économie d'Amérique latine en 2003 inaugura une ère mythique dans la politique brésilienne : le fondateur du Parti des Travailleurs (PT, gauche) Luiz Inacio Lula da Silva promettait de gouverner pour les pauvres. Lors de ses deux mandats, Lula a sorti 29 millions de Brésiliens de la misère grâce à ses programmes sociaux, profitant du boom du prix des matières premières qui ont fait croître le Brésil de 7,5% en 2010 et porté l'emploi à des niveaux records. Lula quitte alors le pouvoir avec une popularité record de 87%, faisant élire sa dauphine Dilma Rousseff. La découverte en 2007 des immenses gisements de pétrole pré-salifères renforce l'importance du Brésil sur l'échiquier international et cette bonne séquence jouera en sa faveur pour décrocher les JO de Rio-2016. Mais le modè-

le de croissance fondé sur la consommation interne montre rapidement ses limites avec le ralentissement économique de la Chine et la chute du prix des matières premières, pétrole inclus. Alors suivre quatre années de piété croissance. «La crise internationale, l'épuisement du marché interne, le recul de la demande externe pour les matières premières et une crise politique profonde : tout cela a conduit à l'explosion populaire en 2013», résume Ricardo Antunes à l'AFP, sociologue à l'Université de Campinas dans l'Etat de São Paulo. En pleine Coupe des Confédérations, des millions de Brésiliens ont investi les rues pour exprimer leur mécontentement face à leur perte de pouvoir d'achat, pour réclamer de meilleurs services publics plutôt que la construction de stades pour le Mondial de foot 2014. Un signal d'alarme que les mouvements sociaux accusent Mme Rousseff d'avoir ignoré. Quand le pays est entré en récession au 2e trimestre 2015, les agences de notation ont relégué le pays à la catégorie spéculative, le PIB a reculé de 3,8%, le chômage a grimpé à 9% et l'inflation à 10,67% : les pires résultats en 30 ans.

DÉBANDADE DES ALLIÉS

En marge de la crise économique le PT n'a pas su capitaliser l'énorme taux d'approbation de Lula à son départ. Dilma Rousseff est réélue de justesse en 2014

sur la promesse de relancer la croissance mais elle met en place un dur ajustement budgétaire critiqué par la gauche et boycotté par le Parlement où ses opposants commencent à envisager une procédure de destitution. «Il y a eu un déplacement du pouvoir des secteurs progressifs aux conservateurs. C'est également la faute de Lula et Dilma qui ont fait des alliances avec ces secteurs au détriment des plus progressistes», a expliqué à l'AFP le sénateur Roberto Requião du PMDB (centre droit). Le vice-président de Mme Rousseff, Michel Temer - chef de file du PMDB, principal parti allié jusqu'à-là - «a alors vu l'occasion d'arriver au pouvoir» et a précipité la rupture du PMDB avec le PT. C'était le début de la débandade des alliés de Dilma Rousseff. En toile de fond de cette crise politique, le plus grand scandale de corruption de l'histoire du Brésil : un vaste réseau de pots-de-vin monté au sein de la compagnie publique Petrobras qui a détourné deux milliards de dollars en dix ans au bénéfice des poches de responsables politiques, d'entrepreneurs et directeurs de la compagnie. «Comme en 2005 avec le scandale 'mensalao' (l'achat de vote au Parlement par le PT) la corruption à Petrobras a montré que le gouvernement de Lula et de Dilma avaient non seulement un ensemble de partis alliés profondément impliqués dans la corruption politique mais que le PT lui-même était impliqué», conclut M. Antunes.

Emeutes et pillages au Gabon

La fin de la dynastie des Bongo



Par Celia Lebur et Michel Cariou de l'AFP

Puis à partie par la communauté internationale et l'opposition, le président gabonais Ali Bongo affichait jeudi sa fermeté, rejettant la responsabilité des violences qui ont fait trois morts après l'annonce de sa réélection sur des «groupuscules formés à la destruction», le gouvernement annonçant un millier d'interpellations. «La démocratie s'accorde mal des succès autoproposés, des groupuscules formés à la destruction. La démocratie s'accorde mal de la prise d'assaut d'un parlement et de la télévision nationale», a déclaré Ali Bongo Ondimba lors d'une brève allocution au palais présidentiel. «Les élections ont rendu leur verdict (...) Qui a perdu? Un groupuscule dont le seul projet était de prendre le pouvoir pour se servir du Gabon et non servir le Gabon», a encore accusé le fils et successeur d'Omar Bongo, en visant Jean Ping, son principal rival à la présidentielle, qui était parvenu à rallier d'autres candidats importants de l'opposition.

L'annonce de sa réélection mercredi en fin de journée par la commission électorale a déclenché une nuit d'emeutes meurtrières et de pillages à Libreville et dans d'autres villes du pays.

Le centre de la capitale était quadrillé jeudi par les forces de l'ordre, notamment aux abords de l'Assemblée nationale, incendiée mercredi, et du QG de M. Ping, pris d'assaut dans la nuit. Les grands axes étaient dévastés, bordés de bâtiments incendiés et jonchés de restes de barricades. Près de l'Assemblée, la police a tiré en fin de matinée des lacrymogènes pour empêcher tout attroupement. Des pillages étaient toujours en cours à la mi-journée dans des quartiers populaires de la capitale, selon la police. Mais les centres névralgiques du pouvoir étaient sécurisés par un imposant dispositif. Les communications internet ne fonctionnaient pas depuis mercredi soir. «Sur Libreville, il y a entre 600 et 800 interpellations, et 200 à 300 sur le reste du pays», a annoncé le ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubelet-Boubeya. Il a également déploré «la mort de trois personnes». Jean Ping - réfugié dans un lieu inconnu - avait fait état d'au moins deux personnes tuées dans l'assaut contre son QG de campagne dans la nuit de mercredi à jeudi.

«Pour l'instant, nous faisons uniquement du maintien de l'ordre. Lorsque le moment sera venu, nous prendrons des mesures pour rétablir l'ordre sans équivoque», n'a pas hésité à prévenir le ministre de l'Intérieur. Retenus depuis 06H00 au quartier général de Jean Ping, une vingtaine de leaders de l'opposition et de la

société civile gabonaise restaient «séquestrés» dans les locaux jeudi soir, selon Zcharie Myboto, ancien ministre d'Omar Bongo, qui se sentait «en totale insécurité».

FRUSTRATION DES JEUNES

«On nous a dit qu'on devait être transférés siège de la gendarmerie, mais nous n'avons toujours pas de nouvelles», a-t-il raconté à l'AFP, en précisant que 25 personnes étaient retenues avec lui dans la cour du QG, dont l'ancien vice-président de la République Didjob Ding Duvungui. Mercredi en fin d'après-midi, la commission électorale avait annoncé la réélection du président sortant pour un deuxième septennat avec 49,80% des suffrages, devant M. Ping (48,23%), 73 ans. Cet écart marginal représente une différence de 5.594 voix, sur un total de 627.805 inscrits, dans ce petit pays pétrolier d'à peine 1,8 million d'habitants. Ali Bongo, 57 ans, devrait sa réélection à son score écrasant dans son fief familial, le Haut-Ogooué, où il aurait obtenu 95,46% pour plus de 99% de participation. Selon le camp de M. Ping, celui-ci avait une avance de plus de 60.000 voix avant les résultats officiels et contestés du Haut-Ogooué. Le régime d'Ali Bongo se trouvait jeudi sous la pression de la communauté internationale qui appelle à un arrêt des violences et à un nouveau comptage des votes du scrutin de samedi. Comme l'opposition, l'Union européenne, la France et les États-Unis ont demandé la publication des résultats de tous les bureaux de vote du Gabon (environ 2.500). La chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini a évoqué jeudi une crise profonde et a appellé les différentes parties «au calme». Par la voix de son président François Hollande, la France, ancienne puissance coloniale, a appelé «toutes les parties à la retenue et à l'apaisement, ce qui suppose un processus garantissant la transparence sur les résultats du scrutin». Disant entendre «la frustration du peuple gabonais, et des jeunes en particulier», le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a lui aussi appelé à une « vérification transparente » des résultats. A la présidence, le porte-parole d'Ali Bongo, Alain-Claude Bilié-Bye-Nze, ne semblait pas apprécier ces conseils: «Nous faisons les élections en fonction de la loi gabonaise (qui prévoit la publication des résultats par région). Les pressions internationales doivent tenir compte de la loi gabonaise: ce ne sont pas elles qui vont la changer». A la Confédération africaine de football, on se voulait confiant, promettant qu'à ce jour, il n'y avait «aucun changement» dans le calendrier de la CAN-2017 que doit accueillir le Gabon du 14 janvier au 5 février.

Gabon Des ressortissants algériens et leurs familles évacués

Des ressortissants algériens exerçant dans le domaine pétrolier à Port-Gentil, deuxième ville du Gabon, ont été évacués avec leurs familles, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères, précisant suivre "de près" la situation de la communauté algérienne dans ce pays. «La lumière des événements survenus au Gabon au lendemain de la proclamation des résultats du scrutin présidentiel du 27 août, les services de l'am-

bassade d'Algérie dans la capitale gabonaise Libreville, "sont en contact permanent avec les autres membres de notre communauté sur place", a précisé le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. "La cellule de suivi du ministère suit l'évolution de la situation et des mesures ont été prises pour assurer la protection de nos ressortissants et leur apporter toute l'assistance requise", a-t-on assuré de même source.

Les enjeux des PME face au nouvel impôt forfaitaire

Par Mustapha Bensahli*

3 ème partis

Il ne fait aucun doute que de nombreuses sociétés, ne misant absolument sur la période de gel d'une année, n'ont pas jugé fondé de formuler l'option à la date indiquée, pour revenir à leur régime initial du réel, d'autant que la demande y afférante doit être déposée auprès du service d'assiette avant le 1^{er} février de chaque année.

De plus, cette option est valable et irrévocable pour un seul exercice d'une année, ce qui constitue encore une autre astreinte, d'autant qu'antérieurement le forfait était renouvelable tous les deux ans.

Ceci ne manquera pas de provoquer un surcroît de travail autant pour les services que pour les contribuables et il n'est pas dit que le chiffre d'affaires de ces derniers va varier sensiblement pendant cette période particulièrement de deux ans et même si d'aventure, c'est le cas, il y a toujours possibilité de procéder à une régularisation, puisque le délai de prescription n'est pas dépassé.

Cette limitation de période constitue à son tour une forme de restriction et en fait ce qui est donné d'une main et pour compenser il est repris d'une autre main, et ce avec une facilité déconcertante.

3ème incohérence relevée quant au fond:

En analysant le régime de l'IFU, il apparaît nettement qu'il ne favorise pas du tout les PME régies sous le statut de société, parce qu'elles n'y disposent pas de la même marge de manœuvre comme sous le régime du réel.

Il est possible de l'étayer à plusieurs niveaux comme suit:

1^{er} niveau: le fait que l'IFU se calcule en principe sur le chiffre d'affaires qui s'avère une assiette très large par rapport à celle qui permet de dégager le résultat du bénéfice.

Subsidiairement, l'IFU pose problème aussi bien aux sociétés qu'aux personnes physiques, lorsqu'elles sont amenées à créer une activité tout en ne bénéficiant d'aucun avantage, elles sont imposées d'office à cet impôt et dès la première année, alors que par expérience une entreprise ou une activité quelconque ne peut être rentable qu'au bout de la quatrième, voire la cinquième année.

En effet, dans cet intervalle de temps, la société, pour réussir son activité et pour la mettre en route dans de bonnes conditions afin qu'elle soit effectivement opérationnelle, est amenée à dépendre et à investir, ce qui requiert, à l'évidence, un certain délai pour se réaliser avec tous les risques que cela comporte.

De ce point de vue, l'IFU se corse à l'application, puisqu'elle ne garantit pas le filet protecteur, faute de possibilité pour investir, alors que l'acte d'investir leur est fondamentalement indispensable pour prospérer et pour être en position de compétitivité.

Dans cette optique, l'activité avant même de commencer à s'exercer, elle se trouve manifestement en butte à certaines difficultés, parce que l'IFU est automatiquement dû, ce avant même que la société ou la personne physique

ne commence à dégager un quelconque bénéfice.

Cela donne lieu au juste à une sorte de pénalisation injuste qui est une manière de dissuader les sociétés ou les personnes physiques à se lancer dans la création d'activités économiques, ce qui peut tarir ainsi toute source de financement.

2^e niveau: en matière de TVA, les PME en étant soumises à l'IFU se trouvent privées du droit de facturer la TVA comme également elles n'ont pas le droit de procéder à la récupération de cette taxe ayant grevé leurs acquisitions en tant qu'achats de matières premières et d'outils de modernisation et de production, comme les machines d'équipement industriel, etc.

Une telle restriction ne manque pas d'avoir un impact très négatif sur la structure de leurs prix déterminant leurs marges bénéficiaires qui se trouvent dès lors réduites à leur plus simple expression.

De même, les redevables acheteurs auprès des PME intervenant dans le secteur de production toujours soumises à l'IFU vont être pénalisés à leur tour et vont devoir forcément orienter leurs acquisitions plutôt auprès des redevables qui leur facturent effectivement la TVA pour maintenir normalement la chaîne des déductions, ce qui réduit tout autant le champ de clientèles des PME soumises à l'IFU.

Dans ces conditions, toute la traçabilité de la TVA de l'amont à l'aval du processus des déductions se trouve ainsi entièrement rompue au détriment aussi bien des PME soumises à l'IFU qu'à leurs clients redevables de la TVA.

3^e niveau: les sociétés qui étaient suivies au réel et placées systématiquement dorénavant sous l'emprise du régime de l'IFU n'ont plus le droit de procéder aux amortissements et aux provisions en cas de pertes possibles faute de tenue de comptabilité, même sommaire.

C'est dire que les changements positifs qui marquent le dispositif de l'IFU ne semblent pas produire les effets escomptés en faveur des PME et c'est plutôt les effets inverses et négatifs qui se produisent.

Ce faisant, au lieu de les encourager à créer la richesse, c'est une manière paradoxalement de les affaiblir et de les détourner de leur mission, celle consistant principalement à créer sur des bases comptabilisées la richesse pour contribuer à la croissance économique du pays.

4^{ème} incohérence relevée quant au fond:

L'article 136 du Code des impôts directs et taxes assimilées est formulé comme suit :

« Art. 136 « Sont soumises à l'impôt sur les bénéfices des sociétés :

1) les sociétés quels que soient leur forme et leur objet, à l'exclusion : a) des sociétés de personnes et des sociétés en participation au sens du code de commerce, sauf lorsque ces sociétés optent pour l'imposition à l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Dans ce cas, la demande d'option doit être annexée à la déclaration prévue à l'article 151. Elle est irrévocable pour toute la durée de vie de la société. »

Le dernier membre de phrase ainsi souligné est édifiant en ce qu'il

est antinomique avec ce qui prévu en matière d'IFU par la loi de finances pour 2015 et la loi de finances complémentaire pour 2015.

En faisant l'exégèse de l'article 136 susvisé, il y a tout lieu d'admettre qu'il conserve au stade actuel toute sa valeur juridique, tant qu'il n'a pas été abrogé expressément et en toute légalité.

Les PME en tant que sociétés peuvent s'en prévaloir valablement pour maintenir d'une manière irrévocabile l'application de leur régime du réel, en observant à cet effet normalement les obligations ayant trait au dépôt de leur bilan à temps, au paiement dans les délais de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, de la TVA et de la TAP.

Par conséquent, force est de constater que les PME en relevant du champ d'application de l'article 136 en tant que sociétés ne semblent pas être concernées à contrario par l'IFU, parce qu'elles ne peuvent pas relever concurremment des deux régimes d'imposition à la fois par deux textes au risque de porter atteinte au principe d'équité faisant partie des fondamentaux du droit fiscal.

Or, les PME en tant que sociétés sont recherchées d'office depuis le 1^{er} janvier 2016 en paiement de l'IFU sur la base strictement du dispositif de la loi de finances pour 2015 et de la loi de finances complémentaire pour 2015, faisant ainsi fi du principe énoncé par l'article 136 susvisé reconnaissant légalement aux sociétés constituées comme telles de conserver leur régime du réel.

Il en résulte ainsi un double paiement au titre du droit commun et du régime exceptionnel de l'IFU, ce qui vise à pénaliser lourdement les PME en les plaçant ainsi directement dans une situation controversée notamment sur le plan financier.

Au final, lorsqu'il s'agit pour les PME de chercher à régulariser le remboursement du trop-perçu qu'elles ont versé indûment à raison de l'impôt sur les résultats par suite de l'imposition à l'IFU, elles sont exposées par expérience à une véritable galère, en diligentant à cet effet toute une série de démarches auprès des services fiscaux et il n'est pas sûr qu'elles puissent en obtenir satisfaction.

5^{ème} incohérence relevée quant au fond:

La loi de finances pour 2015 modifiant l'article 282 sexés du CDTA reconduit en ce qui concerne l'IFU, ce qui suit :

« Art. 282 sexés. - Le taux de l'impôt forfaitaire unique est fixé comme suit :

- 5%, pour les activités de production et de vente de biens.

- 12%, pour les autres activités».

Cet article appelle à l'examen deux observations d'importance suivantes :

1^{ère} observation: En pointant le curseur sur le poids de la pression fiscale, force est de constater que :

- d'une part, une lourde charge fiscale pèse davantage sur les PME du secteur de production par rapport aux activités de vente de biens dont les charges sont relativement moins élevées, - d'autre part, il est rare et sauf exception que la marge bénéficiaire

des PME puisse atteindre les 5%, dès lors que le taux de 5% s'applique sur l'ensemble du chiffre d'affaires annuel et non sur le bénéfice réalisé, d'où il s'ensuit une sorte de distorsion insolite, - et enfin, de nombreuses sociétés si elles se trouvent recherchées en paiement de l'IFU, leur déficit déjà chronique risque de s'aggraver encore davantage.

A l'appui de ce qui précède, en faisant la démonstration de calcul du taux de 5% sur le chiffre d'affaires ne dépassant pas le seuil de 30.000.000 DA, le montant décaissé est de 1.500.000 DA excédant dans ces conditions largement les limites de la capacité financière des PME.

En effet, pour pouvoir être en règle au regard du paiement de l'IFU au taux de 5% calculé sur le CA, il appartient aux PME intervenant dans le secteur de production de réaliser, suivant les ratios et les paramètres de calcul établis, une marge bénéficiaire de l'ordre de 80% voire plus, alors que leur marge bénéficiaire se situe généralement en moyenne autour de 3% et ne dépasse pas généralement 4%, sauf exception.

Toutefois, en supposant que le chiffre d'affaires annuel réalisé ne dépasse pas le seuil de 30.000.000 DA et même en considérant que le bénéfice maximum et exceptionnel atteint à raison de 4%, le montant qui en est dégagé se situe à 1.200.000 DA.

Compte tenu du taux de 5% de l'IFU qui est calculé sur le chiffre d'affaires, il en résulte ainsi une perte sèche de 1.500.000 DA - 1.200.000 DA = 300.000 DA.

Par contre, si les 5% de l'IFU étaient appliqués sur les bénéfices calculés dans l'absolu à raison de 4% suivant du régime du réel, cela donnerait : 1.200.000 DA x 5% = 60.000 DA, d'où une différence en perte au titre de l'IFU de l'ordre de : 1.200.000 DA - 60.000 DA = 1.240.000 DA ce qui est considéré comme illogique.

S'il faut ajouter encore les charges sociales, les PME se trouvent de la sorte aspirées par une forme de spirale sur le plan fiscal et social dont il est difficile pour elles de s'en affranchir au vu de leurs capacités fragiles, ce d'autant que jusqu'à présent elles n'ont aucunement bénéficié de la mise à niveau qui est restée depuis toujours en pointillé.

Pendant un temps encore indéterminé, elles demeurent dans une période transitoire qui peut durer des années réputées blanches, en n'enregistrant aucun résultat et en se heurtant ainsi à tant d'obstacles, ce qui les empêche de progresser.

Globalement l'impact de l'application de taux de 5% de l'IFU, en l'appréhendant en termes de coût au niveau des PME, amplifie démesurément la base imposable et aussi paradoxalement cela puisse paraître plus leur chiffre d'affaires est faible et plus elles ont à subir des charges fiscales inversement plus élevées.

D'ailleurs, ce poste de décaissement est considéré comme étant le plus lourd, ce qui n'est pas normal surtout pour les PME qui exercent dans le secteur de production pour lequel pourtant elles ont misé être gagnantes et ce qui est loin d'être

accompli en réalité à ce tarif.

C'est dire que la fiscalité constitue un sérieux élément de risque qui pèse fortement sur l'efficacité globale de leur activité, ce qui provoque du coup à leur niveau un malaise et une exaspération légitimes.

En fait, le taux de 5% qui leur est applicable n'a d'autre but que de les pressurer fortement pour qu'elles soient dépouillées de ce qu'elles ont de plus précieux comme capital minimum consacré à faire prospérer leur activité et à leurs investissements, et ce au profit du Trésor et en fin de compte à leur préjudice.

Or, un scénario de cet acabit contribue d'une manière inconsciente à tarir la source et il ne peut en être autrement, lorsque l'intérêt du développement des PME se trouve systématiquement sacrifié sur l'autel de l'objectif immédiat pour le réservoir quasi exclusivement aux rentrées fiscales qui ne deviennent certaines dans ce cas.

2^{ème} observation : L'exagération évidente de l'application du taux de 5% de l'IFU se recoupe avec certaines données factuelles comparativement avec ce qui se pratique au niveau du régime d'imposition des grandes sociétés en Algérie (1) et par rapport aux expériences de certains pays en ce domaine (2).

a) Situation comparative sur le plan national : A noter que l'article 150-1 du CDTA énonce ce qui suit :

« Art. 150-1). Le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés est fixé à :

- 19% pour les activités de production de biens ;

- 23% pour les activités de bâtiment, de travaux publics et d'hydraulique ainsi que les activités touristiques et thermales à l'exclusion des agences de voyages ;

- 26% pour les autres activités».

Comme ces taux sont calculés sur la base du régime du réel qui implique que le résultat dégagé déduction faites des charges, il s'ensuit que le montant de l'impôt à payer s'avère bien inférieur à celui de l'IFU qui est calculé sur le chiffre d'affaires sans la moindre déduction des charges. En vérité, la fiscalité aboutit ainsi à deux poids et deux mesures et elle s'avère ce faisant fortement déséquilibrée en s'éloignant inexorablement de l'observation des principes fondamentaux d'égalité qui régissent l'impôt dans son essence.

b) Situation comparative au regard des expériences dans le monde :

La création des petites et moyennes entreprises connaît dans le monde un fort rythme de croisière qui ne passe pas inaperçu, à commencer d'abord dans les pays de la périphérie, pour prendre l'exemple de l'impôt forfaitaire applicable en Tunisie dont les deux taux retenus sont notablement faibles, alors qu'ils couvrent les mêmes impôts comme en Algérie et sur la même base du chiffre d'affaires annuel selon la nature de l'activité. Ces taux sont rappelés, à toutes fins utiles, comme suit : - 2% pour les activités d'achat en vue de la revente et les activités de transformation, - 2,5% pour les autres activités.

A suivre

(*) Ex-Expert international en fiscalité auprès des Organisations internationales et auteur d'ouvrages traitant des problématiques en fiscalité

Aïd El-Adha

Trois milliards retirés des postes chaque jour

A. E. A.

A quelques jours de la fête de l'Aïd El-Adha, le siège de la recette principale ou Grande Poste connaît une effervescence et une affluence particulières. «Ce n'est pas encore le grand rush, mais ça commence à y ressembler», dira le directeur par intérim d'Algérie Poste de la wilaya de Constantine, Mohamed Boussaid. Et de faire savoir, à titre indicatif, que plus de trois milliards de centimes sont retirés par jour au niveau de près de 60 bureaux de poste de la wilaya, mais également des 36 distributeurs automatiques qui s'y trouvent. Ainsi, poursuivra-t-il, pour le mois juillet dont les chiffres sont à peu de chose près de même grandeur que ceux du mois de juin (Ramadhan), «nous avons enregistré 300.000 opérations de retrait pour un montant de plus de huit milliards de dinars et ce, au niveau des bureaux de poste. Alors que 163.000 retraits ont été effectués à partir des seuls distributeurs automatiques de billets de banque (DAB), pour un montant de plus d'un (1) milliard 800 millions de dinars». Et de souligner qu'il existe actuellement 36, donc, de ces distributeurs automatiques qui sont opérationnels, cinq autres sont en cours d'installation et dix autres encore en projet. Ainsi et au vu de ces chiffres, l'option pour les distributeurs en

dehors des bureaux de poste s'est révélée indispensable et incontournable pour les nombreux gains qu'elle procure. Gain de temps et d'énergie pour l'usager d'Algérie Poste qui n'a plus besoin de faire de longs déplacements pour retirer son argent et avoir accès à ses économies, mais qui représentent aussi un moyen efficace de lutte contre le phénomène de surnombre de clients devant les guichets avec formation de chaînes. Et notre interlocuteur d'affirmer que le secteur de la poste est approvisionné régulièrement en fonds par la Banque d'Algérie «qui ne recrigne pas à satisfaire nos demandes», souligne-t-il. Il arrive bien sûr, ajoute-t-il, que certains distributeurs tombent en panne d'argent, mais ils sont réalimentés presque tout de suite après et en tout cas dans la journée même. En tout état de cause, fera-t-il observer, pour la prochaine rentrée sociale, qui coïncide avec l'Aïd, où le rush des clients et la pression se feront sentir davantage, des instructions fermes ont été données aux différents établissements postaux pour s'y préparer. Il s'agit de s'approvisionner à la recette principale, en argent, pour faire face aux opérations de retrait qui vont grimper de façon conséquente, fête religieuse oblige, et en matière de «figurines» ou timbres dont la demande par les élèves et les étudiants va «explorer», dira-t-il.

La liste des commerçants permanenciers établie

A. Mallem

Un nombre total de 1084 commerçants, toutes branches confondues, ont été requisitionnés à travers la wilaya pour assurer la permanence durant les journées de l'Aïd El-Adha, a annoncé la direction du commerce de la wilaya de Constantine. Réunissant ses partenaires dont l'action a un rapport direct avec l'approvisionnement régulier des citoyens en denrées alimentaires de première nécessité, cette dernière a rendu public, à la fin du week-end, le programme de permanence des commerces durant les journées de l'Aïd El-Adha en avisant les concernés. «Les commerçants requisitionnés ont été instruits pour appliquer la permanence une journée avant l'Aïd et la poursuivre jusqu'à la fin du week-end qui suivra la fête religieuse», nous a expliqué hier vendredi le directeur du commerce de la wilaya, M. Zidane Boularak, en commentant le planning en question.

Notre interlocuteur a indiqué que toutes les dispositions ont été prises pour veiller à ce que le tableau de permanence bénéficie d'une large diffusion auprès de la population de la wilaya. Et dans ce cadre, la direction du commerce a invité les communes à l'afficher dans leurs sièges, ainsi que la gendarmerie nationale et la sûreté de wilaya en leur demandant leur collaboration à l'effet de suivre l'application du processus de permanence aux côtés de ses partenaires qui sont l'organisation des commerçants (UGCAA), l'association des consommateurs, etc. «Nor-

malement, le dispositif est prêt à être appliquée», a assuré M. Boularak. Dans le même ordre d'idée, le directeur du commerce de la wilaya nous a fait part de son optimisme, voire même sa certitude, que ce programme de permanence sera suivi dans une proportion de 97 à 98% par les commerçants requisitionnés. «Sauf imprévu, il n'y aura pas de doute à ce sujet», a affirmé le directeur du commerce très confiant. Pourvu, ajoute-t-il, que «les citoyens prennent la peine de s'informer au préalable pour localiser les commerçants de permanence dans le quartier». Car, on a souvent constaté que «les riverains qui se rendent pendant ces journées de l'Aïd chez leur commerçant habituel et le trouvent fermé ont tendance à conclure rapidement à l'échec de la permanence, et ce sans chercher à comprendre que ce commerçant ne serait peut-être pas requisitionné pour la faire». D'autre part, «il suffit au citoyen de consulter les sites web de la direction du commerce et de la chambre de commerce pour savoir quel est le commerçant de permanence dans son quartier», a conclu le directeur du commerce.

Dans le détail, le programme de permanence de l'Aïd El-Adha 2016 a mobilisé 183 boulangeries sur les 708 inscrits (soit 25,84 %), 730 commerçants en alimentation générale et fruits et légumes sur les 3675 inscrits (soit 19,86 %), 161 commerçants activant dans d'autres branches d'activités sur 2408 inscrits (soit 6,68 %), 4 laiteries sur les 5 existantes et 6 minoteries sur les 7 que compte la wilaya.

Salon du livre scolaire

Trois livres de 2^e génération indisponibles

A. El Abci

Le Salon du livre scolaire a ouvert ses portes au public, depuis jeudi dernier 1^{er} septembre et pour trois jours, au niveau de la maison de la culture Malek Haddad, entre mécontentement des uns et satisfaction des autres et ce, dans une atmosphère de grande affluence de parents d'élèves, accompagnés de leurs enfants. Le Salon consiste en une exposition-vente de livres scolaires avec ceux de la 2^e génération, notamment, qui demeurent ouverte jusqu'à aujourd'hui samedi, de huit heures du matin à 20 heures. Les parents d'élèves qui s'y sont déplacés en grand nombre, donc, ont eu des réactions mitigées. Ainsi, certains n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction concernant aus-

si bien la disponibilité des livres recherchés que de leurs prix, qui sont abordables, diront-ils.

D'autres par contre n'ont pas caché leur mécontentement du fait qu'ils n'ont pas trouvé les livres pour lesquels ils ont fait le déplacement. En effet, le livre de mathématiques de 1^{re} année moyenne et deux autres livres du primaire n'étaient pas disponibles. Ainsi et selon un parent d'une élève du primaire, «je n'ai pas trouvé deux des livres que je suis venus acheter pour ma fille», regrette-t-il. Pour sa part, le directeur du centre de distribution et de documentation de la wilaya de Constantine, R. A. Berrah, reconnaîtra l'absence de trois livres de 2^e génération au Salon et indiquera qu'ils sont en cours d'impression au niveau central et seront exposés ici même pour la

vente dès leur réception qui ne saurait tarder, affirme-t-il. Et dans le cas contraire, rassurera-t-il, ils seront distribués dès dimanche 4 septembre dans tous les établissements scolaires de la wilaya à l'occasion de la rentrée des classes officielle.

Il est à rappeler, dans ce cadre et à la veille de cette rentrée, que la direction de l'éducation de la wilaya a adressé un appel urgent à l'endroit des parents d'élèves pour procéder aux inscriptions de leurs enfants dans les établissements éducatifs, dont la réception est programmée pour cet exercice 2016-2017. Et cela concerne particulièrement, selon le responsable des projets éducatifs à la direction de l'éducation, Mohamed El Hadi Lahnèche, les deux nouvelles villes de Massinissa et de Ali Mendjeli.

Algérie Télécom

Perturbation de la connexion à Internet

A. Mallem

Depuis pratiquement une semaine, si ce n'est pas plus, nous ont déclaré, hier, des abonnés désorientés et mécontents, «la connexion à Internet connaît des perturbations qui demeurent inexplicables», pour eux. Ces derniers ne cessent d'affluer auprès des agences commerciale Actel, de plusieurs communes de la wilaya, notamment les agences situées dans la grande agglomération constantinoise, pour demander des explications et protester à propos de la durée des perturbations qui les gênent considérablement. «Mais ils ne trouvent pas de réponses auprès des responsables d'Algérie Télécom et de ses agents», se désolent nos interlocuteurs. Tout bonnement parce que ces derniers «ne sont pas plus informés» au sujet de ces perturbations que leurs clients. Et ces derniers s'en retournent souvent avec la rage au cœur.

«Ce sont, du matin au soir et notamment pendant la période de nuit, que nous rencontrons des lenteurs exaspérantes dans les connexions. Et ce phénomène met nos nerfs à rude épreuve.

Des sites qui ne répondent pas,

des interruptions de connexion nous amènent à désespérer des navigations qu'on cherche à effectuer sur Internet et nous fatiguent inutilement dans la recherche de solutions illusoires, au niveau du PC», nous ont expliqué, hier, des abonnés résidant, qui dans le quartier de Bab El-Kantara, qui dans celui de Sidi Mabrouk, à la cité Massinissa et dans quelques quartiers d'Ali Mendjeli. Nous avons même reçu, en fin de semaine, des plaintes venant des villes de Zighoud Youcef et Hamma-Bouziane.

Lorsque nous nous sommes présentés aux agences Actel pour nous informer sur ce phénomène, nous avons été étonnés d'entendre les agents d'Algérie Télécom nous dire qu'ils ignorent, complètement d'où proviennent les perturbations qui leur ont été signalées par un grand nombre de clients qui viennent réclamer, chaque jour, notamment les clients connectés à la 4 G, nous ont-ils précisé. «Des perturbations nous ont été signalés à tous les niveaux. C'est un phénomène à l'allure globale, du genre de ceux qui proviennent de travaux effectués sur le réseau», nous a confié, en aparté et d'une manière

tout à fait officieuse, un cadre de cette entreprise que nous avons interrogé, jeudi. Ce dernier a révélé qu'«il est incontestable que les perturbations signalées proviennent de la Centrale d'Alger à cause, probablement, d'équipements neufs qu'on est en train d'installer pour améliorer, justement, le débit d'Internet», laisse-t-il entendre. Et, selon notre interlocuteur, dans des cas pareils, les agences commerciales ne sont jamais tenues informées par les services techniques basés à Alger qui entreprennent de lancer des travaux sur le réseau national. «Normalement, a-t-il estimé, on devrait aviser, à l'avance, les agences commerciales car ce sont elles qui font face aux réclamations des abonnés et, parfois, à leur ire». D'autres cadres ont estimé que la panne ne relève pas du plan local, «c'est certainement une panne à l'international, comme celle qui est intervenue, la saison dernière, après la rupture du câble Annaba-Marseille», a supposé notre vis-à-vis. En tous cas, en cette fin de semaine, rien n'est venu indiquer que les perturbations, affectant le réseau Internet, tout en «brûlant» les nerfs de ses usagers, vont cesser de sitôt.

Après l'évacuation des habitants de la rue des maquisards

Des locaux du CRA réoccupés par de nouveaux locataires

La réoccupation des maisons évacuées de leurs occupants, sur les sites précaires, pose d'énormes difficultés aux autorités locales, notamment lorsqu'elles ne sont pas rasées dans l'immediat. C'est le cas de le dire pour cette bâtie située à la rue des Maquisards, dont les occupants ont été relogés, récemment, dans des logements à la Nouvelle ville Ali Mendjeli, et qui a été réinvestie par de «nouveaux locataires».

Les autorités ont déclenché le plan d'expulsion des deux familles installées sur place, mais l'action a buté sur un obstacle qui

semble insurmontable. La bâtie en question est un bien du Croissant-Rouge algérien, et les familles sur les lieux ne sont pas venues là d'une manière illicite. «Le CRA nous a saisi, officiellement, à ce propos, faisant valoir son droit sur la bâtie en question», nous dira un élu chargé de l'exécution de l'expulsion des nouveaux occupants. Même les services de la daïra ont été bloqués dans leur initiative, par cet argument «légal» exhibé par le CRA, lorsqu'ils ont tenté d'évacuer ces occupants de la bâtie. Un litige devant lequel person-

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

1er dhou el hidja 1437

El Fedjr
04h38Dohr
12h34Assar
16h12Maghreb
19h02Icha
20h23

A. Z.

BOUMERDÈS

La transformation de la viande bovine, le bon créneau

O. M.

En conflit avec le gérant algérien sur la gestion de l'unité de Corso (30.000 m²) après dix ans à la tête d'Inalca-Algérie, les Italiens détenteurs de 70% des parts du groupe sont passés à l'acte en nommant un nouveau gérant en la personne de M. Gianluca Guarischia qui, dans une déclaration au Quotidien d'Oran, dira : «Désormais, Inalca-Algérie doit être un label et jouer le rôle qui est le sien celui d'être leader dans la transformation de la viande bovine», ajoutant : «Il est anormal pour un pays aussi grand que l'Algérie d'hériter de gérant non ambitieux. Cette mauvaise gestion nous avait fait perdre des marchés et des entrées d'argent pour le pays». Inalca-Algérie a investi sur l'ancien site de l'Enafrid en 2007, mais durant dix ans n'a pas répondu au cahier des charges qui prévoyait la création de 109 nouveaux postes de travail et la réalisation d'investissement pour un montant de 340 millions de dinars. Après la prise en main par le nouveau gérant, la boîte ambitionne de répondre à la demande en

matière de viande hachée (hamburger) de merguez d'un marché local en plein expansion, le coût du projet déjà lancé est estimé à 8,5 millions de dollars grâce notamment au tunnel de congélation appliquant la dernière technologie en la matière, le système IQF (surgelés). M. Guarischia précisera après une étude du marché que le site mettra à la disposition des différents opérateurs de l'agroalimentaire plus de 25.000 m³ de chambre froide, soit l'emmagasinement de 17.000 tonnes de marchandises en plus des 5.000 m³ pour l'entreprise.

Par ailleurs, l'unité de Corso lance dans deux mois la chaîne de conditionnement de 5 t/jour de légumes frais et secs en envisageant un partenariat avec des entreprises spécialisées algériennes. D'autre part, un protocole d'accord réunissant Inalca, Alviar et la SGP-Proda permettra de commercialiser la viande rouge en Algérie et de réduire selon le gérant la dépendance de l'importation. Ce sont les sites de Hassi Bahbah et Larbaa qui accueilleront le projet et verront la création de plus de 240 postes. Pour M. Boulahia Madjid, l'organique syndical (UGTA) : «Lap-

pel lancé par l'ancien gérant est insensé, il ne demande ni plus ni moins que la fermeture de l'unité et le renvoi de 46 travailleurs au chômage». Enfin. M. Benazouz, le DRH de Inalca-Algérie, précisera que l'unité a enfin une feuille de route digne d'une entreprise mondiale; aujourd'hui, il n'y a plus de place à l'a peu près. Rappelons qu'Inalca Spa a été sélectionnée par McDonald's pour produire et fournir des hamburgers en Russie grâce à son usine de Moscou qui alimente les restaurants de ce géant américain. L'entreprise en question, qui a été fondée en 1966 par Luigi Cremonini, est le leader en Italie dans la production et la transformation de viande bovine et l'un des principaux opérateurs dans le secteur industriel en Europe, et le système de traçabilité des viandes de Cremonini est le premier en Italie dès 1999 à avoir obtenu la conformité au règlement communautaire en matière de sécurité alimentaire et sera reconduit en Algérie, relève M. Guarischia Gianluca, qui a, par ailleurs, participé durant le mois sacré à plusieurs opérations de solidarité en faveur des démunis de la région de Boumerdès.

TIZI OUZOU

Formation professionnelle : les inscriptions ouvertes jusqu'au 17 septembre

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi Ouzou a ouvert 13.208 postes de formation en prévision de la rentrée de septembre 2016, a-t-on indiqué dans un communiqué. Sur la totalité des postes ouverts, 4.235 sont réservés à la formation résidentielle tandis que 5.338 sont consacrés au type de la formation par apprentissage qui connaît un grand engouement au niveau local au cours de ces dernières années, a-t-on signalé. Le document fait également état de l'ouverture de 3.635 postes dans le segment de la formation qualifiante qui renferme en son sein les stages destinés aux femmes au foyer pour lesquelles 1.070 postes ont été dégagés, la formation initiale qualifiante avec 805 places en plus de 575 autres consacrés à la formation en milieu carcéral, a-t-on détaillé.

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels a accordé, également, un quota de 330 postes à la formation en milieu rural qualifiante, 760 postes pour les formations conventionnées et 95 pour les spécialités dispensées en cours de soir, a-t-on ajouté. Les inscriptions pour la prochaine rentrée, note la même source, sont ouvertes jusqu'au 17 septembre prochain et les candidats peuvent se rapprocher des établissements ou effectuer la procédure par Internet en accédant au site du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Les journées de sélection et d'orientation auront, par ailleurs, lieu les 18, 19 et 20 du même mois, tandis que la rentrée officielle de la formation professionnelle est prévue pour le 25 septembre prochain, a-t-on fait savoir.

Première noyade mortelle de la saison

A quelques jours de la fin de la saison estivale, la wilaya de Tizi Ouzou vient d'enregistrer une première victime, décédée par noyade en mer. Le drame est survenu, mardi peu avant 16 heures, au niveau d'une zone rocheuse non surveillée de Vouilef dans la commune de Mizrana (35 km au nord de Tizi Ouzou). Il s'agit d'un homme, Z. H. (51 ans), originaire de la commune voisine Makouda. Son corps a été repêché, inanimé, par les éléments de l'unité marine de la Protection civile de Tigzirt et déposé à la morgue de l'hôpital de Tigzirt.

Un piéton mortellement heurté
Un piéton a été mortellement heurté, hier, sur la route nationale n°12 à hauteur de la localité de Oued Aïssi (6 km à l'est de la commune de Tizi Ouzou) par un semi-remorque, a annoncé hier la cellule de communication de la Protection civile.

Selon les indications fournies par le chargé de communication de la direction locale de la Protection civile, le lieutenant Samir Hamidi, la victime, B. Hakim (41 ans), a été fauchée par un chauffard alors qu'elle tentait de traverser la route à hauteur de la psychiatrie de Oued Aïssi. Elle a rendu l'âme sur les lieux de l'accident alors que la Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer avec exactitude les circonstances de l'accident.

Nait Ali H.

ALGER

Familles récemment relogées : où en sont les nouveaux établissements scolaires ?

Les travaux de réalisation d'établissements éducatifs de certaines communes d'Alger Ouest connaissent, à la veille de la rentrée scolaire 2016/2017, une cadence accélérée pour accueillir les élèves issus de familles touchées par les opérations de relogement, a-t-on constaté jeudi lors d'une tournée en compagnie des membres de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger. Plusieurs établissements éducatifs de différentes communes d'Alger Ouest sont une véritable ruche humaine où les travaux vont à une vitesse effrénée pour finaliser les préparatifs à la veille de la rentrée scolaire, notamment dans les nouvelles agglomérations. Dans le quartier Chahid Kerar Mahfoudh à Tessala El Merdjia, les habitants soufflent, enfin, à la vue

de la construction d'une école primaire avec une capacité d'accueil de 200 sièges mais où l'on dénombre à ce jour, 100 élèves inscrits, selon la directrice de l'école Seddiqi-Chahrazad. Elle a précisé que les enfants du quartier parcourraient des kilomètres pour arriver à l'école de Birtouta mettant ainsi en danger leur sécurité et leur santé. Elle a indiqué que son établissement comptait un espace vert, un logement d'astreinte et six classes de 20 élèves seulement. L'extérieur du CEM Tessa-la El Merdjia n'est toujours pas goudronné en dépit du parachèvement des travaux à l'intérieur. Les classes et les laboratoires sont équipés et le stade, en cours de finalisation, n'a toujours pas été doté d'équipements sportifs. Au CEM de la cité Sidi-M'hamed

à Birtouta, le wali délégué de cette circonscription administrative, Benmokhtar Abdelmalek, s'est enquis du déroulement des inscriptions au sein de cet établissement situé au milieu de la cité 1.894 logements. M. Benmokhtar a affirmé que la circonscription administrative de Birtouta ne connaît pas de points noirs concernant le cycle primaire, cependant, a-t-il dit, le problème reste posé pour le palier moyen et le retard sera rattrapé l'année prochaine. Concernant l'école primaire de Birtouta, le wali délégué et la délégation qui l'accompagne ont constaté que les travaux de réalisation de cet établissement sont toujours en cours. Le vice-président de l'APW d'Alger, Mohamed Tahar Dilmi, a indiqué qu'une enveloppe de 60 milliards de centimes a été consacrée à la restauration et à l'équipement des établissements scolaires, avec une rallonge de 46 milliards de centimes pour soutenir l'opération de réhabilitation des écoles dans la capitale. Il a en outre souligné que l'APW d'Alger a exigé des entreprises chargées de la construction et de l'équipement des établissements scolaires, la livraison de ces derniers conformément au cahier des charges et dans les délais fixés.

MSILA

Le corps sans vie d'un jeune repêché d'un oued

Le corps sans vie d'un jeune mort par noyade dans une cuve, au village Marbaâ relevant de la commune de Magra (Msila), a été repêché, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Protection civile de wilaya. La victime âgée de 15 ans a été surprise par les eaux de l'oued Marbaâ où elle démontait une pompe à eau installée dans une cuve située au lit de cet oued, a-t-on précisé. La dépouille mortelle a été transférée à la clinique de Magra, ont encore détaillé les mêmes sources. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet accident.

BATNA

La sécurité des enfants, une responsabilité partagée

Les participants à une journée de sensibilisation à la lutte contre les phénomènes attentatoires aux enfants, dont les maltraitances et les enlèvements, ont affirmé, jeudi à Batna, que la sécurité des enfants est une responsabilité partagée entre tous. «Prévenir la violence, enquêter sur les cas de mauvais traitements, imposer des sanctions aux auteurs et assurer à l'enfant victime la réparation du préjudice, sont des actions nécessaires pour la protection des droits de l'enfant», a estimé M. Hichem Sid, le président du bureau local de l'association du Podium national de voix des jeunes (PNVJ), organisatrice de cette journée tenue au Centre culturel islamique (CCI). Il a, en outre, appelé les pouvoirs publics à faire part «d'un engagement accru» dans la prévention et la lutte contre la maltraitance faite aux enfants, à travers une batterie de mesures et actions allant de la sensibilisation au renforcement du cadre juridique et institutionnel.

Il a, dans ce sens, insisté également sur «un engagement clair et continu» des différents secteurs en vue d'intégrer la question de la protection de l'enfance au cœur des actions des multiples structures et instances. De son côté, Mme Narimane Meguelatti, présidente de

l'Association de la protection des enfants et des personnes âgées, rappelant que la protection de l'enfance est un devoir constitutionnel, a affirmé que ce devoir ne peut se concrétiser qu'à travers une coopération entre tous les secteurs concernés dans le cadre d'une stratégie intégrée avec des objectifs clairement définis. La protection de l'enfance nécessite un cadre stratégique multidisciplinaire englobant un arsenal exhaustif de dispositions, programmes et activités visant à lutter contre toutes formes de négligence, d'agression, d'exploitation ou de violences contre les enfants, a-t-elle relevé, soulignant le rôle de la sensibilisation, le renforcement du cadre juridique et institutionnel et d'autres mesures répressives susceptibles de prévenir et de protéger les enfants contre les maltraitances.

En présence des acteurs publics concernés, d'associations de la société civile, de médias en plus de parents et enfants, les intervenants ont dressé un constant alarmant sur les différentes formes de violence contre les enfants, lesquels, de l'avis des intervenants, démontrent de l'impératif de mobiliser les efforts selon une approche participative entre les parties prenantes afin de contrer ce phénomène.

TÉBESSA

Menace sur les palmiers dattiers



Ali Chabana

Negrine, la belle et verdoyante oasis d'autrefois, serait-elle sous la menace à cause d'un problème d'eau ? De toute façon, la localité de 12.000 habitants, située à 150 km au sud de la wilaya de Tébessa, voit ses vergers de palmiers dattiers dépeupler, quelque 30.000 de ces arbres fruitiers sont servis d'irrigation. Une problématique soulevée à maintes fois aux responsables de la wilaya, afin de trouver une solution à ce déficit en eau qui, à la longue, risque de porter atteinte à l'une des ressources naturelles de la région, quand on sait que la production de différentes variétés de dattes dont celle de «Deglet nour» donne une récolte annuelle de près de 9.000 quintaux, une

Des équipements pour l'irrigation des terres agricoles

La dotation du créneau de l'irrigation constitue selon M. Salah Saoud, chef de service de l'Hydro agricole, à la direction des Ressources en eau de la wilaya de Tébessa, une opération programmée dans la perspective du renforcement du volume hydrique orienté pour soutenir les petites parcelles agricoles. Pour ce faire, un plan de dotation a été initié, à travers un programme de réalisations d'ouvrages hydrauliques, destinés à l'irrigation, soit 6 retenues collinaires et un petit barrage, le tout d'une capacité théorique de stockage estimée à 4,7 millions m³, des ressources en eau réservées pour l'irrigation d'une superficie globale de près de 700 ha, a précisé le même responsable. Soit un investissement de 700 millions DA. Une autre aire d'irrigation à Ain Zerga de 240 ha s'est vue octroyer la construction d'un petit barrage d'une capacité de stockage de quelque 2 millions m³ doté d'une enveloppe financière de 550 millions DA. D'après M. Salah Saoud, cette dotation en équipements d'irrigation a rencontré des contraintes dans sa gestion dès que ces ouvrages ont été livrés à des associations d'agriculteurs, des associations peu pourvues en moyens financiers, pour pouvoir exploiter ces équipements, conséquence, les réalisations en question sont pour la plupart en jachère, au moment où les terres irriguées ne représentent que 7% du patrimoine des terres arables.

A. C.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

1er dhou el hidja 1437

El Fedjr 04h51	Dohr 12h48	Assar 16h25	Maghreb 19h16	Icha 20h37
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Pour contrecarrer les spéculateurs 18 nouveaux points de vente directe du mouton

S. M.

Dix-huit nouveaux points de vente directe du mouton de l'Aïd el Adha ont été désignés, cette année, dans les exploitations agricoles épargnées, un peu partout, à travers le territoire de la wilaya pour couper court aux spéculateurs qui profitent de cette fête de sacrifice pour s'enrichir sur le dos des consommateurs. Il s'agit de points de vente directe dans des fermes spécialisées, dans l'élevage ovin qui sont contrôlées par les services vétérinaires. Dans cette ferme située à la périphérie de la ville que nous avons visitée, les moutons sont proposés à des prix «raisonnables» et presque à la portée de toutes les bourses. Les prix varient entre 30.000 dinars pour le petit agneau et 37.000 dinars pour le «hawli» ou agneau d'une année. Ceux qui préfèrent les bœufs doivent débourser plus : entre 45.000 et 60.000 dinars. Il

importe de noter que les services vétérinaires de la DSA ont désigné, au total, cette année, 106 points situés dans 22 communes de la wilaya pour la vente du mouton. Les mêmes services ont mobilisé tous les vétérinaires, au nombre de 35 pour le contrôle du cheptel afin prévenir la propagation des zoonoses parmi la population. L'Inspection vétérinaire s'emploie, rigoureusement, dans les différents sites d'abattage formel pour s'enquérir de l'état de santé des ovins destinés au sacrifice. Pour lutter contre les maladies les plus fréquentes qui frappent le cheptel, une priorité est accordée, notamment au kyste hydatique et la fièvre aphteuse. Il faut signaler, par ailleurs, que la vente en ligne des moutons via les réseaux sociaux et les sites spécialisés a pris de l'ampleur, cette année, dans les grandes villes du pays où des maquignons branchés proposent des «moutons 2.0 toutes catégories avec services après-vente (livraison

à domicile, écorchage, assistance...)». Dans plusieurs sites Internet, les annonces de vente de mouton de l'Aïd foisonnent et même sur les réseaux sociaux, à l'exemple de Facebook, des publicités vantent les bienfaits des moutons 2.0. Ces maquignons branchés ne négligent plus sur les moyens pour attirer le maximum de clients. Tous est bon pour vendre en ligne. Ils proposent ainsi des «moutons 100% bio, vaccinés avec viande certifiée et au goût exceptionnel». Les moutons sont photographiés sous leurs plus beaux profils. L'acheteur potentiel peut trouver tous les détails (âge, poids, alimentation, la région d'origine, présence ou non de cornes...) sur ces petites annonces. Les annonceurs rivalisent d'imagination pour se démarquer de leurs concurrents. Certains proposent des moutons «toutes catégories, pure race, avec une alimentation 100% naturelle et à des prix imbattables et négociables».

Projet de dédoublement du CW 73 Oran-Aïn El Beida 7,5 milliards débloqués pour la 1^{re} tranche

D. B.

Les travaux de dédoublement du che min du CW 73, entre le cimetière de Ain El Beida et la sortie de la localité de Ain El Beida, avancent à un rythme soutenu, apprend-on de sources proches de la commune d'Es-Senia. Nos sources indiquent que les travaux de transfert des réseaux sont en phase d'achèvement. Ces travaux font partie de la 1^{re} tranche. Les mêmes interlocuteurs indiquent que le mois de juin dernier, la direction des Travaux publics de la wilaya d'Oran avait désigné une entreprise pour la réalisation de la 1^{re} tranche sur un linéaire de 1,1 km. Les travaux de cette 1^{re} phase doivent s'étaler sur 6 mois. Une enveloppe budgétaire de près de 7,5 milliards de centimes a été débloquée pour concrétiser l'opération. Dans sa globalité le projet consiste en la réalisation d'un dédoublement sur 2,9 km. Dans le même cadre, la direction des Travaux publics de la wilaya d'Oran, a lancé un avis

d'appel d'offres national pour la 2^{me} tranche : sur un linéaire de 1,8 km. La 1^{re} tranche des travaux d'élargissement de cet axe concerne le terrassement et le transfert des réseaux. Cet axe, d'une seule voie, qui voit passer quotidiennement des centaines de véhicules, est très exigu et constitue un véritable point noir pour la circulation automobile. Avant l'entame des travaux, des ingénieurs topographes avaient procédé aux relevés. La décision d'élargir cette voie a été prise au lendemain de l'éradication du bidonville dont une partie du terrain a été annexée au cimetière de Ain El-Beida. Selon nos interlocuteurs, c'est à l'issue des ces relevés qu'ont été dressés les plans de l'extension. Nos sources indiquent qu'une portion de cet axe est traversée par un pont, ce qui nécessite une étude minutieuse et approfondie. Cette route, qui s'étend sur près de 1 km, est quotidiennement bloquée par d'immenses bouchons, notamment aux heures de pointe, car elle est empruntée par les automobilistes se ren-

dant à Ain El-Beida, mais aussi ceux qui veulent rallier le 4^{me} Bd périphérique, soit en direction Est soit en direction Ouest. D'autre part, et selon les mêmes sources, les travaux de bitumage des artères des localités de Ain El Beida et de la cité du Cdt Cheïrif Yahia (ex 200 logements) sont en phase d'achèvement et le taux d'avancement a atteint les 99%. Nos interlocuteurs indiquent que la grande opération de réhabilitation de la voirie urbaine, lancée il y a presque une année, a ciblé l'ensemble des artères de ces deux localités ainsi que plusieurs quartiers de la commune d'Es Senia. Notre source rappelle que dans le cadre des dispositions prises par la daïra d'Es-Senia, une enveloppe de plus de 20 milliards de centimes a été consacrée aux travaux de bitumage de l'ensemble des artères de la commune et des localités qui en dépendent. Les travaux ont été confiés à 3 entreprises. Outre les routes du chef-lieu, le bitumage a touché les artères de Ain El-Beida, Sidi Lakhiar, la cité EDCO et la cité des 146 logements.

Direction de la Formation professionnelle

Deux conventions avec 'Djezzy' et 'Condor', prochainement

La direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya d'Oran signera « dès la prochaine rentrée », deux conventions de formation d'apprentis en TIC et en marketing, a-t-on appris, jeudi, de cette instance. La première convention sera signée avec le groupe d'industries électroniques 'Condor' en vue de former une vingtaine d'apprentis, dans les domaines de la réparation des téléphones et tablettes et l'assistance de multimédias.

La seconde convention sera paraphée avec l'opérateur de téléphonie mobile 'Djezzy' et visera la formation de 32 apprentis

en qualité de conseiller de vente et agent commercial », ajoute on. D'autre part, pour répondre au marché du travail, une spécialité de maintenance des véhicules légers sera ouverte à la prochaine rentrée de formation, fixée au 25 septembre, à l'Institut national spécialisé en Formation professionnelle d'Es-Senia. Un Institut d'enseignement professionnel sera ouvert à Arzew, se spécialisera dans le domaine de « la maintenance industrielle » pour les élèves de niveau de la 4^{me} Année moyenne ou la 1^{re} Année secondaire. Pour le moment, 60 jeunes se sont déjà inscrits dans cette filière.

Par ailleurs, le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels d'Oran a dégagé, pour la session de septembre, 8.500 places pédagogiques, en différentes formations, couvrant 18 filières, 96 spécialités et 214 sections. Sur le plan de l'information et de la communication, ladite direction a organisé des « portes ouvertes » sur le secteur et une caravane d'été sillonnant les différentes plages d'Oran a été mise sur pied. Pour rappel, les inscriptions pour cette session se poursuivront jusqu'au 17 du mois en cours, à travers 24 établissements de formation dont 4 instituts spécialisés.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Harga



porte à votre plumage...» elle sent qu'on l'approche juste pour le toit. «Toi tchu es un flatteur qui veut vivre au dépens de celui qui l'écoute». C'est qu'elle n'était pas dupe... Tu me vantes, alors du vent ! La fable de La

Fontaine, elle la connaît par cœur. Elle s'en souvient comme de la fontaine publique qui n'existe plus dans le quartier populaire où elle a habité, grandi et hérité de l'appartement. Parler de l'âge d'une femme étant discrtois, vous avez donc une idée des journées de la femme qu'elle a vécues en attendant le prince charmant.

Ces derniers temps, elle a abandonné son entrepreneur, son salon de coiffure et «distique», pour une autre esthétique. Elle veut aller «ramener une omra». L'imam par e-mail lui confirme que pour ce faire, il lui faut un homme, un accompagnateur. Grand Dieu, elle n'est pas sortie de l'auberge. Elle se met donc à sillonna tous les proches et connaissances. Jusqu'à ce qu'elle trouve un jeune cousin fraîchement sorti de la zitouna qu'on donne en kémia. Il est prêt à faire le voyage, à condition qu'elle prenne en charge les frais de la Omra pour deux. Elle lui passe son passeport, l'argent et... quelques semaines après on apprend que le jeune est en Espagne dans un centre de rétention pour «harraga». Elle s'est arrachée les derniers tifs. Ya latif... la zhar la mimoun la qassam zine

Plages, jardins et cinéma 9D... les oranais n'avaient pas un grand choix Les vacances se suivent et se ressemblent

J. Boukraa

d'El Hamri. Cet endroit ne peut pas répondre aux besoins de toute la population d'Oran et des wilayas avoisinantes», rétorque ce père de famille.

Avant d'ajouter : «j'ai amené mes enfants, il y a quelques jours à une salle de cinéma 9D, ouverte récemment, à Hai El Akid Lotfi, ils étaient sidérés. Notre ville a besoin d'endroits ludiques pour permettre aux enfants de décompresser. Si pour les vacances d'été la majorité des familles préfèrent la plage, quoique dans la plupart des cas elles n'ont n'a pas d'autres choix, pour les week-ends et les vacances d'hiver et de printemps, le manque d'espaces de loisirs pose un vrai problème. Il est temps de développer la culture de divertissement et les parcs à thème de haut niveau. C'est aussi un moyen de développer le tourisme, de créer des emplois et de la valeur ajoutée». Pour connaître l'ambiance, une virée à cette salle de cinéma qui ouvre aussi le week-end nous a permis de constater qu'il s'agit d'un espace de protection de films, clips, jeux, projection pour enfants à la fois ludique et de distraction. Dans cette salle les projections sont accompagnées d'effets spéciaux très proches de la réalité.

Ce nouveau cinéma assure différents types de stimulation comme les ventilateurs soufflant sur le public, les bulles, la fumée, la pluie, le vent, la neige qui apparaissent dans le hall, au bon moment, avec l'image correspondante sur l'écran, avec des vibrations et les mouvements du corps provoqués par le siège.

Près de 900 comprimés psychotropes saisis : quatre individus sous les verrous

Près de 900 comprimés psychotropes ont été saisis par les services de la police dans 3 opérations. La première saisie a eu lieu, jeudi dernier, dans la localité d'Aïn El-Beida. Deux individus ont été arrêtés et 380 comprimés psychotropes de différentes marques ainsi que des armes blanches, saisis dans un véhicule. Les deux suspects seront présentés devant la justice et le véhicule a été saisi. En parallèle, les éléments de la 17^{me} Sûreté urbaine, en exploitant des informations parvenues à leurs services, ont appréhendé un homme de 49 ans, en possession de 414 comprimés psychotropes destinés à la revente. D'autre part, les éléments de police de la 5^{me} Sûreté urbaine, au cours d'une opération de contrôle d'un véhicule de marque Maruti, ont découvert, soigneusement, dissimulés pas moins de 61 comprimés 'extasy' et une somme d'argent estimée à 7.500 DA, issus de la revente de stupéfiants. Un individu a été arrêté.

J. B.

Sidi El Houari : démantèlement d'une bande de malfaiteurs

Les services de la Sûreté urbaine de Sidi El Houari ont mis fin aux agissements d'une dangereuse bande de malfaiteurs, composée de 3 personnes responsables d'actes de violence et d'agression. Les mis en cause, dont un recherché, avaient en leur possession, un quantité de kif, des armes blanches, 7.000 DA et 2 flacons d'un liquide hallucinant. Une enquête judiciaire a été ouverte. Les mis en cause ont été déférés devant la justice.

J. B.

Point du jour : chute mortelle d'une jeune fille du 3^{me} étage

Le corps sans vie d'une fille âgée de 23 ans, victime d'une chute mortelle a été déposé à la morgue de l'hôpital d'Oran, pour les besoins d'une autopsie. La victime est tombée du 3^{me} étage d'un immeuble sis au quartier 'Point du Jour'. Une enquête a été ouverte.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Benkha Yamina, 73 ans, Hassi Benokba

Charara Badra, 62 ans, Misserghine

Messabih Mokhtaria, 72 ans, Aïn El Beida

Smaïn Houari, 43 ans, Petit Lac

Horaires des prières pour Oran et ses environs

1er dhoul el hidja 1437

El Fedjr 05h09	Dohr 13h03	Assar 16h41	Maghreb 19h32	Icha 20h51
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



**Loyer, droits de permis de construire,
de travaux de fouille, de fête....**

La commune d'Oran passe à la nouvelle tarification

Annoncées initialement pour début juillet, l'application de la nouvelle grille tarifaire relative à certains droits et l'instauration de nouveaux droits, en vertu d'une délibération prise lors de la 3^e session ordinaire de l'APC, le 30 juin, ne sont effectives que de fraîche date.

Houari Saaïdia

En effet, la procédure, qui n'est question somme toute que de simples formalités administratives, entre l'APC et la Trésorerie communale, ayant pris plus de temps qu'il n'en fallait, l'entrée en vigueur de ces nouvelles décisions n'a eu lieu que depuis peu. Mais l'essentiel est là : les recettes communales enregistrent une amélioration, quand bien même elle est légère, à la faveur de cette petite revalorisation du patrimoine municipal. Pourtant, il faut reconnaître que cette démarche de l'exécutif communal ne découle pas, à vrai dire, d'une politique volontariste et d'un esprit d'initiative, mais elle vient, tout simplement, suite à l'ordre formel intimé par le gouvernement aux Collectivités locales de se prendre en charge financièrement. Ce qui n'est pas mal déjà, dans la mesure où la commune d'Oran aura pris à l'esprit et à la lettre les directives de la tutelle. Situés dans une fourchette entre 100% et 400%, les revalorisations tarifaires ayant fait l'objet d'une délibération communale lors de la 3^e session ordinaire de l'APC, le 30 juin, concernent 9 articles. Il s'agit des droits d'occupation du domaine public pour l'installation de palissades et les droits d'utilisation des espaces autorisés, les droits de travaux de fouille, au niveau de la voie publique, les droits de loyer des kiosques, les droits de loyer des locaux communaux occupés par des sociétés, les droits d'utilisation des infrastructures sportives, les droits d'utilisation des marchés couverts, les droits de stationnement, les droits de loyer des locaux à usage commercial utilisés par les associations à caractère sportif ainsi que les droits des cahiers de charges relatifs aux marchés et adjudications. Quant aux nouveaux droits mis en place par l'APC, au nombre de quatre, ils ont trait à l'occupation des surfaces

ces pour la vente de billets de tramway, aux fêtes et cérémonies dans les salles privées, à la circulation des camions dans la ville et aux prestations de désinfection et de dératification effectuées par les services de la DHA. Dans le même objectif d'amélioration de la Trésorerie communale, il a été décidé, lors de la même assemblée générale délibérative de plusieurs mises en concession de parkings ainsi que le bâtiment administratif et le circuit des courses du centre équestre, au profit de la Société des courses, tout en bénéficiant d'une quote-part du pari.

A l'occasion de la même session, l'APC a adopté son budget supplémentaire de l'exercice en cours, doté d'un montant de 238 milliards. Première remarque : Sans le « coup de main » de la wilaya, qui, à travers son directeur de l'Animation locale relevant de la DAL, chargé de mission par le wali, a pu convaincre, gros dossier sous le bras, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, du cas « spécifique » d'Oran, ce BS aurait été d'un niveau inférieur de plusieurs dizaines de milliards. Et il aurait, sans l'apport du ministère, posé plus de problèmes qu'il n'en devait résoudre. En clair, il s'agit d'une subvention conséquente de 67 milliards dont a bénéficié la municipalité, pour faire face à 4 mois de salaires impayés de ses personnels, un fort contingent de plus de 8.000 travailleurs. 80 milliards de recettes, BP et BS ensemble, pour l'année 2016, aurait sans doute valu des acclamations pour une commune « petite » ou même « moyenne ». Mais pas pour Oran la métropolitaine. Cela vaut juste ce que ça vaut : une petite amélioration, un léger mieux.

L'IRRÉDUCTIBLE FACTURE DE FONCTIONNEMENT

Avec ce BS, le budget global de

Pour avoir vendu le sachet de lait à plus de 25 DA Près de 70 commerçants verbalisés par la DCP

Pas moins de 67 commerçants ont été verbalisés récemment par les services de contrôle de la direction du commerce d'Oran pour avoir vendu le sachet de lait pasteurisé à 30 DA au lieu de 25 DA, prix réglementé et fixé par l'Etat, a-t-on appris, jeudi, de cette administration. «Cette mobilisation des services de contrôle ayant ciblé 250 commerçants d'alimentation générale vise à dissuader les contrevenants à respecter le prix réglementaire du sachet de lait pasteurisé, fixé à 25 DA par l'Etat», a indiqué à l'APS le chef

de service de contrôle des pratiques commerciales et de la concurrence de la DCP, Noureddine Mokaddem, annonçant le lancement prochain d'une enquête touchant les laiteries d'Oran. Cette action de contrôle sera menée en coordination avec les services agricoles de la wilaya ainsi que l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL). Elle vise à encadrer efficacement la traçabilité du produit, après quelques manquements constatés dans certaines laiteries du pays qui s'adonnent à des pratiques illici-

l'exercice 2016 s'élève ainsi à 863 milliards de centimes, égal en dépenses et en recettes. La section de fonctionnement se taille la part belle : 740 milliards. Pour la section d'équipement et d'investissement, c'est 257 milliards. Deux chapitres en sont concernés : biens meubles et immeubles (33,2 milliards) et travaux neufs et grandes opérations (224 milliards). Pour l'excédent reporté, il est question d'un montant de 96 milliards et pour la dotation, on note un montant de 160 milliards.

Avec une facture de fonctionnement très lourde, mais qui n'est pas forcément incompréhensible comme le veulent faire croire certaines analyses erronées, la ville d'Oran a toutes les peines du monde à équilibrer son budget et à optimiser l'équipement et l'investissement. Avec des dépenses qui, malgré les efforts, restent encore loin de la rationalisation préconisée, des recettes fort disproportionnées avec les ressources propres, le budget communal qui oscille autour des 800 milliards ne répond plus aux besoins d'une cité métropolitaine. Il n'y a pas péril en la demeure, certes, mais l'équipe de Boukhatem sent le danger se rapprocher. Ce n'est pas l'intuition du conseil municipal, ce n'est pas non plus un scénario qui ressort d'une étude-projection. Ce sont les faits, les vicissitudes de la gestion quotidienne et la tendance des événements, sur la scène, qui le prédisent. Il y a urgence de revoir le système archaïque et inefficace de la Trésorerie communale et de mettre à niveau le système de régie afin d'améliorer les recettes. Ainsi, sur les 501 milliards de cenimes dont est doté le budget primitif (BP) 2016 de la commune d'Oran, seulement 91 milliards, soit 19%, sont consacrés à l'équipement et l'investissement.

Aïn El Turck

La rentrée scolaire et l'Aïd vident les plages

Rachid Boutlélis

Le début de ce dernier week-end, avant la rentrée scolaire, n'a pas drainé la grande foule dans la contrée côtière d'Aïn El Turck. En effet, une certaine baisse d'affluence a été relevée en ce début de week-end par rapport aux précédents sur les plages, qui ont grouillé de monde quelques jours, auparavant, avec la hausse sensible de la température. Cet état de fait a été également, constaté dans les rues, les boulevards et le réseau routier, dans cette contrée, vers laquelle ont convergé des millions de vacanciers, dès le début de la saison estivale et ce, en dépit de la hausse vertigineuse des tarifs affichés par les établissements hôteliers, résidences et autres lieux de villégiature, qui ont dépassé, tout entendement, et ce, sans que, dans la plupart des cas, l'offre de la qualité et des prestations de services soient à la hauteur. Cet indésirable constat s'est malheureusement, conjugué avec l'incivisme et le comportement outrageant osseux de la part de certains jeunes et moins jeunes pseudos vacanciers, qui ne jouissent vraisemblablement d'aucune culture. Nombre de familles, vivement déçues.

USTO Mohamed Boudiaf

Quelque 400 étudiants n'ont pas effectué leur inscription définitive



Quelque 400 étudiants affectés à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran « Mohamed Boudiaf » (USTO-MB) n'ont pas effectué leur inscription définitive, a-t-on appris, jeudi, du chargé de communication de l'établissement. Toutefois, les retardataires bénéficieront d'un délai supplémentaire jusqu'à la fin des inscriptions pouvant s'étendre jusqu'au 25 septembre en cours, a assuré Maamar Boudiaf. S'agissant des recours, le même responsable a indiqué que cette opération se fera via internet, dans la période allant du 14 au 17 septembre en cours. La date de clôture des inscriptions étant prévue pour le 25 septembre.

Pour cette nouvelle année, les bacheliers ont surtout opté pour la

Arzew

Secousse tellurique d'une magnitude de 3,4

Une secousse tellurique de magnitude 3,4 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 09h31 à Arzew (Oran), indique le Centre de recherche en as-

tronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 13 km au nord-ouest d'Arzew, précise la même source.

AÏN-TEMOUCHENT

La sécurité renforcée devant les établissements scolaires

A la veille de la rentrée scolaire, les services de la sûreté de wilaya d'Aïn-Temouchent viennent d'arrêter une série de mesures visant à renforcer la prévention routière à proximité des établissements éducatifs à travers le territoire de la wilaya, indique-t-on dans un communiqué.

Mohamed Bensafi

Les mesures annoncées prévoient, notamment, l'interdiction de stationnement anarchique devant les établissements éducatifs et l'initiation des écoliers au code de la route et surtout au respect des feux de signalisation.

Ces mesures prises par les services de la SWAT entrent dans le cadre de la rentrée scolaire 2016-2017 et visent à assurer la sécurité routière dans le milieu urbain. Les services de la Sûreté de la wilaya d'Aïn-Temouchent viennent ainsi de désigner des équipes pour renforcer la sécurité aux abords des établissements scolaires. Des agents seront donc déployés devant les écoles, les

CEM et les lycées afin de prévenir tout acte de vol, d'agression et de lutte contre l'insécurité. Ajoutant que des patrouilles mobiles seront mobilisées à cet effet. Les services de police seront ainsi renforcés, aux heures d'entrée et de sortie des écoles, au niveau de la sûreté de wilaya et de daïra et de la sûreté urbaine, par des agents, des brigades, voire des patrouilles.

A cet effet, plusieurs programmes de sensibilisation seront animés à l'intention des collégiens et lycéens ainsi qu'à leurs parents, par des cadres spécialisés, en étroite collaboration avec les autorités, la société civile et les médias, dont le rôle est complémentaire du plan global de prévention, élaboré annuellement

par les services de police à chaque rentrée sociale. Le but est de prendre en charge leurs préoccupations en matière de sécurité et de lutter contre l'insécurité dans les zones scolaires. Également une campagne de sensibilisation et de prévention contre la drogue et la mauvaise utilisation de l'Internet sera bientôt lancée, une action axée sur les méfaits et les conséquences néfastes que peuvent engendrer de tels fléaux, note-t-on aussi.

Enfin, la rentrée scolaire reste aussi une occasion pour rappeler aux conducteurs leurs responsabilités dans les accidents, et pour cela, les usagers sont obligés d'être prudents dans le but de préserver les vies des enfants.

Motocycliste tué par un chauffard

Le corps d'un adolescent de 15 ans, qui gisait sans vie, a été découvert abandonné sur la route, dans la nuit de mardi à mercredi, vers 23h30. Il s'agit d'un cyclomoteur renversé par un automobiliste. Selon notre source, la victime, qui présentait plusieurs blessures, a été retrouvée sur la RN 101, axe routier reliant Aïn-Temouchent à Sidi-Bel-Abbès. Son compagnon, un homme de 30 ans, a été grièvement blessé. Il a été transféré en urgence vers l'hôpital où il recevait les soins intensifs pour sa survie. Cependant aucune trace du véhicule entré en collision par le deux-roues.

La dépouille a été déposée à la morgue pour une autopsie et une enquête ouverte, pour déterminer les causes de ce drame. Tous deux sont originaires de la commune d'El-Hassasna (Aïn-Temouchent).

Un tracteur se renverse, un mort à Sidi-Ouriache

Un homme, âgé d'une cinquantaine d'années, est mort écrasé, lorsque le tracteur qu'il conduisait s'est renversé, hier mercredi vers 9h30, non loin d'une ferme agricole dite «Sidi Dahmane», située à un jet de pierre de Sidi-Ouriache, 50 km à l'ouest d'Aïn-Temouchent, apprend-on auprès d'une bonne sour-

ce. La victime est décédée sur le coup, précisent nos sources, et sa dépouille a été prise en charge par les éléments de la Protection civile d'Oulhaça. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Mohamed Bensafi

EL-BAYADH

Les travailleurs de l'E.N.T. HAOUDH entrent en grève

Hadj Mostafaoui

Exaspérés par le silence et le mutisme prolongés de leur direction, plus de 500 travailleurs, des ouvriers et maçons de l'Entreprise nationale des travaux El-Haoudh, viennent de déclarer un mouvement de grève illimité ce lundi dernier par l'entame d'un sit-in devant le siège de cette entité publique, et pour cause, ils attendent depuis plus de cinq longs mois le versement de leurs salaires mensuels respectifs et les jours à venir s'annoncent très difficiles

pour eux à la veille de la rentrée scolaire et de la fête de l'Aïd el kebir. Une revendication portée haut sur des banderoles hissées par des travailleurs au bord de la crise de nerfs, rencontrés en dehors de l'enceinte de l'entreprise. Selon une source très proche de la section syndicale, les premiers licenciements viennent de toucher récemment une vingtaine de travailleurs, signe évident de l'essoufflement de cette entreprise dont les caisses sont taries et sa descente aux enfers est inévitable, conclut notre source qui

ne mise pas gros sur l'avenir incertain de cette entité publique vouée à la fermeture. Pour rappel, cette entreprise publique relève de la direction régionale de Bechar, elle seule habilitée à gérer les fonds de l'ENIT dont les travailleurs viennent de dresser un piquet de grève pour la seconde fois en moins de 12 mois et ceci pour les mêmes motivations. Pour plus d'informations, nous avons tenté de joindre le responsable de l'entreprise mais toutes nos tentatives se sont avérées infructueuses.

MÉCHERIA

Saisie de plus de 2.900 bouteilles de boissons alcoolisées

Les services de la police judiciaire (PJ) de la daïra de Mécheria relevant de la sûreté de la wilaya de Naâma ont procédé, la semaine écoulée, à la saisie de 2.970 bouteilles de boissons alcoolisées de différents types, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Agissant sur informations qui faisaient

état d'une personne en possession de la marchandise prohibée à son domicile, périphérie de la ville de Mécheria, les services de la police judiciaire ont, suite à une perquisition effectuée au domicile du mis en cause, mis la main sur la quantité de boissons alcoolisées sans documents probants, a indiqué la

cellule de communication et des relations générales à la sûreté de la wilaya de Naâma.

La marchandise prohibée a été saisie et son propriétaire a été déféré au parquet de Mécheria qui a ordonné son placement en détention préventive, a indiqué la même source.

TIARET

Opération «coup de poing» de la police

El-Houari Dilmi

La veille de la rentrée sociale et scolaire, de vastes opérations «coup de poing» ont été lancées ces derniers jours par les services de la sûreté de wilaya pour nettoyer la giga-ville de toutes les formes de crime et de délinquance, qui inquiètent certains quartiers de la giga-cité. En effet, en application des orientations de la direction générale de la sûreté nationale, visant à ancrer le sentiment de sécurité chez le com-

mun des citoyens, de véritables opérations «coup de poing» sont lancées, de nuit comme de jour, contre les milieux de la pègre locale, avec l'arrestation de nombreuses personnes lors de descentes diurnes et nocturnes des patrouilles de police.

Selon le chargé de communication à la sûreté de wilaya, des rondes menées par plusieurs équipes de policiers mobilisés pour la circonsistance ont permis de frapper un grand coup dans les milieux locaux du crime et de la délinquance en

tous genres. Au moins trente personnes ont été interpellées durant une seule nuit au quartier «chaud» de Sonatiba, alors que l'opération est toujours en cours pour toucher plusieurs quartiers de la ville de Tiaret.

L'opération visant à lutter contre toutes les formes de crime et de délinquance, «avec des rondes régulières diurnes et nocturnes des patrouilles de police pédestres et motorisées, se poursuivra jusqu'à fin septembre», a-t-on indiqué à la sûreté de wilaya.

OUED R'HIOU

Khermacha se plaint des coupures d'eau



Mahi Ahmed

un certain danger avec les infiltrations provoquées par le pompage de l'eau pour les remplir. La rareté du précieux liquide oblige les citoyens à recourir aux citernes tractées pour s'en approvisionner alors que l'on signale que cette pénurie ne concerne pas le centre-ville où l'eau déferle en abondance.

Ce ne sont que les cités populaires qui sont affectées par ce problème, nous révèle-t-on. Des dépenses supplémentaires sur le budget familial sont de ce fait nécessaires pour éviter la soif. L'on signale qu'un voisin propriétaire d'un forage, en homme bienfaisant, s'est porté volontaire en cette période estivale caractérisée par la canicule pour apporter le secours nécessaire à ses concitoyens. Les responsables de l'Algérienne des Eaux sont interpellés pour atténuer l'ampleur de cette situation.

MASCARA

Un individu retrouvé mort dans un puits

Mohamed Belkacir

Des informations relatent qu'il était étranglé par un fil de fer alors que d'autres avancent qu'il portait des traces de profondes blessures mais toujours est-il que la signature de l'homicide est bel et bien portée. Il a fallu l'intervention des éléments de la protection civile pour retirer de cet endroit la dépouille qui était en état de décomposition par le fait que la mort remonte à près d'une semaine. La victime a été évacuée au service de la médecine légale de l'établissement public hospitalier pour une autopsie et autres formalités judiciaires alors que la procédure d'identification est en cours. Une enquête est déclenchée pour élucider les tenants et aboutissants de ce mystérieux drame.

CHLEF

Installation du commandant du groupement de la gendarmerie

Bencherki Otsmane

curité publics», affirmant, en outre, l'engagement de la Gendarmerie nationale à la consolidation de la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Avant de clore sa courte intervention, le commandant régional centre du Darak El-Watani avait rappelé «la nécessité d'une collaboration étroite de son institution au sein de la wilaya de Chlef avec les autorités sécuritaires, judiciaires et administratives, tout en veillant au respect des lois de la République, afin d'assurer et de consolider l'ordre et la sécurité dans l'intérêt général».

Pour sa part, le lieutenant-colonel Nabil Azil s'est engagé à faire tout ce qui est en son pouvoir pour se hisser au niveau de la confiance placée en lui, en mettant à contribution toute son expérience acquise tout au long de son parcours professionnel au service de la nation et du citoyen, tout en veillant au respect des lois de la République.

AIR ALGERIE

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	14h00
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	14h40
Oran - Béchar	09h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	12h00
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Annaba - Oran	15h40
Béchar - Oran	11h50

DIMANCHE

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	20h25
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h15
Oran - Tindouf	21h45
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	18h30
Alger - Oran	08h15
Adrar - Oran	12h10
Constantine - Oran	17h35
Tindouf (j+1) - Oran	00h45

INTERNATIONAL

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Lyon	07h15
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Istanbul	14h00
Oran - Lille	14h40
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20

Vol

Vol	Arrivée
Lyon - Oran	12h35
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul(j+1) - Oran	22h30
Lille - Oran	21h10
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

Dimanche

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Lyon	13h15
Oran - (Paris-CDG)	14h50
Oran - Alicante	15h20
Oran - Djeddah	17h40

Vol

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h15
Marseille - Oran	18h45
Toulouse - Oran	13h40
Lyon - Oran	18h35
Paris (CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20
Djeddah(j+1) - Oran	07h15

AIGLE AZUR

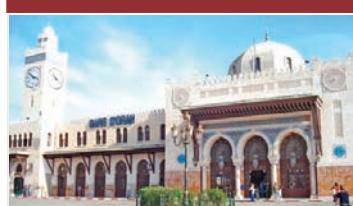
VOL DEP/ARR

Samedi

Paris-Orly - Oran	09h00 / 10h20
Marseille - Oran	17h55 / 18h35
Toulouse - Oran	18h05 / 18h40
Lyon - Oran	12h50 / 13h50
Oran - Paris-Orly	11h20 / 14h40
Oran - Lyon	19h55 / 22h50
Oran - Marseille	19h30 / 22h05
Oran - Toulouse	14h50 / 17h20

TUNISAIR	
Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	09h45

TRAIN



DÉPART ARRIVÉE

ORAN - OUED TLELAT

08h15	08h36
09h30	09h51
13h20	13h41
19h15	19h36

OUED TLELAT - ORAN

08h50	09h15
10h00	10h25
13h50	14h15
19h45	20h10

-----ORAN - ALGER-----

06h25	11h29
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h00

-----ALGER - ORAN-----

06h25	11h29
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h30

-----ORAN - MAGHNIA-----

07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

-----MAGHNIA - ORAN-----

04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

-----ORAN - BECHAR-----

20h30	05h46
BECHAR - ORAN	-----
20h00	05h00

-----ORAN - CHLEF-----

16h15	18h22
CHLEF - ORAN	-----
06h50	09h11

-----ORAN - TEMOUCHEINT-----

08h10	09h40

<tbl_r cells="2" ix="3" maxcspan="1" maxrspan="1" usedcols

Madagascar

Le slam comme thérapie pour les filles-mères devenues parias



Par Tsiresena
MANJAKAHERY de l'AFP

A Madagascar, où plus d'un tiers des femmes tombent enceintes avant 20 ans, de jeunes mamans souvent livrées à elles-mêmes trouvent du réconfort dans le slam, qui leur permet de mettre des mots sur leur détresse et de briser des tabous. Dans une salle de classe à Antananarivo, des filles-mères assises sur des chaises d'enfants jettent sur leur cahier les réflexions qui les ont blessées quand leur vie a basculé. Debout devant le tableau noir, Caylah, une slameuse malgache engagée, longs cheveux bruns retenus dans un foulard aux couleurs chatoyantes, les recueille et les met en rime. «J'ai été trahie par mon amour / Et je suis tombée enceinte / Il m'a donné tant de promesses / Qu'il va me respecter et ne pas me saboter / Personne n'a pu deviner / Que tout cela n'est que parole en l'air, qui ne vient pas du coeur / Et maintenant je suis devenue une maman, une dame». Un résumé du douloureux parcours de Nanjara Fenonirina Razafindrakoto, qui a mis au monde à seulement 16 ans une petite fille. Mère et enfant vivent aujourd'hui dans une minuscule pièce à Antananarivo. Les mères célibataires restent un sujet extrêmement tabou sur la Grande Ile. «Dans la société malgache, donner naissance à un enfant sans avoir un mari est une honte», explique

Ranaivo Feno Hanitrinaina, l'une des responsables de l'association Aina, à l'origine de l'atelier slam. Les jeunes mères ne disposent d'aucune aide gouvernementale à Madagascar. Seule une poignée d'associations, dont Aina, leur apportent du réconfort. Pour lutter contre les grossesses précoces, des organisations mènent des campagnes de sensibilisation en encourageant notamment l'utilisation des préservatifs, une pratique cependant contestée par l'Eglise catholique, très influente sur la Grande Ile. «J'habitais avec mon copain. Quand il a appris que j'étais enceinte, il m'a quittée», poursuit Nanjara. «Ce qui me préoccupe le plus est de trouver l'argent pour vivre alors que je suis toujours en formation» dans le secteur agricole, explique-t-elle en berçant sa petite fille. «J'étais enceinte, enceinte / Je ne pouvais pas le cacher / Qui devrait avoir honte ? / Toi ou moi ? / Je transpire comme de l'huile», slame-t-elle devant des jeunes mères de l'atelier, qui saluent son courage par des applaudissements. Maria Lalao Nirina est plus chanceuse. Son compagnon ne l'a pas abandonnée quand elle a accouché d'une petite fille Williane. En revanche, sa famille ne lui adresse plus la parole. «Tout le monde me jette des mauvais regards parce que je suis tombée enceinte très jeune», confie Maria, les yeux tristes. «J'aime le slam», poursuit-elle. «Cela développe mon esprit et guérit les

douleurs dans mon cœur».

FARDEAU DE LA HONTE

Une fois par semaine, Caylah - qui a fait le buzz cette année, sur internet avec un premier clip très critique envers le gouvernement malgache - aide des jeunes mères à s'exprimer grâce au slam. «Le mauvais regard de la société sur les mamans précoces entraînent un repli de ces filles sur elles-mêmes», constate cette artiste de 22 ans, convaincue que «le slam peut aider les mères mineures à s'ouvrir, s'exprimer, s'accepter soi-même, ne pas baisser les bras et avoir confiance en leur avenir». En trois séances, les adolescentes parlent de leur première rencontre avec le père de leur enfant, la grossesse et la réaction de leurs proches à l'annonce de leur maternité. Comme le résume l'un des textes écrits par les jeunes mamans lors de l'atelier «slamothérapie». «Un jouet pour les mecs et dénoué de toute dignité / Qui a ouvert ses cuisses un peu trop tôt / Qui veut partir alors que personne ne lui a donné une bague / Une maman précoce / Et c'est nous qui portons le fardeau de la honte». Une honte dont les mères, mais aussi leurs jeunes enfants, sont victimes. Dans la salle de classe, Miora Anna Fanantenana Randriambolona, 17 ans et mère d'une petite fille qu'elle élève seule, fait un terrible aveu: «Des fois, je n'ai pas envie de regarder mon enfant».

Pakistan: au moins 13 morts dans une attaque contre un tribunal

Au moins 13 personnes ont été tuées et 40 blessées vendredi dans une nouvelle attaque visant la justice pakistanaise, menée par un kamikaze contre un tribunal de la ville de Mardan, dans le nord-ouest du Pakistan, a indiqué la police. L'assaillant a lancé des grenades avant de déclencher sa veste explosive au milieu de la foule présente en début de matinée, a indiqué à l'AFP un policier, Faisal Shehzad. «Au moins dix personnes ont été tuées», dont deux policiers a-t-il ajouté. Cette attaque n'a pas été revendiquée pour le moment. Elle intervient trois semaines après un attentat suicide particulièrement meurtrier qui a décimé le barreau de Quetta, capitale de la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du pays. Avocats et juges sont régulièrement pris pour cible au Pakistan par des groupes armés qui



s'en prennent également à d'autres cibles faciles, comme les écoles. Un autre attentat a visé un quartier populaire chrétien ven-

dredi matin à Peshawar, capitale de la province de Khyber Pakhtunkhwa, située à environ 60 km à l'ouest de Mardan.

Kazakhstan

Un café animé par des handicapés mentaux pour briser les stéréotypes



Par Darya BORONILO
de l'AFP

Ce café d'Almaty ressemble à n'importe quel autre. Mais avec sa quarantaine d'employés souffrant de troubles mentaux, il veut briser les stéréotypes et faciliter l'accès au travail de personnes longtemps rejetées par la société kazakhe. Avant d'être embauchée l'année dernière comme serveuse au Training Café d'Almaty, la plus grande ville du Kazakhstan, Jouldouz Abdoukarimova, 26 ans, avait peu d'espoir de trouver un emploi, de même que ses collègues qui souffrent tous de troubles mentaux ou de difficultés d'apprentissage. «J'ai beaucoup appris en travaillant ici», confie à l'AFP cette jeune femme timide qui a passé son adolescence dans une institution spécialisée pour handicapés mentaux. Malgré des efforts récents des autorités pour améliorer les conditions de vie des personnes handicapées, le Kazakhstan, ex-république soviétique d'Asie centrale, a encore du mal à surmonter les stéréotypes qui existaient à l'époque de l'URSS. Les personnes souffrant d'un handicap mental léger étaient alors souvent internées et celles atteintes de maladies plus graves se retrouvaient dans des établissements psychiatriques avec un régime quasi-carcéral. «L'idée que ces gens pouvaient travailler, étudier dans des écoles ordinaires et même suivre des études supérieures n'est jamais venue à personne», se souvient Asia Akhtanova, qui dirige l'Association des parents d'enfants handicapés, fondée à Almaty après la chute de l'URSS en 1991. Plus de 700 patients dont la plupart ne représentent pas de danger pour la société et sont capables de travailler continuent à vivre aujourd'hui dans des institutions spécialisées à Almaty, une ville de 1,5 million d'habitants, selon des experts. Et seulement 3% des personnes handicapées dans le pays ont un emploi, selon les statistiques officielles. Quelque 200.000 personnes figurent sur le registre officiel des personnes souffrant de troubles mentaux chroniques dans ce pays de 17 millions d'habitants, ont affirmé cette année des médias locaux.

«SANS FRONTIÈRES»

Mais cette femme ne cache pas avoir peur pour l'avenir de son fils de 20 ans, handicapé mental, en déplorant que le Training Café soit pour l'heure la seule initiative dans sa ville visant à aider les personnes avec handicap à s'intégrer dans le monde du travail. «Combien de personnes capables de travailler passent toujours leur vie entre les murs des institutions pour handicapés mentaux?», s'interroge-t-elle. L'une des fondatrices du café, la psychologue Rassima Temerbaïeva, se veut plus optimiste, en confiant à l'AFP son projet d'ouvrir des cafés similaires dans d'autres villes kazakhes et dans les pays voisins, au Kirghizstan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan. «Au Kazakhstan, les personnes handicapées sont cantonnées dans des frontières étroites. Et ce café, c'est un endroit où les frontières n'existent pas», explique-t-elle.

EFFORTS RÉCENTS

Le café, qui sert des plats traditionnels kazakhs et russes, bénéficie d'un soutien financier de l'ONG Open Society

Allemagne: un réfugié meurt en brûlant son épouse

Un homme de 45 ans, résident d'un foyer de réfugiés de l'ouest de l'Allemagne, est mort jeudi en brûlant son épouse qui a été grièvement blessée, selon la police. Ce demandeur d'asile dont la nationalité n'a pas été précisée, déjà connu des services de police, a agressé sa femme parce qu'elle voulait le quitter, selon un communiqué de la police. Il a alors voulu la brûler, déclenchant un incendie, dans lequel il a péri, dans le centre d'accueil de Rüdesheim, qui héberge qua-

torze personnes dans l'ouest du pays.

Son épouse a été grièvement brûlée et hospitalisée. Deux autres résidents ont été blessés. L'Allemagne a accueilli 1,1 million de demandeurs d'asile l'an dernier et en attend environ 300.000 cette année. L'afflux de réfugiés s'est accompagné d'une forte hausse des incendies visant les centres d'accueil, attribués dans la grande majorité des cas à l'extrême droite. Des rixes entre résidents de ces foyers ont aussi lieu régulièrement en raison de conflits personnels ou ethniques.

Vietnam

Le Len Dong contre maladie, stress, et problèmes familiaux

Par Tran Thi Minh Ha
de l'AFP

Maladie, stress, problèmes familiaux... Au Vietnam, le Len Dong s'attaque à tous ces maux. Cette tradition chamanique interdite pendant des décennies par les colonisateurs français puis par le régime communiste connaît un regain de popularité. Pendant ces longues cérémonies, dont la date est soigneusement choisie pour avoir lieu sous de bons auspices, les esprits des morts viennent prendre possession du médium qui alterne chant et danse, au rythme minimaliste de la musique. Au son des tambours et des chants, ce dernier est souvent en transe et attaque des ennemis invisibles avec une épée, boit et fume. «Quand je suis en service, j'ai l'impression que quelqu'un me laisse pénétrer au cœur de chaque chose, de chaque mot que je prononce, de chaque mouvement que je fais. Je ne suis plus moi-même», explique à l'AFP La Thi Tam, chaman professionnelle. Au cours de la cérémonie qui a lieu dans un petit temple qu'elle a aménagé elle-même, cette dernière ne cesse de changer de costumes, de chapeaux et d'accessoires de couleurs vives. Le lieu déborde d'offrandes et de bâtonnets d'encens, rappelant l'atmosphère des temples bouddhistes de ce pays d'Asie du sud-est, où perdurent en parallèle les croyances populaires comme le pouvoir des chamans. Vue comme une hérésie, Le Len Long a été officiellement interdit par les autorités communistes jusqu'en 1980. Sa pratique a toutefois continué en secret.



A la fin des années 1980, les restrictions ont petit à petit été levées et aujourd'hui la pratique est tolérée par les autorités. Cette ancienne coutume date du XIII^e siècle et fait appel aux «esprits des morts via le corps des vivants pour relier le passé et le présent», d'après l'ouvrage de Nguyen Ngoc Mai intitulé «La cérémonie du Len Dong: histoire et valeur», une référence sur le sujet. La Thi Tam, ancienne chanteuse de 50 ans, pratique le Len Dong depuis une quinzaine d'années, après avoir été poursuivie, dit-elle, par un esprit dans son sommeil. Malade pendant un mois ensuite, incapable de manger, elle raconte s'être retrouvée à «ramper autour de sa maison en prononçant des mots étranges».

TEMPLES PRIVÉS

Désespérée, elle s'est lancée dans le Len Dong sans rien dire à son mari policier. «La science, c'est exceptionnel, mais l'esprit du Len Dong est quelque chose d'incompréhensible qui ne peut pas s'expliquer ni s'imaginer», affirme-t-elle à l'AFP dans son petit temple. «Après les cérémonies, je me sens heureuse, je sens que j'ai réalisé de bonnes choses», confie cette dernière, rayonnante. «Mes trois enfants pratiquent le Len Dong», affirme Dao Thi Huong, elle aussi adepte. Cette dernière était persuadée qu'ils allaient hériter de la malchance de leurs ancêtres et risquaient donc une mort précoce. «J'avais très peur. S'ils n'avaient pas participé aux cérémonies, ils seraient morts», affirme-t-elle, dans un pays où le culte des ancêtres a rang de religion. D'après des chercheurs, cette pratique peut aider les personnes soumises à un stress intense ou souffrant de troubles psychologiques mineurs. Mais elle reste controversée. «Ceux qui ne comprennent pas peuvent se dire que je suis fou», confesse Nguyen Thanh Tung, un autre adepte. «Je ne pensais pas être impliqué dans cette pratique un jour. Mais je pense que dans ma vie précédente, je devais être le fils d'un héros national», assure-t-il.

France

Lyon expérimente des minibus sans chauffeur

Un service de navettes autonomes, électriques et sans conducteur, mais avec des passagers, a été lancé hier vendredi à Lyon, dans le centre-est de la France, pour être expérimenté pendant un an, «une première mondiale» selon les responsables de l'opération. Deux navettes de la société française Navya, dont un prototype avait été testé en 2013, doivent desservir en rotations de 10 minutes cinq arrêts de la ligne mise en service dans un nouveau quartier du centre-ville. Longue de 1,3 kilomètre, la desserte sera ouverte au public à partir de ce week-end. Une quinzaine de personnes au total peuvent être transportées dans chaque véhicule. «Cette période d'un an est destinée à tout tester, de la technique au modèle économique» qui reste à déterminer, a expliqué Christophe Sapet, président de la société Navya, spécialisée dans les solutions de transport innovantes. Limitée à une vitesse de 20 km/h pour le service, la navette Arma est un bijou de technologie à 200.000 euros pièce, équipée de caméras de guidage en stéréovision, des capteurs laser, un GPS et une autonomie de six à huit heures. Elle est déjà testée dans de nombreuses autres villes de France, amis aussi à Sion en Suisse, mais

sans passager. Fin août, de premiers taxis sans chauffeur ont commencé à circuler à Singapour lors d'un essai à portée limitée. D'autres initiatives dans cette nouvelle technologie sont annoncées. Le service américain de réservation de véhicules par téléphone mobile Uber veut tester des voitures sans conducteur dans la ville américaine de Pittsburgh (est). De son côté, la société Alphabet, maison-mère du géant internet Google, avait annoncé en mai un partenariat avec le constructeur automobile Fiat Chrysler pour développer sa flotte de voitures autonomes, qu'elle espère mettre en service d'ici à fin 2016.

1.725 migrants secourus au large de la Libye

Les garde-côtes italiens ont annoncé que 1.725 migrants avaient été secourus jeudi au large de la Libye, portant à plus de 14.000 le total depuis dimanche. Présents à bord de 14 canots pneumatiques et de deux petites barques, ils ont été recueillis par des navires de la marine italienne, de l'opération européenne contre les passeurs Sophia et de plusieurs ONG, ainsi que par deux navires marchands. L'activité reste donc intense au large de la Libye, après une série de grosses journées depuis dimanche, dont un record lundi avec

6.500 personnes secourues. Selon les informations des garde-côtes, trois décès au total sont à déplorer, trois personnes retrouvées mortes mercredi sur un canot, ce qui représente un exploit pour les secours, tant les conditions des migrants sur ces embarcations surchargées sont précaires. Ainsi, quand plus de 13.000 personnes avaient été secourues en moins d'une semaine fin mai, une série de naufrages avaient fait des centaines de morts. Et malgré l'importance de la vague actuelle d'arrivées, due probablement à une météo favorable, leur

Le karaté sauve un Japonais des griffes d'un ours

Un Japonais, qui s'était retrouvé nez à nez avec un ours noir d'Asie peu affable, a pris la situation en main et contré efficacement l'attaque grâce à sa maîtrise du karaté. L'homme de 63 ans, venu jeudi paisiblement pêcher dans un torrent de montagne, a soudainement été attaqué, sans raison affirme-t-il, par un spécimen d'1,90 m de ce mammifère griffu. «L'ours était tellement fort qu'il m'a fait tomber», a raconté vendredi Atsushi Aoki à la chaîne de télévision Tokyo Broadcasting System. «Il m'a retourné et mordu ici», a-t-il poursuivi en montrant sa jambe. Mais au lieu de prendre ses jambes à son cou, le pêcheur s'est placé en position d'attaque, le poing droit en avant, puis il a roué de coups les yeux de l'ours. L'animal est parti se réfugier dans les bois. «Je me suis dit +soit c'est moi qui le tue, soit c'est lui qui me tue+», a raconté M. Aoki à la chaîne publique NHK. Le vaillant pêcheur est

Batteries qui explosent

Samsung suspend les ventes du Galaxy Note 7

Samsung Electronics va suspendre les ventes de son smartphone Galaxy Note 7, dont la batterie de certains modèles a vraisemblablement explosé, une décision prise pour éviter que l'incident n'entame l'image de la marque sud-coréenne. Le géant de la téléphonie a précisé qu'il remplacerait les appareils de tous ceux qui ont acheté ce smartphone à écran large. «Nous avons reçu plusieurs informations sur l'explosion de la batterie du Note 7 qui a officiellement été lancé le 19 août», a déclaré aux journalistes le chef de l'activité mobile de Samsung, Koh Dong-Jin. «Nous avons confirmation qu'il y a un problème de batterie», a-t-il ajouté. Samsung a d'ores et déjà écoulé un million d'exemplaires du Galaxy Note 7 en Corée du Sud, mais également aux Etats-Unis. Vingt-quatre d'entre eux ont d'ores et déjà présenté ce problème de batterie, a déclaré Koh Dong-Jin, qui s'est dit «profondément désolé» pour cet incident. Cela fait quelques semaines

Un nouveau textile permet de rester au frais

Des chercheurs américains ont créé un textile bon marché à base de matière plastique qui permet de mieux résister à la chaleur. Selon les inventeurs, cette avancée, publiée jeudi dans la revue américaine Science, devrait permettre aux personnes vivant dans les pays chauds de rester plus au frais sans air climatisé. «Si nous parvenons à rafraîchir les personnes plutôt que les bâtiments où elles vivent et travaillent, nous pourrions faire des économies d'énergie», explique Yi Cui, professeur adjoint de science des matériaux et ingénierie à l'Université Stanford en Californie. Ce nouveau matériau, résultat du mariage de la nanotechnologie, de l'optique et de la chimie, permet à l'organisme de décharger la chaleur. Selon les scientifiques, le corps peut ainsi se rafraîchir de deux degrés Celsius de plus que s'il portait un vêtement de coton. Comme le coton ou le lin, ce nouveau matériau permet l'évaporation de la sueur. Mais il est en plus doté d'un mécanisme inédit qui laisse passer les radiations infrarouges émises par le corps. Tous les objets, y compris notre organisme, rejettent de la

chaleur sous cette forme d'ondes lumineuses invisibles. Les couvertures nous permettent de rester au chaud en piégeant ces émissions de chaleur. Ce sont ces radiations thermiques qui nous rendent visibles dans l'obscurité avec des lunettes de vision nocturne. «Entre 40 à 60% de la chaleur corporelle se dissipe sous forme de radiations infrarouges quand nous sommes assis au bureau», explique Shanhui Fan, professeur d'ingénierie électrique et l'un des co-auteurs. Selon lui, «très peu d'études, voire aucune, n'avaient été menées jusqu'alors pour concevoir un textile favorisant la dissipation des radiations infrarouges». Pour tester la capacité à rafraîchir de ce tissu expérimental comparativement à un linge de coton de la même épaisseur, les chercheurs ont placé un petit morceau de ces étoffes sur une superficie ayant la même température que la peau et mesuré la quantité de chaleur retenue par chacun des échantillons. Selon Shanhui Fan, cette étude ouvre la voie à de nouvelles façons de refroidir ou de chauffer des objets sans recourir à des sources d'énergie extérieures.

CAN-2017

La CAF rassure le pays organisateur malgré les violences

« Il n'y a aucun changement, on suit la situation au Gabon », a expliqué à l'AFP Junior Binyam, le directeur des médias et porte-parole de la Confédération africaine de football (CAF), interrogé au sujet des émeutes au pays hôte de la CAN-2017 (14 janvier au 5 février). « Dans l'état actuel des choses, le calendrier communiqué par la CAF est maintenu, il n'y a pas de souci à se faire. Il y a un tirage au sort le 19 octobre prévu à Libreville, on n'y est pas encore », a ajouté Junior Binyam. « On a les réunions annuelles de la CAF (basée au Caire) entre le 21 et le 27 septembre, toutes

les commissions permanentes se réunissent, parmi lesquelles la commission d'organisation de la coupe d'Afrique des nations (...) La situation sera évaluée et discutée au moment des réunions annuelles », a-t-il encore expliqué. A la question +existe-t-il un plan B ?+, Junior Binyam a répondu: « Ce n'est pas le moment de faire ce débat-là ». L'annonce de la réélection controversée du président sortant Ali Bongo mercredi en fin de journée par la commission électorale a déclenché une nuit d'émeutes meurtrières et de pillages à Libreville et dans d'autres villes du pays.

Transferts

La Premier League dépense 1,38 milliard d'euros !

Les 20 clubs de l'élite du foot Anglais ont dépensé 1,38 milliard d'euros au mercato estival, établissant un nouveau record, a révélé jeudi le cabinet Deloitte: le dernier jour du marché, mercredi, l'Angleterre a même dépensé 184 M EUR, soit presque autant que la France pendant deux mois (196 M EUR). Suivent ensuite par ordre décroissant, la Serie A (Italie) avec 701 millions d'euros, puis la Bundesliga (Allemagne) avec 546 M EUR, la Liga (Espagne) 475 M EUR et la Ligue 1 (France), donc, avec 196 M EUR.

L'année dernière, le championnat anglais avait dépensé 1,03 milliard d'euros: cela représente une augmentation de 34% en un an. La Premier League tire ses moyens pharaoniques des droits TV les plus élevés du monde: 2,3 milliards par saison. Manchester United s'est par exemple offert le joueur le plus cher de la planète, Paul Pogba (ex-Juventus), vendu pour 105 M EUR (+ 5 de bonus). « Le contrat des droits TV a créé une situation où le prix des transferts et les salaires allaient augmenter », commente l'ancien coach emblématique de Manchester United, Alex Ferguson, au Dailymail. Sans condamner pour autant l'inflation: « C'est assez correct pour les salaires des joueurs: ce sont eux qui fournissent le produit que les gens veulent voir, en Premier League notamment ». On évoque pour Zlatan Ibrahimovic (passé du Paris SG à Manchester United) un salaire hebdomadaire de 261.300 euros ! Comment les autres championnats vivent la toute puissance anglaise? L'Italie n'a pas à se plaindre avec le transfert de Paul Pogba. La Juve a très largement réinvesti cette somme pour recruter Gonzalo Higuaín, Miralem Pjanic ou Marko Pjaca. Le transfert d'Higuaín est le plus important jamais réalisé en Italie (90 M EUR). Les opérations Pogba et Higuaín expliquent donc largement que la Serie A arrive en deuxième position des championnats les plus dépensiers. Mais l'Inter Milan a aussi beaucoup dépensé, avec l'accord du groupe chinois Suning, son nouveau propriétaire. Avec les

arrivées de Joao Maria, Ever Banega, Antonio Candreva, Gabigol ou Cristian Ansaldi, les Milanais ont dépensé plus de 113 M EUR, selon la Gazzetta dello Sport. Avec seulement 10 M EUR d'entrées, le bilan de l'Inter sur ce mercato est déficitaire de plus de 100 millions d'euros. L'Espagne vit bien la situation, puisqu'elle a gardé ses joyaux Cristiano Ronaldo (Real Madrid), Lionel Messi, Neymar, Luis Suarez (Barcelone) ou encore Antoine Griezmann (Atletico Madrid). Et la Liga profite aussi des dépenses de la Premier League. Monchi, directeur sportif de Séville, a décortiqué la façon de penser des clubs anglais dans le Guardian: « Leur attitude est: je ne vais aller dénicher (les futurs talents) comme Seydou Keita à Lens, je vais attendre que Séville le fasse ». L'argent autorise les clubs anglais à ne pas prendre de risque ». Cet été, l'international allemand Shkodran Mustafi, défenseur de Valencia, a ainsi été transféré à Arsenal contre 41 M EUR selon la presse anglaise.

A l'annonce officielle de son recrutement mardi soir, c'était déjà le 17e joueur à avoir fait le voyage d'Espagne vers l'Angleterre... La Bundesliga, selon le site allemand Transfermarkt, est le championnat qui a profité le plus des mannes anglaises: 190,2 M EUR, contre 176,6 à l'Espagne et 161 M EUR à l'Italie. « Quand on a un club anglais au téléphone, les prix ne sont plus du tout les mêmes », a exposé le manager du club allemand Schalke 04, Christian Heidel, sur Eurosport. C'est une chance de notre point de vue ». Le manager sait de quoi il parle puisqu'il a vendu à Manchester City le jeune Leroy Sané pour 50 M EUR, selon la presse, faisant de ce joueur de 20 ans le plus cher de l'histoire du football allemand. La France elle non plus n'a pas à s'en plaindre: Michy Batshuayi est passé de Marseille à Chelsea pour 40 M EUR, et le club londonien a même racheté pour 30 millions d'euros David Luiz au Paris SG, selon la presse, même si le Brésilien avait fait le chemin inverse pour près de 49,5 millions d'euros il y a deux ans.

Mondial-2006

Beckenbauer poursuivi par la justice suisse



Franz Beckenbauer, la légende du football allemand, est poursuivi par la justice suisse pour gestion déloyale, escroquerie et blanchiment d'argent dans le cadre d'une enquête en cours sur l'attribution du Mondial-2006 à l'Allemagne. Le parquet fédéral de Berne a également annoncé que trois autres membres du comité d'organisation de cette Coupe du monde étaient poursuivis dans la même procédure: Theo Zwanziger et Wolfgang Niersbach, tous deux anciens présidents de la Fédération allemande de football (DFB), et Horst-Rudolf Schmidt, ancien secrétaire de la DFB. La justice suisse a aussi annoncé que des perquisitions avaient eu lieu ce jeudi en huit endroits, en collaboration avec les autorités allemandes et autrichiennes. Le cofinancement d'une soirée de gala à hauteur de 7 millions d'euros, réduite par la suite à 6,7 millions d'euros, est au cœur des investigations», a-t-elle indiqué.

La justice suisse « soupçonne les prévenus d'avoir su que ce montant ne devait pas servir à financer cette soirée, mais au remboursement d'une dette qui n'était pas due par la Fédération allemande de football », ajoute encore le communiqué. Ces informations parcellaires, difficiles à déchiffrer, ne

sont en tous cas qu'un volet d'une affaire à la portée beaucoup plus vaste: l'Allemagne a-t-elle ou non payé de hauts responsables du football mondial pour qu'ils lui attribuent le Mondial-2006 ? Aucune preuve n'en a jamais été fournie, mais les soupçons ont été suffisants pour que le comité d'éthique de la Fifa ouvre une enquête en début d'année. Par ailleurs, un rapport d'experts - le cabinet Freshfields - mandatés par la DFB en mars a laissé planer le doute, affirmant: « Nous n'avons pas trouvé de preuve d'achat de votes mais nous ne pouvons l'exclure ». Et de souligner que certains délégués de la Fifa, au moment de l'attribution de la Coupe du monde, semblaient avoir soudainement et au dernier moment changé leur vote en faveur de l'Allemagne. La candidature allemande l'avait finalement emporté de justesse sur celle de l'Afrique du Sud (12 voix contre 11). L'affaire avait démarré fin octobre 2015 lorsque le magazine allemand Der Spiegel avait accusé l'Allemagne d'avoir utilisé un fonds secret de 10 millions de Francs suisses (6,7 millions d'euros) pour acheter des voix et obtenir l'organisation de ce Mondial. Ce fonds aurait été alimenté, à la demande de Franz Beckenbauer, par l'ancien patron d'Adidas, le défunt Robert

FIFA

Le salaire d'Infantino fixé à 1,5 million de francs suisses par an

Le salaire du président de la Fifa Gianni Infantino a été fixé à 1,5 million de francs suisses par an (1,38 million d'euros), soit moins de 25% de la rémunération de son prédécesseur Joseph Blatter, a annoncé mercredi la Fédération internationale. « La sous-commission des rémunérations et le président de la Fifa se sont mis d'accord sur un salaire annuel brut de 1,5 million de francs suisses, plus des avantages en

nature », a précisé la Fifa dans un communiqué. Ces avantages en nature sont constitués d'une voiture et d'un logement de fonction ainsi que de remboursements de frais à hauteur de 2000 francs suisses par mois (1800 euros environ), a précisé la Fifa. Ce contrat a pris effet au 27 février 2016, a précisé la Fédération internationale à l'AFP. Dans son communiqué, la Fifa a souligné qu'aucun bonus ne sera versé au patron

du football mondial en 2016, « la politique de rémunération actuelle de la Fifa étant inadéquate et ouvrant la porte à des dysfonctionnements et à un mauvais usage ». A partir de 2017, des bonus pourront par contre être touchés par M. Infantino, sur la base de critères objectifs en cours d'élaboration qui tiendront compte à la fois des missions et des finances de la Fifa ainsi que des résultats des réformes engagées par l'institution.

Cyclisme - Tour d'Espagne

Le Belge Jens Keukeleire vainqueur de la 12^e étape



Quatrième succès belge sur le Tour d'Espagne 2016. Après Gianni Meersman (Etixx-Quick Step), par deux fois, puis Jonas Van Genechten (IAM), c'est Jens Keukeleire (Orica-BikeExchange) qui s'est imposé ce jeudi à Bilbao, lieu d'arrivée de la douzième étape, l'une des plus longues (193,2 kilomètres). Il a notamment devancé dans un sprint en petit comité le Français Maxime Bouet (Etixx-Quick Step), deuxième. Seul Jens Keukeleire (Orica-BikeExchange) a battu le coureur de l'équipe Etixx-Quick Step, de deux vélos quand même, donc plutôt confiant, pour apporter à la Belgique un quatrième succès sur cette Vuelta, tous au sprint, après Gianni Meersman (Etixx-Quick Step), par deux fois, puis Jonas Van Genechten (IAM).

Et au sprint, alors qu'Alejandro Valverde (Movistar) était attendu, Keukeleire, qui va vite et qui grimpe, l'emporte, devant Bouet.

EN - Eliminatoires CAN-2017

Brahimi et Slimani reprennent, Belkaroui se blesse



L'international Yacine Brahimi a rejoint le stage de la sélection nationale au Centre technique de Sidi Moussa et pris part à la séance d'entraînement de jeudi soir après l'échec de son transfert vers Everton (Div 1, Angleterre), indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet. Brahimi (26 ans) a été autorisé à retarder son arrivée à Alger afin de conclure son transfert vers la formation de la ville de Liverpool en provenance de son club actuel, le FC Porto (Portugal), mais la transaction est tombée à l'eau lors des ultimes instants du mercato estival, mercredi passé. Pour sa part, Islam Slimani, qui a quitté mercredi le regroupement des Verts pour signer à Leicester City, cham-

pion d'Angleterre en titre, a réintégré l'entraînement de ses camarades et participé à la séance de jeudi, la quatrième depuis le début du rassemblement de l'équipe nationale en vue de la réception du Lesotho, demain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), dans le cadre de la 6e et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de 2017 prévue au Gabon. Par ailleurs, le défenseur Hichem Belkaroui, touché aux adducteurs, est incertain pour ce prochain match de la sélection algérienne. Il s'est entraîné en marge du groupe lors de la séance de jeudi soir, la quatrième des Verts depuis le début de leur regroupement, indique la FAF, assurant que la blessure du nouveau joueur de l'ES Tu-

nis «évolue bien». Toutefois, Belkaroui sera fixé sur sa participation ou non face au Lesotho après qu'il soit soumis, à un dernier contrôle par le staff médical de l'équipe nationale, précise la même source. La séance d'entraînement d'aujourd'hui aura lieu au stade Tchaker. Le match face au Lesotho sera le premier de la sélection algérienne sous la coupe de son nouvel entraîneur serbe, Milovan Rajevac, qui a succédé, en juillet passé, au Français Christian Gourcuff dont le contrat a été résilié sur sa demande en fin mars dernier. L'Algérie, leader incontesté de son groupe J a déjà assuré sa qualification pour la phase finale de la CAN, tandis que son adversaire du jour n'a plus aucune chance de passer.

Dopage - Recours

Youcef Belaili auditionné par le TAS de Lausanne

Le joueur Youcef Belaili, a été auditionné jeudi par le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne suite au recours qu'il a introduit au niveau de cette instance après avoir été suspendu quatre ans pour dopage par la Fédération internationale de football (FIFA).

Belaili a été accompagné par deux avocats, un diri-

geant de l'USMA, ainsi que son ex-coéquipier dans cette formation, championne d'Algérie en titre, Kaddour Beldjilali.

Le milieu offensif de 25 ans espère voir sa sanction, prononcée en octobre dernier, allégée. Belaili, considéré comme l'un des meilleurs joueurs du championnat algérien, a été stoppé dans son

élan alors qu'il venait d'entamer une saison de premier ordre. Sa suspension lui a coûté la résiliation de son contrat avec l'USMA, mais le club de la capitale ne l'a pas lâché en l'aidant dans son action auprès du TAS dans l'espoir de le réintégrer si sa suspension venait d'être réduite, précise-t-on de même source.

Handball - Division excellence saison 2016-2017

Le système de compétition adopté

Ali Sadji

Sur les quatorze clubs composant la division Excellence, seuls trois étaient absents à la réunion de préparation de la saison 2016/2017, à savoir le MC Oran, le MC Saïda et l'Olympique El-Oued. Et pourtant, cette réunion avait pour objet l'adoption du système de compétition de la prochaine saison avec deux options en débat : une poule unique re-

groupant les 14 clubs, ou deux groupes de sept clubs. C'est la seconde option qui a reçu l'aval des représentants des clubs présents et la compétition se déroulera donc en deux phases. La première en aller et retour à l'issue de laquelle les quatre équipes occupant les premières places de chaque groupe seront qualifiées au play-off pour la seconde phase qui se jouera également en aller et retour. L'équipe terminant en

Composition des groupes

Groupe A: GSP - JSES - ICO - MCS - ESAT -

OEO - HBCEB

Groupe B: CRBBA - CRBB - CCL - CRBM -

MBT - MCO - CREA

tête du play-off sera déclarée championne d'Algérie. Les trois équipes restantes de chaque groupe disputeront le play-down, tandis que les deux dernières formations rétrograderont en Nationale 1. En marge de cette réunion, le représentant de la chaîne Dzair TV a remis à la FAHB un projet de retransmission en direct des rencontres de la division Excellence pour la saison 2016/2017 et ce, en raison de l'engouement populaire pour le hand qui se situe en deuxième position derrière le football. A noter que le coup d'envoi du championnat sera donné le 7 octobre 2016.

CR Belouizdad

Alain Michel ne fait pas l'unanimité

M. Lamine

À Belouizdad, les fans sont arrivés à se demander si les problèmes du CRB résident seulement au niveau du staff technique car, à chaque fois que l'équipe se retrouve mal en point en championnat, c'est l'entraîneur qui est désigné comme le responsable de cette situation et devient le bouc émissaire. On procède alors immédiatement à son changement. De fait, c'est un comportement entretenu sciemment par les dirigeants afin de dégager leur responsabilité dans cette situation. Le cas de l'entraîneur Fouad Bouali est l'exemple le plus édifiant de ce qui arrive au Chabab qui retourne à la case départ après l'éviction de ce technicien qui s'est abstenu, jusqu'à maintenant, de polémiquer sur son départ inattendu, alors que le retour

d'Alain Michel constitue une véritable énigme. En effet, les supporters se demandent si le technicien français pourrait faire mieux que la saison écoulée où il était en poste. Il y a que les dirigeants ont préféré faire appel à cet entraîneur en raison de sa connaissance de l'effectif, et c'est certainement cet aspect qui a incité le coach à tenter une nouvelle expérience avec le CRB. Au demeurant, Alain Michel connaît bien la maison ainsi que les joueurs qu'il avait sous la main, ce qui va lui faciliter la tâche. Mais, en contrepartie, il est tenu d'éviter, coûte que coûte, de retomber dans les mêmes erreurs commises la saison passée. Les supporters du CRB, qui demeurent sceptiques à propos du retour d'Alain Michel, sont toutefois prêts à se réconcilier avec ce dernier, mais tout en souhaitant qu'il arrive à relancer

RC Relizane

Le conseil d'administration s'engage à régler le problème des dettes

M. Zeggai

Match perdu par forfait à Relizane même, défaillance de trois points, un million de dinars d'amende pour le RCR qui sera de surcroît privé de la quote-part de droit TV. En outre, on parle de 70 millions de centimes de sanctions financières écoperées par le Rapid chez les jeunes catégories.

Après deux journées seulement, le RCR compte six points de retard sur les premiers non relégables, le NAHD, la JSS, le CAB et l'OM. Un triste bilan pour le club de la Mina qui aurait, avec un peu plus de sens de professionnalisme, de sagesse et de rigueur dans la gestion, poursuivi son ascension après son accession historique en Ligue 2 sous la présidence de Mohamed Zerrouki. En tout cas, le Rapid, qui vit les moments les plus sombres de son histoire, semble condamné à l'éternel recommencement par la faute de dirigeants inconscients du danger qui guette le club des milliers d'inconditionnels. La gestion catastrophique du président Hakim Bouhenni et ses collaborateurs qui l'ont propulsé à la tête du RCR, a mis le club dans le désarroi.

Mais là où le bâton blesse, c'est que cette situation ne semble pas trop inquiéter les autorités locales ou les notables de la ville. Le RCR est-il devenu orphelin de ses

hommes ? Selon notre enquête, nous parvenons à la conclusion suivante : le RCR est otage de certains intérêts, et une révolution est indispensable par la mise en place des mécanismes pour permettre au Rapid de retrouver sa vitesse de croisière. Tout le monde à Relizane sait que Hakim Bouhenni n'est pas le seul responsable de cette mascarade.

Pour détourner l'opinion publique et atténuer la tension, Hakim Bouhenni a annoncé sa démission pour favoriser la création d'une nouvelle SSPA où, selon notre source, le conseil d'administration sera composé de sept personnes, à savoir Mohamed Hamri, M'Hamed Azzi, Mustapha Zerrouki, Abdelkader Aouf, Sid Ahmed Abdelsadouk, Hamidou Tahrat et Benzineb Abdelfettah, en attendant la nomination du PDG de ladite nouvelle société sportive, même si notre source souligne que Benzineb Abdelfettah ou Hamidou Tahrat sont pressentis. Selon nos informations, Hakim Bouhenni, pourtant démissionnaire, pourrait occuper le poste de porte parole.

Quant à Haoue Abdelkader, annoncé comme l'homme de la situation, il a décidé de prendre du recul en raison de la situation du Rapid. Abdelkader Haoue persiste toujours à vouloir investir au Rapid

mais sous conditions. « J'étais prêt à investir au club mais sous certaines conditions. J'ai pris contact avec quelques joueurs de la saison écoulée pour avoir une idée sur les dettes.

J'ai rencontré plusieurs investisseurs qui m'ont soutenu dans ma démarche, mais à la seule condition de ne plus travailler avec les dirigeants du précédent exercice. Je n'ai aucun intérêt, que ce soit personnel ou politique, et je ne cherche aucun intérêt à travers ce club », affirmera-t-il. Par ailleurs, et pour ce qui est de l'équipe proprement dite, les joueurs sont dans l'expectative et accusent un déficit considérable dans la préparation, le RCR n'ayant pas disputé le moindre match amical depuis près de trois semaines. Aussi, le problème d'hébergement persiste toujours chez les joueurs. En somme, les scénarios se multiplient à Relizane, mais aucune solution ne se profile à l'horizon à moins que cette nouvelle SSPA réussisse à limiter les dégâts.

C'est du moins le souhait des milliers de fans du RCR qui ne savent plus à quel saint se vouer, d'autant plus qu'on persiste au Rapid à vouloir faire du neuf avec du vieux. Face à la situation qui prévaut au sein de l'équipe, le défi est certes difficile mais guère impossible.

ANNONCES CLASSÉES



■Appartement à louer F3 bien équipé avec climatisation et Internet. Adr : Larbi Ben M'hidi en face cinéma Murdjado 4ème étage ORAN - N° Tél : 0772.38.85.42 - Prix : 4,5 U/mois

■A vendre Appart F5 - 4ème et dernier étage. Sup. 100 m². Situé à Yaghmoracen à côté Salle des fêtes Chahrazed - Bien aéré - Livret foncier - Acté - Tél : 0783.50.67.46

■Part. Loue F4 bien situé, trois façades, au 3ème étage sis à Haf El Chouhada - ORAN - Tél : 0668.67.49.67

■A louer 2 Pièces + Cour + WC - situé à Castors près de la salle des fêtes Mordjène et marché des Voitures - ORAN - Tél : 0791.96.54.03

■Vends joli Appartement à F4 BOUSFER-Ville - 1er étage d'une Villa bien située construction récente - Tél : 0551.27.65.70 - 0661.20.51.37

■Vends joli F3 - Acté + Livret foncier - 3ème étage - Libre de suite (Vide) en face Commissariat central (Boulanger - ORAN) - Prix après visite - Tél : 0549.62.89.18

■Alouer 3 Appartements : F4 Rez-de-Ch. 185 m² Conv. Prof. Libérale - F3, 1er étage, 112 m²; F3, 2ème étage, 112 m² Niv. de Villa à Bir El Djir + Garage 9 sur 3 m - Tél : 0772.01.67.73

■Loue grand F4 à Ain Turck (ORAN). RDC. 130 m² avec Jardin clôturé (Pas loin de la Daïra) pour 12 mois renouvelable - Endroit calme et sécurisé - Tél : 0661.58.00.52

■Vends Appart F3 - Acté - Double façade - Bon état - 5ème étage - Situé à El Kema - ORAN - Prix raisonnable - Tél : 0771.13.79.37

■Logement à vendre ou à louer F3 - Acté - 1er étage à Akid Lotfi (près des Pompiers) - Contactez : 0778.61.04.14

■Couple sans enfants cherche Location à ORAN ou environs - Tél : 0770.42.47.57

■A louer F2 à Ain Turck - Cap Falcon à côté du Commissariat El Bahia du 01/09/16 au 30/05/17 - Tél : 0557.73.05.48

■A vendre Appart F3 refait à neuf Front de mer 2ème étage vue sur mer - Prix offert 800 U - Tél : 0557.57.13.82

■Vends Appartement F3 en RDC avec cour aménagée ainsi qu'un parking clôturé. Conviennent pour Profession libérale ou Crèche - Cité Grande Terre - ORAN - Tél : 0549.62.45.68 - P.D. : 1,3 M

■Je vends joli Appartement F3 de 45 m² très propre situé à Maraval, 2^{ème} étage, avec toutes commodités, dalle de sol, faïence... dans un quartier très calme. Cité Sonatrach à proximité Mosquée Benchaïda - Tél : 0561.12.98.80

■A vendre Appartement à Gdyel : F3 - Sup. 68 m² au 1^{er} étage - Acté - à côté les Pompiers, nouveau immeuble - N° Tél : 0555.77.74.66

■Vds Appartement à MOSTA Cite 300 Logts : F4 - 4^{ème} étage - Acté - Possibilité Promesse de Vente - P. Fixe : 980 U - Tél : 0771.04.29.33

■A vendre un bel F5 - 110 m² à Akid Lotfi. 5^{ème} et dernier étage. Toutes commodités. Bien situé, éclairé - Prix après visite - Tél : 0553.98.15.66

■TLEMCEN : Loue Appart F4, Haut de villa, très bien situé Bab Wahran (derrière Société Générale) avec garage - Tél : 0551.88.06.12 - 0771.97.88.96

■A vendre ou à louer Appartement 3 Pièces - Cuisine - Salle de bain et Toilettes à la Cité Lobet en face Complexe sportif des Castors - ORAN - Prix après visite SVP - Tél : 0555.80.20.38

■Avendre Appart F3 aux Lauriers Roses, aménagé en luxe avec toutes commodités (Chauffage central - Clim) meublé - au 1^{er} étage (Dé sistème) - Tél : 0771.80.65.48

■A louer Appart F5 à Yaghmoracen - ORAN au 1^{er} étage - Prix 5 U/mois. Avance une année + 1 mois de cautionnement - Libre de suie - Tél : 0673.31.30.30

■A vendre un Appart F4 - Acté - au 9^{ème} étage avec Ascenseur - 106 m² - situé à Haf Sabah Rond-point café Dubaï - ORAN - Prix 900 négociable - Tél : 0773.44.69.62

■Vends Appart de luxe de 103 m² dans une résidence sécurisée H24, quartier calme, bon voisinage. 2 Ch. Et gd balcon ouvert sur cuisine équipée (AVIVA) toute climatisée avec balcon. Vue sur mer et 5 mn de la plage. SDB avec Jacuzzi, au 4ème étage avec Ascenseur à Claire-Fontaine - Ain Turck - N° 0550.43.82.86

■Vends à ORAN Appart F3 au 1^{er} étage - Acté + L.F. - Libre de suite sis à Haf Zitouna Grand Terre - ORAN - Pour visite Tél : 0773.33.75.74

■A louer Appart F3 - 80 m² - 2^{ème} étage à Haf El Yasmine - Bien situé - Calme et sécurisé - Tél : 0797.57.88.08

■Loue Appartement en plein centre-ville. Nouvelle construction 1^{er} étage 2^{ème} étage - Tél : 0549.54.99.61 - 0550.70.23.25 - Visite à partir de 14 H 00

■Vends dans une Villa 1 RDC : Grand Salon + 3 Chambres + Cuisine - SDB - WC - 1 Garage + Cour + Jardin - Pas loin de l'Hôpital Pédiatrique de Canastel - Tél : 0790.62.85.77 - Le prix après visite

■TLEMCEN : Vds F3 transformé en F4 - Sup. 80,5 m² situé au 2^{ème} étage Cité 1060 Logts Imama - Refait à neuf - Toutes commodités - Tél : 0551.99.00.66

■Loue F3 - 82 m² Grand Standing face Sheraton - Vue sur mer - 5^{ème} étage Ascenseur - Climatiseur - Chauffage - Garage - N° Tél : 0555.19.71.21

■Lou des Apparts meublés et équipés - Toutes commodités - Garage - Eau H24 - dans un quartier très calme, résidentiel à Trouville - Ain Turck - ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■A louer : F2 meublé. 1^{er} étage Rue Nouar Khadija (Plateau) - Joli Studio américain (genre petit F2) bien meublé. 3^{ème} étage Place d'Armes (Demandé une année d'avance) - A vendre : F3 Désimétement à Ain Turck - Prix après visite - Tél : 0549.14.63.75

■TLEMCEN : Vds Joli F3 + extension, 70 m² environ, 3^{ème} étage Cité des Ponts et Chausées - Calme et très ensoleillé - Bon voisinage - Livret foncier prêt - Meilleur prix du quartier - 850 M fixe - Tél : 0559.51.79.39

■Lou des beaux Apparts F2 et F3 équipés dans la Résidence Cherine, avec toutes commodités (Restaurant - Cafétéria - Hammam - Sauna...) - Parc-Plage - Ain El Turck - Corniche oranaise - Tél : 0777.013.41.44 - 041.44.59.15

■Vends F5 cité à Seddikia (ORAN) à proximité - Rez-de-chaussée - Aménagé à neuf - Acté - Sup. 100,87 m² - Tél : +ADSL - Libre de suite - Tél : 0556.81.05.43

■Appartement F3 à vendre au 2^{ème} étage dans un immeuble de 3 étages - Refait à neuf - Ec-kmühl - ORAN - Tél : 0540.49.68.76

■A vendre F3 - Acté - Modifié F2 - Gde Cuisine - Gde SDB - 2 Façades - au 1^{er} étage à Mers El Kébir - ORAN - Tél : 0771.44.98.84 - 0799.94.13.11

■MARSABEN MHIDI ex-PORT-SAY: Louer Appart luxueux de standing neuft - Tout équipement face à la plage. F4. Terrasse vue sur la mer. Chambre climatisée - Possibilité garage fermé - Tél : 0668.89.45.92

■A vendre Appart F5. Sup. 100 m² situé à Yaghmoracen à côté Salle des fêtes Chahrazed. 4ème et dernier étage - Bien aéré - Acté + Livret foncier - 3 façades - Tél : 0778.50.67.46

■Vente d'un Appartement F4 (140 m²) de luxe style haussmannien moderne, avec matériaux italiens. Cuisine équipée de toute commodité - Frigo (ARRISTON), Congélateur (ARRISTON). Machine à laver (ARRISTON). Lave-vaisselle (ARRISTON). Plaque chauffante (ARRISTON). Hotte (ARRISTON). Four (SIEMENS). Micro-onde (SAMSUNG), avec Ascenseur neuf. L'Appartement possède 10 fenêtres aluminium (Technal) Domestique double vitrage rideau électrique (aluminium français), porte de qualité américaine + luminaire espagnol moderne de haute qualité. Le côté électrique : (générale électrique) / Les prises et les interrupteurs sont de marque Legrand en daim + chauffage central ; à côté du consulat de France Boulevard de la Soummam (possédant une vue sur mer dégagée, sur hôtel Royal, et une vue splendide sur la montagne) - Tél : 0770.10.25.25

■Pharmacie à ORAN recrute Vendeur (se) qualifié (e) maîtrisant CHIFA. Envoyer CV à : pharmnewjob@gmail.com

■Ecole privée EL HAYAT SCHOOL Place Fontanelle - GAMMETTA - Recrute un Chauffeur de bus avec expérience (Catégorie D) - Se présenter avec CV

■Société A.M.S. cherche Installateur Caméra et Alarme à AÏN TEMOUCHENT - A.M.Securite2012@gmail.com

■Ecole privée EL HAYAT SCHOOL Place Fontanelle - Gametta - ORAN Recrute : Adjoints d'éducation - Surveillant général - Censeur - Directeur - Gestionnaire - Pour l'année scolaire 2016 / 2017 - Se présenter avec CV

■A.V. Villa R+1 - 330 m². Vieux Canastel - 16 m de façade - Endroit calme - R.C. : Grand Garage + Hall + Avant-cour + 1 Saloon + Cuisine + Bain + Gde Cour - 1^{er} : Grand Hall + 4 Chambres + SDB - Tél : 0540.42.31.97

■A vendre Villa à Courbet - Actée - à côté Hôtel Sheraton - Surface 360 m² - RDC : 2 Garages - 1^{er} étage : 7 Pièces - 2^{ème} étage : 3 Pièces + Terrasse - ORAN - Tél : 0555.77.74.66

■A vendre la moitié d'une Maison 60 m² composée de : Garage - 1 Pièce - SDB - Cuisine - Couloir - à Bir El Djir - Tél : 0558.68.04.51

■TLEMCEN : Vends Maison R+1 - 2 façades - Actée - 165 m² - Prix après visite - Finie à 70% - entre Tlemcen et Remchi (TAOUNIA) Hennaya - Tél : 0554.31.41.12

■Tél : 0662.03.98.18 - Vds : M.M. 120 m² R+1. Acte. 850 M. Haï Rabah Misserghine - M.M. 80 m² R+1. Acte. Es-Senia Douar 1,1 M - M.M. R+2. Acte + Local. 2,2 M. Boudjemaâ

■Vds Chalet américain F5 - Cuisine - 02 Salles de bain + Garage + Jardin sur un terrain de 320 m². Bâti 100 m². Libre de suite - T. bon voisinage Ain El Bia (BETHIOUA) Camp 5 à 20 min d'ORAN - Tél : 0550.28.71.02

■Cherche une Maison à acheter ou Hâouch ou un Appartement - Payment sur place et le total de la somme - Appeler vite le : 0699.79.68.41

■A louer Villa luxe : Cour + RDC + 2 étages. Gde Terrasse. Toutes Commod. Clm + Fixe. Internet. Rideaux Elect. : 7 Ch. + 4 sanitaires + 2 Salons style marocain + 2 Gds Halls + Gde Cuisine luxe + Terrasse. Vue sur mer et sur route Hôtel Sheraton - Tél : 0772.52.63.41 - 0770.30.25.23

■Villa à louer pour Société à Maraval à côté la Mosquée Kouba - 6 Pièces + Salon + 1 grand Jardin entouré + Magasin à vendre Bd Mascara Villa Nouvelle ORAN 22 m² - Tél : 0778.53.70.01

■Vds Villa 400 m² R+2 Traversier ex-Camp canadien 2 Faç. RDC + 2 Terrasses + Cour de 100 m² avec Bâche d'eau. Puits avec moteur. Atelier de 120 m². Garage pour 2 Véh. 4 SDB. Chauffage avec chaudière avec Gaz de ville. Force motrice 380 + 220 / VRD réalisé. Route goudronnée et Clm - P. Ap. visite - Tél : 0771.92.91.60

■Part vend T.B. Villa à MISSERGHINE Haï ZABANA - R+1 - Actée + Livret foncier - Construction toute neuve - Quartier résidentiel + A vendre T.B. Cafétéria 2 F. - Actée avec Matériel d'origine établie. Neuf - Tél : 0552.66.13.93 - 0791.83.23.50

■Vends Maison double façade - R. de. Ch. + 1 + 2 Magasins à Victor Hugo - Tél : 0675.84.83.37 - Après 17 H - Prix après visite

■Part vend T.B. Villa à MISSERGHINE Haï ZABANA - R+1 - Actée + Livret foncier - Construction toute neuve - Quartier résidentiel + A vendre T.B. Cafétéria 2 F. - Actée avec Matériel d'origine établie. Neuf - Tél : 0552.66.13.93 - 0791.83.23.50

■Magasin électroménager à ORAN cherche Agent de saisi Femme - Expérience exigée - Contacter : 0777.94.97.62

■Pharmacie Nekkache centre-ville cherche Vendeur expérimenté. Horaire 12 H - 19 H - Jour de fermeture Vendredi - Prire Tél au : 0772.37.37.24

■Homme âgé de 48 ans, marié, sérieux, résident à ORAN : Cherche Travail - Etudie toutes propositions - Tél : 0776.22.39.32

■Embauche Gardien 60/65 ans dans parking sécurisé à ORAN - Non fumeur. Trav. 1 J. sur 2-15 J. mois. Sal. 1300 DA. Sérieux - Appeler de 9 h à 18 h Tél : 0542.32.54.65

■Sté basée à ORAN recrute des Agents commerciaux ayant une bonne élocution en français, débutants acceptés (formation assurée). Temps complet / Temps partiel - Envoyez votre CV à : eimn.recruit@gmail.com - Tél : 0771.35.23.72.

■Institut IBN KHALDOUN ORAN-Centre recrute dans l'immédiate Assistant d'Administration (H/F) sérieux (se), maîtrise parfaitement l'outil informatique et le français - Envoyez CV avec Photo par email : recrute.ins@gmail.com

■Salon de coiffure " Dames " à Cité Petit - ORAN cherche Coiffeuse qualifiée - Contacter : 0790.82.09.21

■Restaurant MAGIC FOOD cherche un Barman qualifié (Homme ou Femme) (Crêpe, Glace...etc.) - Tél : 0535.58.43.65

■Pâtisserie ORAN-Ville cherche Briocheur qualifié - 1/2 Ouvrier - Apprenti avec diplôme - Tél : 0557.62.97.31

■Sté de Distribution implantée à la Zone Industrielle d'Es-Senia (Oran) recrute : Administrateur Base de données et Système - WIN - Serveur / SQL. 2012. Utilisation des langues : SQL, PLSQL (ETL, Reporting, Cubes OLAP), connaissance de la suite Microsoft BI (SSIS, SSAS, SSRS), Cristal Report - Envoyez vos candidatures : recrutement@sbdistribution-dz.com

■Je recrute une Assistante en anglais bien vouloir avec expérience - Envoyez votre CV par email : eurlmed10@yahoo.fr Société Import / Export

■Dame cherche Poste commercial Stés éta- tiques ou privées : Longue expérience com- mercial, bancaire et chargée d'affaires - Mail : a.aoumar@yahoo.fr

■Sté mixte recherche un Directeur RH expé- rience 7 ans et + en Gestion Personnel, CNAS, Paie,

Formation-Espanyol de Barcelone La première Académie en Algérie et en Afrique ouvre ses portes

L'Espanyol de Barcelone, a ouvert sa première Académie en Algérie et en Afrique, spécialisée dans la formation de jeunes talents de football, ont annoncé les organisateurs, jeudi à Alger.

« C'est une fierté pour le club d'ouvrir sa 1ère Académie en Algérie et en Afrique, mais aussi une grande responsabilité, dans la mesure où nous devons former une génération de footballeurs », a indiqué Eloy Perez, ancien joueur, et directeur des Académies de l'Espanyol, lors d'une conférence de presse à Alger. « Je suis persuadé que les sportifs qui rejoindront notre Académie, pourront progresser, tout en ayant la possibilité de faire partie de l'Académie du club en Espagne, car la devise du club est la concrétisation du rêve des jeunes talents, mais qui nécessite la collaboration des efforts de toutes les parties » a-t-il ajouté. Le représentant du club a en outre, souligné la nécessité de connaître davantage le milieu familial et scolaire du joueur pour

mieux s'adapter à sa nouvelle situation, et ne pas se concentrer seulement sur le volet sportif ». Le coordinateur général de l'Académie d'Alger, Mohamed Necham a indiqué de son côté que « l'Espanyol de Barcelone, constitue le meilleur « profil » pour la formation des jeunes talents algériens, lesquels ont soulevé l'admiration des responsables espagnols qui ont proposé de les prendre part à des tournois en Espagne afin de retenir les meilleurs éléments et les intégrer à « l'Académie de l'Espanyol ». Par ailleurs, la partie espagnole a proposé la nomination d'un directeur technique qui supervisera un staff d'entraîneurs détenteurs de la licence CAF-A. « Nous avons entrepris des contacts avec des entraîneurs disposant de la licence « CAF-A », dont certains vont entamer

leur travail à l'instar de Farid Boucenna et Djamel Arab », a ajouté le coordinateur général, en soulignant que les deux meilleurs éléments seront retenus à la fin de chaque saison pour intégrer l'Académie de l'Espanyol Barcelone. Selon les responsables de l'Académie implantée à Dely Brahim (Alger), 50 jeunes font déjà partie de cette école, et les inscriptions sont toujours en cours.

Les jeunes talents prennent part aux entraînements lors des jours de repos scolaire à savoir: vendredi, samedi et mardi après-midi, sans toutefois « bénéficier de l'internat, pour ne pas perturber leur scolarité » selon le responsable de l'Académie d'Alger qui précise que les droits d'inscription s'élèvent à 50.000 DA l'année, soit (5 millions de centimes).

Ex-président du GCM et de la FAF La famille sportive n'a pas oublié Berrahal Benaoumeur

R. S.

Hadj Mohamed Raoua, le président de la FAF et Hadj Ahmed Bensekiane, président de la LRFO, ont pris attaché avec Berrahal Benaoumeur, ex-président du GCM et de la FAF, pour s'enquérir de son état de santé, ce dernier étant alité en raison de maladie. Par la suite, c'est Rabah Madjer qui s'est rendu au domicile du concerné à Mascara. Ces gestes ont été très appréciés par les proches et la famille de Berrahal Benaoumeur dont l'état de santé

s'est nettement amélioré, selon une source médicale. A noter que plusieurs personnalités politiques, à l'image de Miloud Chorfi et des figures sportives ont tenu à montrer leur soutien à Berrahal. Il s'agit de Belaid Lacarne, Tayeb Mehiaoui, président du CSA/MCO, Bengaraâ Belkacem, ex-président de l'ASMO, et de nombreux anciens joueurs ayant évolué sous sa coupe.

Ces louables initiatives, qui honorent leurs auteurs, ont été bien accueillies par le milieu sportif à l'Ouest. Berrahal Benaoumeur a été très

USM Oran

Mahrouz Noureddine, nouvel entraîneur

M. Z.

À près le départ du désor mais ex-entraîneur de l'USMO, Aïssa Kendouci, le président de la formation unioniste n'a pas attendu pour trouver son successeur. En effet, le premier responsable de l'USMO, Bouakil Rabie, a jeté son dévolu sur l'ancien coach du CRT, l'US-MT et du ZSAT, Mahrouz Noureddine qui n'est plus à présenter. Le nouveau driver des « Noir et blanc » n'est pas un inconnu dans le milieu footballistique puisqu'il a porté les couleurs du CRT et de l'ASMO, avant d'aller ten-

ter sa chance en Belgique en compagnie des Meguenni et Boukar. Conseiller en sports spécialité football et titulaire des diplômes requis, il a déjà entamé son travail avec sa nouvelle équipe qu'il supervisera cet après-midi à Hammam Bou-Hadjar dans un match amical face à MCB Aïn Ouessara. Quant aux objectifs, les choses sont claires pour le nouveau coach unioniste. « Je me suis entendu avec le président Bouakil Rabie de mettre dans un premier temps sur pied une équipe compétitive avec un seul mot d'ordre, rigueur dans le travail et discipline,

car là, il s'agit de l'USMO que nous sommes obligés de bien représenter avec tout le respect qu'on vole à ce club historique. Ensuite, nous allons voir à l'œuvre nos individualités et la composante du groupe avant d'afficher nos ambitions. Nous comptons sur l'état d'esprit et la solidarité des joueurs d'autant plus que j'ai constaté la présence de bons éléments réceptifs et ayant cette envie de réussir », nous a dit Mahrouz Noureddine à cet effet. Par ailleurs, nous avons appris que Kendouci a opté pour le RCG Oran, club évoluant en Régionale deux.

GC Mascara Benmehdit et Boumekhra rejoignent le groupe

Abid Djebbar

Les deux joueurs engagés par les dirigeants du GC Mascara lors de la période de recrutement, en l'occurrence Salim Boumekhra (RCR) et Benmehdit Hichem (USMA) sont de retour et viennent de renforcer l'effectif du Ghali, nouveau pensionnaire de la Ligue 2 exerci-

ce 2016-2017.

Il convient de rappeler que ces deux joueurs, qui avaient donné leur accord au cours de l'intersaison, se sont éclipsés et n'ont pas donné signe de vie depuis l'entame de la préparation pour des raisons qui demeurent toujours confuses. Il s'avère que, cette fois, ils sont revenus à de meilleurs sentiments en rejoignant le

groupe. Et pour rattraper le retard à la suite de cette absence avant l'entame de la première journée du championnat, qui aura lieu probablement le 9 septembre prochain, le staff technique a mis au point une préparation spécifique réservée dans ce sens à ces joueurs dont on attend qu'ils apportent le plus escompté.

JS Sidi Brahim La préparation s'intensifie avec un effectif étendu

Kadiri M.

Après l'historique accès à l'effectif lors de cette intersaison, les dirigeants ont confié la barre technique à l'ex-coach du CR Ben-daud, Nechniche qui fut, rappelons-le, son principal adversaire lors du dernier exercice de la saison écoulée. Et c'est sous sa houlette qu'a débuté la préparation à Sidi Brahim. Au niveau de ce club, les stages de préparation ont été volontairement évités par l'équipe dirigeante présidée par Hadj Bekhaled. Outre ce choix de gestion, il faut signaler la désignation comme adjoint de El Guili Tayeb, un enfant du cru. Ce qui est rassurant, c'est que la JSSB a conservé son ossature, tout en consacrant 500 millions de cen-

times pour le volet recrutement. C'est ainsi que dix nouvelles recrues ont été étoffées l'effectif lors de cette intersaison, dont cinq espoirs issus de l'USMBA et d'autres joueurs de retour au bercail. Ceci signifie que le club vise clairement le maintien dans ce palier et attend, par ailleurs, le versement de la prime d'accès qui est de l'ordre de 400 millions octroyée par la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Cette aide est la bienvenue et s'ajoute à la contribution de l'APC de Sidi Brahim présidée par le dynamique maire Lachlak Abbes, et qui est de l'ordre de 900 millions de centimes. Cette subvention a été approuvée lors du budget supplémentaire de la commune. Cette bouffée d'oxygène est attendue avec impatience

Sidi Bel-Abbès - Ligue de wilaya de cyclisme Les bilans moral et financier adoptés



Ph. Arch.

Kadiri M.

Avant tout, il faut signaler que la ligue de wilaya de cyclisme que préside Fertous Abbès a eu le mérite d'avoir relancé cette discipline sportive sur les bords de la Mekerra dès 2012 après un long sommeil. Cette structure vient de tenir son AGO au niveau du centre de loisirs scientifiques de Sidi Bel-Abbès.

Ces travaux se sont déroulés en présence d'une vingtaine de membres is-

sus de cinq clubs qui composent cette structure relativement nouvelle. Un grand programme d'action et de formation a été concocté et qui sera matérialisé par l'organisation d'une multitude de courses dans la wilaya, sans oublier les nombreux autres challenges et courses nationales et ce, d'une façon régulière, selon les observateurs de la petite reine.

Aussi, des délais sont fixés pour le recueil des candidatures, la date du 25 septembre 2016 étant retenue pour l'organisation de l'AG élective.

FAF - Formation des entraîneurs

Vers la signature d'une convention avec la fédération française

La fédération algérienne de football (FAF) si gnera prochainement une convention avec son homologue française dans le cadre de la formation des entraîneurs, a annoncé vendredi le président de la fédération algérienne (FAF) Mohamed Raouraoua. «Nous allons signer une convention avec la fédé-

ration française (FFF) dans le cadre de la formation de plus de 300 techniciens algériens, à qui on va leur octroyer un diplôme reconnu par les instances mondiales et notamment européenne», a affirmé Raouraoua. Il s'agit de la première convention qui sera signée entre les deux fédérations dans le domaine de la formation des

LFP- Ligue 2 Les derbies blidéens se joueront au stade Tchaker

Le président de la Ligue de football professionnel Mahfoud Kerbadj, a réaffirmé vendredi que les rencontres derbies entre les trois clubs de la wilaya de Blida, pensionnaires de la Ligue deux algérienne, auront lieu au stade Mustapha-Tchaker de Blida. L'USMB et le RCA, relégués au deuxième palier à l'issue de l'exercice précédent, ainsi que le WAB, pro-

mu dans cette division, s'affronteront pour la première fois en Ligue deux, dont le coup d'envoi sera donné le 9 septembre en cours. Kerbadj, invité de la radio nationale, a toutefois précisé que la LFP se garde le droit de délocaliser les derbys blidéens à un autre stade s'il y ait un obstacle pour les programmer dans l'enceinte de Tchaker. Le grand stade de

L'énigmatique transfert «avorté» de Yacine Brahimi

Ce devait être le transfert record d'un international africain, dépassant les 40 millions de Sadio Mané. Le transfert de Brahimi à Everton semblait très bien engagé pour finalement avorter », a indiqué le site spécialisé DZfoot. « Les deux clubs semblaient d'accord sur le prix de 41 millions d'euros demandé par Porto, le joueur était en Angleterre depuis deux jours pour la finalisation de la transaction, autorisé même par la FAF à sécher le stage de l'EN, mais en milieu d'après-midi, alors qu'on attendait la traditionnelle visite médicale et la signature, les négociations ont achoppé sur de nouvelles prétentions portugaises », a affirmé la même source. Selon les observateurs, le Fc Porto s'est montré très gourmand finalement, avec l'ajout d'une clause de

20% à la revente, puis d'une augmentation du tarif demandé. Mercredi vers en fin d'après-midi, plusieurs sources annonçaient l'interruption des négociations, avant que le club anglais ne ferme complètement la porte à d'autres propositions. « Par la suite, Everton s'est tournée vers une autre cible, l'international français Moussa Sissoko. Les choses semblaient conclues quand ce dernier a fait faux-bond pour signer à Tottenham pour 35 millions millions d'euros », ajoutera DZfoot sur son site internet. Finalement, l'entraîneur Ronald Koemann a jeté son dévolu sur Enner Valencia, arrivé en prêt de West Ham, après l'échec dans le dossier du Napolitain Manno Gabbiadini. Quant à Brahimi il poursuivra donc l'aventure avec le FC Porto, même si l'entraîneur Nuno

Nabil Ghilas rebondit à Gaziantep

L'international algérien, Nabil Ghilas va rebondir à Gaziantep (Div 1, Turquie) pour lequel il a signé un contrat de prêt d'une année avec option d'achat mercredi soir, dernier jour du mercato estival, indique le club sur son site internet. Ghilas avait porté les couleurs de Cordoue et Levante (Liga espagnole) au cours des deux précédents exercices, également à titre de prêt du FC Porto (Portugal).

Et si sa première saison en Espagne fut somme toute honorable (il a marqué 7 buts) même si son équipe n'a pu se maintenir parmi l'élite, il a vécu une deuxième année très difficile sur les terres ibériques, passant le clair de son temps sur le banc de touche de Levante, qui a fini par descendre en deuxième palier. Ghilas (27 ans) avait no-

tamment brillé sous les couleurs de Morierense FC en Portugal pour lequel il a joué entre 2010 et 2013. Son sens de but qui a fait de lui l'un des meilleurs buteurs du championnat portugais en 2013, lui a permis de rejoindre le FC Porto mais sans pour autant s'y imposer. L'attaquant algé-

rien a également été convoqué en sélection nationale en 2013. Il a même participé avec les Verts au Mondial-2014 au Brésil.

Le joueur est néanmoins sorti des plans du staff technique national depuis novembre 2014, date de sa dernière apparition sous le maillot algérien.



Championnat d'Angleterre Slimani pourrait débuter contre Liverpool le 10 septembre

L'international algérien Islam Slimani qui s'est engagé pour cinq ans avec le champion d'Angleterre Leicester pour un montant de 30 millions d'euros, pourrait effectuer ses grands débuts contre Liverpool le 10 septembre prochain à l'occasion du déplacement des Foxes à Anfield pour le compte de la quatrième journée du championnat, selon le site officiel du club. Le meilleur buteur des Verts en activité devrait rejoindre son nouveau club lundi prochain au lendemain de la

Belfodil et Bahlouli rejoignent le Standard de Liège



L'international algérien Ishak Belfodil, libre de contrat, s'est engagé pour deux saisons avec le club belge du Standard de Liège, a annoncé jeudi le site officiel de l'équipe de première division de football. «Le Standard de Liège et Ishak Belfodil ont trouvé un accord: l'attaquant algérien, libre de contrat, vient de signer un contrat de 2 saisons (1+1) avec notre club» précise la même source.

Agé de 24 ans, Belfodil avait résilié «par consentement mutuel» la veille son contrat avec le club emirati de Baniyas une année seulement après son arrivée. Il avait inscrit 11 buts en 23 matches de championnat. Le directeur sportif du Standard de Liège Olivier Renard a estimé que l'arrivée de l'attaquant algérien est une opportunité pour son équipe. «Ishak était une opportunité pour nous car il était libre actuellement. C'est un joueur polyvalent

capable de jouer à plusieurs postes en attaque. Sa taille (1,92 m) est un atout et il est doté de belles qualités techniques. Il nous donnera plus de choix au niveau offensif. Il y a quelques années, Ishak était un grand espoir du foot français. Il se réjouit de relancer sa carrière à Sclessin.» a-t-il dit. Ishak a commencé sa carrière professionnelle à l'Olympique Lyonnais en 2009 avant d'être transféré au Parme FC (34 matches/8 buts) en 2012. Un an plus tard, il signe à l'Inter de Milan (10 matches/1 goal). Après un prêt à l'AS Livourne et un retour à Parme FC, il a rejoint le Baniyas FC (23 matches/11 buts) la saison passée. Belfodil qui compte également 14 sélections en équipe nationale d'Algérie, n'est pas convoqué pour la rencontre des Verts contre le Lesotho. De son côté, l'autre attaquant algérien, Farès Bahlouli a conclu son transfert vers le Stan-

Medhi Tahar s'engage pour trois saisons avec Angers

L'international algérien, Medhi Tahar, s'est engagé pour trois ans avec Angers SCO dans les derniers instants du mercato estival, clôturé mercredi à minuit, annonce le club de Ligue 1 française de football. Tahar, joueur de l'équipe réserve du Lille OSC jusqu'en 2014, saisit l'opportunité offerte par le Paris FC pour prouver sa valeur et découvre à 24 ans le championnat de National. Sa saison est plei-

ne de belles promesses et se ponctue par une accession au niveau supérieur et c'est là qu'il éclot aux yeux du grand public. Ses prestations en Ligue 2 lors de l'exercice 2015-16 convainquent Christian Gourcuff de faire appel à lui en sélection algérienne. Milieu polyvalent de 26 ans, il est également capable de jouer en défense centrale, c'est d'ailleurs à ce poste qu'il a évolué en équipe nationale lors de

TÉLÉVISION



09.00 Bonjour d'Algérie (Best of)
10.00 Dar Oum Hani
10.25 Bihar e'sabaa
10.50 Djinane oua kinane
11.15 Tahta el mouraqaba
12.00 Journal télévisé en français
12.25 El aahd e'tamine



09.50 Motus
10.20 Les Z'amours
10.55 Tout le monde veut prendre sa place
11.55 Météo 2
12.00 Journal
12.20 13h15, le samedi...
12.56 Météo 2
13.05 Tout compte fait
14.45 Grandeur nature
16.35 Meurtres au paradis
17.45 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal
19.54 Météo 2



10.44 Les as de la jungle en direct
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.25 Les grands du rire
14.15 Les carnets de Julie
16.05 Expression directe
16.10 Personne n'y avait pensé !
16.50 Questions pour un super champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Météo
19.05 Tout le sport
19.25 Zorro



12.45 Vues d'en haut
13.10 Etats Unis, le pays le plus dangereux au monde
14.05 Tout ce qu'il faut savoir sur l'Acropole d'Athènes
15.50 Les cathédrales gothiques
16.45 C dans l'air
18.00 C l'hebdo
19.20 Zoo nursery Berlin
19.50 Echappées belles
22.50 Sale temps pour la planète
23.50 Des trains pas comme les autres
00.40 Quand la tour Eiffel se dévoile

13.40 Makhlouqa-te el miyah
14.25 Doumou'e el qalb
15.15 Ciné thématique
15.40 Aila qui e'nass
17.25 Azrae yanbet
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Dar Oum Hani
19.00 Journal télévisé en français

19.25 **Algérie, génies des lieux**

20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Tahta el mouraqaba
21.30 Trésors d'Algérie
22.35 Festival Djemila 2016
23.40 Dar Oum Hani

20.00 Fort Boyard



Présenté par Olivier Minne

Ce soir, le Père Fouras va à nouveau tout faire pour garder son fabuleux trésor et tendre des pièges aux invités. L'équipe qui part à l'assaut du fort est constituée de Roselyne Bachelot, animatrice et ancienne ministre de la Santé, Françoise Laborde, journaliste, Thierry Samitier, comédien, Julie Taton, présentatrice TV, Priscilla Betti, chanteuse, et Christophe Licata, danseur et chorégraphe. Les candidats jouent pour Le Refuge. **22.15** On n'est pas couché
01.40 Envoyé spécial l'été

19.55 Origines



Saison 2 - Episode 1

- Les pleurs des anges

Avec Vanessa David, Julien Baumgartner, Christian Rauth, Nathalie Blanc
Dans un cimetière, une religieuse de 70 ans est retrouvée morte au pied d'une imposante chapelle funéraire, un vieux missel à la main. Rien pour l'identifier, excepté le nom de famille de la chapelle et le livre liturgique. A partir de ces deux éléments, Arthur, le policier, et Margot, la généalogiste, vont remonter la piste de cette mystérieuse septuagénaire.

22.35 Soir 3

23.00 Yvan Vaffan

00.30 Des racines et des ailes

arte

TV5MONDE

12.30 Futuremag
13.00 Yourope
13.45 Aventures en terre animale
14.10 Chemins d'école, chemins de tous les dangers
17.05 Cuisines des terroirs
17.35 Arte reportage
18.30 Le dessous des cartes
18.45 Arte journal
19.00 360° GEO
19.45 Blaise
19.50 Guédelon
21.20 Hyperconnectés : le cerveau en surcharge
22.15 Meurtres à Sandhamn : du sang sur la Baltique
00.25 Twenty Feet from Stardom
01.55 L'Europe des écrivains

13.00 Jazz à vienne
14.35 #versionfrançaise
15.00 Echappées belles
16.30 64' le monde en français
18.00 Acoustic
18.30 Le journal de France 2
19.00 La fleur de l'âge
20.20 Cérémonie de clôture du festival du film francophone d'Angoulême
21.10 TV5Monde le journal Afrique
21.35 Le journal de la RTS
22.05 La victoire au bout du bâton
23.35 Les nouveaux paradis
00.00 TV5Monde le journal



CANAL+ 19.55

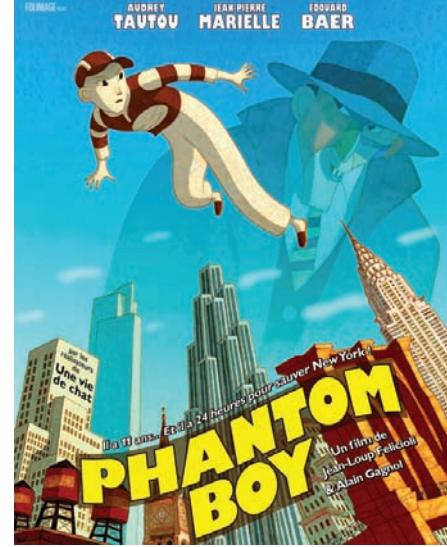
PRÉMONITIONS

Avec Anthony Hopkins, Abbie Cornish, Jeffrey Dean Morgan, Colin Farrell

Un homme est retrouvé mort chez lui, avec une blessure chirurgicale au niveau de la nuque. Celle-ci le relie à une autre série de meurtres. Chargé d'enquêter sur les affaires, Joe Merrivether se résout, malgré les recommandations de sa coéquipière Katherine Cowles, à contacter son vieil ami John Clancy, un médium qui vit reclus depuis la mort de sa fille. Celui-ci, au départ réticent, finit par accepter de les aider dans leur enquête.

CANAL+ family 19.50

PHANTOM BOY



Léo raconte une histoire de super-héros, Phantom Boy, à sa petite soeur Titi avant d'aller à l'hôpital. Dans l'établissement, alors qu'il subit un traitement intensif, Léo, endormi, quitte son corps. C'est sous cette apparence qu'il s'envole, tel un fantôme, dans les rues de New York. Pendant ce temps, dans la même ville, Alex Tanguy, un policier, lutte contre un gangster, l'homme au visage cassé. Celui-ci a plongé New York dans le noir et alors qu'Alex tente de l'arrêter, il est blessé par le criminel.

CINE + FRISSTON 19.45

UNDERWORLD



Avec Kate Beckinsale, Bill Nighy, Sophia Myles, Wentworth Miller

Depuis des siècles, les Death Dealers, un groupe de vampires auquel appartient la belle Selene, combat les Lycans, des loups-garous conduits par le redoutable Lucian. Un jour, ces derniers attaquent Michael, un humain, dans les couloirs du métro. Témoin de la scène, Selene intervient et sauve la vie du jeune homme. Elle cherche alors à comprendre ce qui a poussé les Lycans à s'en prendre à lui.



Le Quotidien d'Oran

Samedi 03 septembre 2016

21

19.55 The Voice Kids



Saison 3 - Episode 2

Présenté par Nikos Aliagas, Karine Ferri, Jenifer, Patrick Fiori, M Pokora

Pour cette deuxième soirée d'auditions à l'aveugle, Jenifer, Patrick Fiori et M.Pokora reçoivent de nouveaux talents âgés de 6 à 15 ans. Accompagnés par un orchestre live, ces derniers viennent tour à tour se présenter sur scène pour interpréter un titre de leur choix. A l'inverse des télécrochets concurrents, ils n'ont que leur voix pour convaincre les trois coaches, qui leur font dos.

22.15 New York Unité Spéciale

20.00 NCIS : Nouvelle Orléans



09.40 D&CO, une semaine pour tout changer



11.45 Le 12.45

12.05 Scènes de ménages

12.50 Chasseurs d'appart'

17.35 Commissariat central

18.40 Météo

18.45 Le 19.45

19.20 Scènes de ménages

00.05 Supernatural

21.30 La isla mínima



Avec Javier Gutiérrez, Raúl Arévalo, María Varod, Perico Cervantes

En Espagne dans les années 1980, Juan et Pedro sont envoyés dans la région marécageuse du Guadalquivir pour enquêter sur la disparition de deux adolescentes. Tout oppose les deux policiers, leur méthode, comme leurs idées politiques. Les corps des jeunes filles sont rapidement retrouvés. Elles ont été torturées...



08.50 Les Tortues Ninja vol 534

10.05 Un jour, une question

10.10 Super 4

10.45 Oggy et les cafards

11.10 Un jour, une question

12.30 Consomag

12.40 Les aventures

du jeune Indiana Jones

17.55 Un gars, une fille

19.55 Merlin

22.50 Festival Fnac Live 2016

23.50 Monte le son, le live



09.35 Génération Hit machine

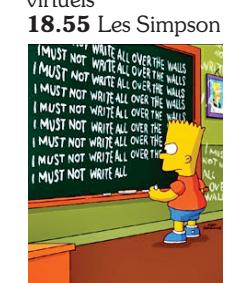
11.40 Le pacte des non dits

13.25 Dangereuse thérapie

15.15 Troubles séductions

17.00 Dangers virtuels

18.55 Les Simpson



Trahison ou fidélité du corps diplomatique à l'étranger ? La question de la résilience de l'Etat et la leçon syrienne

Par S. Bensmail

2 ème partie

DESTRUCTION DES SERVICES PUBLICS ET RÉSILIENCE DE L'ETAT SYRIEN

Dès 2011, plus les fonctionnaires faisaient preuve d'attachement au service public qu'ils devaient au peuple syrien, plus les exactions les visaient en deuxième ligne, juste après les militaires assassinés ou capturés²⁷. Dès les premiers mois, de nombreuses vidéos d'atrocités ont circulé sur le net, montrant l'égorgement ou la décapitation de ces agents de l'Etat qui ont tenu leur poste à l'arrivée des « rebelles modérés » dixit le Quai, soit modérément décapitée.

D'autres nous montrent, depuis des centres des impôts, des postes, des usines, des centrales électriques, leur défenestration ou au mieux leur cruel asservissement pour les basses besognes²⁸. Le but pour ces groupes armés islamistes et leurs sponsors était et reste toujours d'éliminer toute présence de l'Etat. L'escalade actuellement en cours à Alep, et les pilonnages incessants (des hôpitaux d'abord, puis des lieux d'enseignement, enfin des autres équipements publics, en parallèle avec les quartiers résidentiels), démontrent cette volonté systématique et planifiée de briser le moral de la population et de l'Armée. Il ne s'agit plus de tirs aléatoires aux moyens artisanaux, mais bien de feux d'artillerie constant, coordonnés et précis, selon de nombreux témoignages entendus.

Est-ce vraiment une coïncidence si Alep devait devenir, dans les cinq années à venir et avec ses 65.000 entreprises prévues à terme, le premier moteur économique du monde arabe-

be, le lieu de convergence d'un haut degré technologique, industriel, scientifique et financier²⁹ ?

Ces dernières semaines, après tant d'avances et d'engagements non respectées par l'Empire depuis la chute du Mur de Berlin, la Russie a feint d'être étonnée et de (re)découvrir la duplicité des USA lors des accords de cessez-le-feu de Genève. La trêve a, comme prévu, servi non seulement à stopper l'avancée remarquable de l'Armée syrienne et de ses alliés (après la prise de Palmyre ouvrant la voie à Raqa), mais aussi à acheminer plus de 2000 tonnes d'armement sophistiqué et 7000 terroristes par la Turquie (sans compter les autres passages), tout cela sous l'égide de la CIA. Petite pause donc, avant escalade majeure ? Tout porte à la croire.

ALEP, «LA MÈRE DE TOUTES LES BATAILLES»³⁰.

A l'heure actuelle, les USA menacent de détruire l'aviation syrienne et même russe au nord de la Syrie, afin de protéger ses propres unités spéciales (conseillant les milices kurdes extrémistes) qui agissent illégalement sur le sol d'un Etat souverain. Du jamais vu. Les Mig 29 syriens sont désormais escortés par les fameux SU-35 russes; c'est dire la tension.

Briser l'Etat en détruisant ses services publics et en terrorisant ses fonctionnaires me rappelle l'Algérie dans sa période la plus noire du GIA et de l'AIS (1992 – 2002), leurs menaces et exactions à l'encontre notamment des inspecteurs des Impôts, des journalistes, chercheurs, enseignants, professeurs, médecins, sans parler des ouvriers et techniciens, etc. C'est ainsi que l'un de mes chers amis, de l'Uni-

versité de Batna, circulait régulièrement avec quelques collègues (comme des milliers d'autres à travers tout le pays) en autobus ou en voiture, sans aucun porte-document ni ouvrage. Kamel avait ses cours notés sur quelques feuilles pliées en quatre dans ses poches, en prévision des « faux barrages » de terroristes décrits notamment par l'imMonde¹ comme des « révolutionnaires », de simples « militants » pro-démocratie.

PROPAGANDE, PROPAGANDE...

Les oiseaux de mauvais augure ont dû manger leurs chapeaux, frustrés par ce pays plusieurs fois meurtri mais toujours récalcitrant, debout.

L'Etat a alors pu résister durablement face au terrorisme islamiste avec la synergie de son armée et de son administration, synergie appuyée par le soutien de la grande majorité de sa population soucieuse de paix et de stabilité. Selon un haut fonctionnaire à Alger, dévoué à son pays depuis sa jeunesse passée au sein du FLN, le rôle peu mentionné de l'administration publique a en effet été primordial lors de la « décennie noire ».

En Syrie, dans cette guerre sans pity contre une nébuleuse internationale de groupes essentiellement takfiristes d'obédience wahhabite (prônée par nos amis les Séoud, qui se font décorer à Paris de la légion d'honneur), le président Bashar Assad a réussi à imposer un principe essentiel face aux « faucons » : celui de maintenir, coûte que coûte, le paiement des salaires et des retraites de tous les fonctionnaires travaillant ou non dans les zones sous contrôle terroriste. Ceci a réaffirmé l'autorité de l'Etat, complété intelligemment la

reconquête des zones perdues ainsi que la politique de réconciliation nationale. Autre principe tout aussi important, cette fois-ci militaire : la reprise des quartiers, villages et villes s'est toujours faite avec le souci de préserver les civils, contrairement aux innombrables dépêches occidentales et à leurs fameux « barils d'explosifs ». Ce principe tactique continue de coûter cher à l'Armée Arabe Syrienne mais permet, dans la durée, de conserver cet appui populaire si vital². Plusieurs faits me viennent à l'esprit, à propos de la résistance des fonctionnaires (ou futurs fonctionnaires) syriens, résistance inimaginable depuis les salons feutrés des ministères parisiens.

Le directeur des Antiquités à Tadmor, ou Palmyre, sauvagement exécuté puis pendu – son corps ayant été jeté aux chiens avec interdiction à quiconque de l'enterrer.

Le vieil homme de grande culture a fait preuve d'un courage inouï en refusant de fuir à l'arrivée des hordes sauvages, préférant se consacrer avec ses proches au sauvetage des plus belles pièces historiques (jusqu'aux derniers moments précédant l'entrée en ville des assaillants). Il a refusé de s'agenouiller dans ce simulacre de justice cher aux terroristes dopés au Captagon, pour être finalement égorgé³... Paix à son âme.

A ce jour, je n'ai encore rien lu comme réel hommage à cet amoureux de l'Antiquité dans les médias français, pourtant adeptes de ce type d'exercice, le ministère de la Culture⁴ ou par les intellectuels qui dominent la scène parisienne. Terrible aveu de cynisme et de mépris de l'homme, aux antipodes des valeurs françaises qui rendaient la voix de la France si respectée.

«CE SONT VOS MORTS...»

Je me rappelle aussi la décision, inique, du gouvernement prétemporel socialiste d'interdire la tenue des dernières élections présidentielles dans les consultas syriens en France, entraînant un grand mouvement de solidarité et de mobilisation étatique, ce qui a permis aux Syriens en France de voter à Damas lors d'un voyage court.

Enfin, lors d'un entretien à bâton rompu, une médecine libanaise, formée en Arabie Saoudite mais loin d'avoir été « haririsée », m'a appris avoir reçu plusieurs étudiants syriens aux prises avec leurs banques respectives – qui les empêchaient de recevoir leur bourse de Damas. Je savais que des bureaux de poste jouaient servilement les auxiliaires de Police pour des titres de séjour dépassés ou simplement inexistantes de certains de leurs clients⁵, pas des banquiers se mêlant de géopolitique !...

Ceci éclaire à la fois sur le climat de zèle malsain qui règne dans un pays sans repères et sur l'étroite convenance entre le milieu de la finance et les ennemis de « Bashar, le bourreau de son peuple »⁶.

Le philosophe Michel Onfray le dit à sa manière : La « république bannière » qu'est devenue la France est dirigée entre « copains coquins (...) formatés à l'ENA – Sciences Po ». Elle « n'a plus de vision ni d'intelligence politique. » Seule demeure « une soif absolue de pouvoir, sans pensée géopolitique (...) ni politique arabe ». Sa diplomatie désastreuse est désormais assurée par des « techniciens mondains »⁷.

A suivre

Publicité

PENSÉE
A la mémoire de notre cher frère **SAIDANI OMAR**
Cela fait une année, le 03/09/2015 que nous a quittés pour le monde éternel notre mazouzi de la famille laissant derrière lui un vide que rien ni personne ne peut combler.
Omar tu resteras à jamais parmi nous.
Ta sœur Zohra demande à tous ceux qui t'ont connu, mon cher frère, d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.
Tes parents, tes sœurs et frères ainsi que tes neveux, tes nièces

PENSÉE
Il y a une année que nous a quittés à jamais notre chère et regrettée mère **El Hadja Oumria BELGACEM veuve MANSOURI**
pour un monde meilleur. En cette triste occasion nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée et une prière pour que Dieu l'accueille dans Son Vaste Paradis auprès de ses Croyants. Tes enfants et petits-enfants prient chaque jour pour toi Mya et pour tous nos regrettés parents.
Danouna علی حیث و تدبرك اینها الام الغالية الحبيبة إنما الله وانا إله راجعون

PENSEE
Le 02/09/2016 nous a quittés notre cher père **MAROUF BOUMEDIENE**
En ce doulooureux souvenir, sa femme et ses enfants, proches et amis demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons"
Ses enfants

DÉCÈS
La famille **SARI** a l'immense douleur de vous faire part du décès de son cher et regretté **Mr SARI Mohamed Abdelkrim** survenu le 23 Août 2016.
Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
إنا لله وإنا إليه راجعون

PENSÉE
04 ans déjà que tu nous as quittés chère et regrettée maman **TALEB-BENDIAB NEE REKAB FARIDA**
laissant derrière toi un vide immense que seuls les souvenirs d'une mère aimante et dévouée arrivent à combler.
A ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
Ta famille الله يرحمك

PENSÉE
En ce jour 2 Septembre 1996 nous a quittés à jamais notre regretté père et grand-père **MAROUF BOUMEDIENE**.
En cette circonstance, nous prions tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pieuse pensée pour lui.

PENSÉE
A la mémoire de notre chère et regrettée mère et épouse **ADJINE Lahouaria épouse ATI**
Que fut dououreux le jour où tu nous as quittés, le 03 Septembre 2015, laissant un vide irremplaçable. Tu demeureras éternellement vivante dans nos esprits.
Son époux et ses enfants demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
Ton époux : Mostefa - Tes enfants : Krimo - Miloud - Kamel - Sofiane

PENSÉE
Très chère bien-aimée mère, sœur et grand-mère **Mme AMEROUN Zohra née ABDEDDAIM**
Cela fait déjà 07 ans, le 03/09/2009, que tu nous as quittés pour un monde meilleur en laissant derrière toi un très grand vide. Tu étais une grande dame, très généreuse, large d'esprit, ton souvenir ne pourra jamais s'effacer.
Nous demandons à Dieu Tout-Puissant de t'accueillir dans son Paradis. Tu nous manques énormément.
Tes enfants Kamel, Boubaker, Sihem, Yacine

PENSÉE
A ma grand-mère bien-aimée **KAZI AOUAL Djamilia épouse KAZI AOUAL Benali**
Dix ans déjà que Dieu t'a rappelée à Lui, en laissant un grand vide que nul ne peut combler. Je ne peux t'oublier, je ne peux que prier pour toi. En ce triste souvenir, j'invite tous ceux qui l'ont connue et appréciée, d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
Ta petite-fille Amel qui ne cessera jamais de t'aimer et de penser à toi.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

MOBICAM
Fabricant moderne, des meubles modernes.
PRIX CHOC!
produits sous emballage
GARANTIE 2 ANS PIÈCES
ÉTÉ 2016 CHAMBRE à COUCHER seulement à 95000 DA
STOCK LIMITÉ
SALON DOMESTIQUE
16, av.Ouled Kablia Saliba (en face CEM Tandjaoui) Gambetta ORAN
Tél & Fax: (041) 53 23 70 / (041) 53 26 94
Mob.: 0560.09.78.10/0554 19 03 99/0770 86 50 33 /0560.09.78.14/0561.78.08.91
e-mail : benallal.ahmed@ymail.com
site web : www.mobicam-dz.com
F.B. Mobicam Sarl

Bélier 21-03 au 20-04

Vous aurez la chance de pouvoir trouver le temps de vous occuper de certaines questions pratiques que vous laissiez en suspens. Vous avez beaucoup à faire et il faut commencer tout de suite si vous ne voulez pas prendre de retard.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous risquez de faire une nouvelle rencontre financière intéressante. Pourtant cette personne ne semble guère vouloir entrer dans le cercle de vos relations.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous saurez utiliser habilement votre pouvoir de persuasion pour obtenir ce que vous voulez de quelqu'un qui ne vous est pourtant pas très favorable.

Cancer 22-06 au 22-07

Ce ne serait pas la peine de vous battre si vous n'avez pas une certaine conviction quant aux résultats. Les événements vous donneront raison de vouloir ne pas douter et de croire en vous.

Lion 23-07 au 23-08

Détermination et courage sont vos mots d'ordre et la récompense à votre dévouement ne tardera pas à venir. Vous sentez capable de grandes choses toutes proches de l'exploit. Votre dynamisme vous tire en avant. Vous connaîtrez la joie intense de la tâche accomplie.

Vierge 24-08 au 23-09

Les problèmes de communication qui auraient pu survenir vont s'envoler. Vous aurez l'occasion de discuter sérieusement. Si vous avez du mal à vous faire comprendre, prenez votre temps, respirez profondément puis parlez calmement et vous serez écouté.

Balance 24-09 au 23-10

N'accordez pas votre précieux temps à ceux qui ne sont pas sincères ou qui vous cachent la vérité. Essayez de ne pas juger mais cela ne vous empêche pas pour autant de ne pas vous mettre d'accord avec eux.

Scorpion 24-10 au 22-11

Le doute pourrait s'insérer entre vous et une personne qui vous est proche. Votre anxiété vous rend impatient mais vous aurez la chance d'avoir pour vous la clémence de ceux qui vous entourent.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous allez faire de grands progrès plus un excellent travail d'approche qui portera ses fruits. Une personne que vous tenez en grande estime va s'intéresser à vous.

Capricorne 22-12 au 20-01

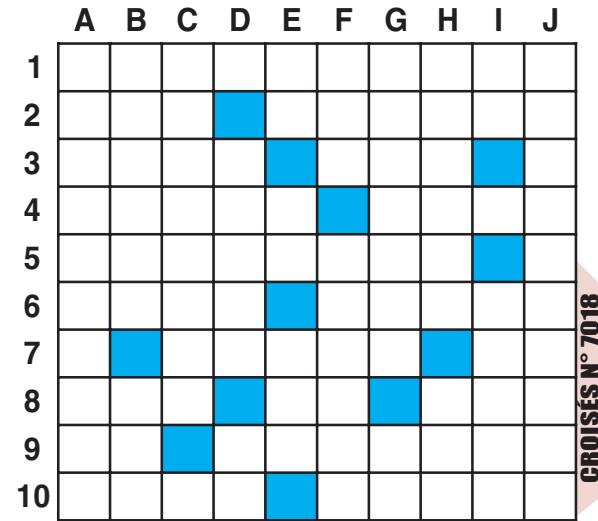
Vous avez suffisamment la grande forme pour vous sortir de votre routine journalière. Il faut aller franchement de l'avant. Il n'y a aucune raison de douter de vous car toutes les chances sont de votre côté si vous savez saisir la nouvelle opportunité qui va se présenter.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous n'aurez plus de soucis à vous faire car on se fait une excellente image de vous. Votre inquiétude relative à l'attitude d'une personne proche de vous n'est pas du tout fondée.

Poissons 19-02 au 20-03

On pourra vous faire une proposition alléchante que vous saurez refuser même si cela paraît une bonne opportunité. Vous n'aurez pas de mal à vous décider quant aux autres obligations dont vous aurez à répondre bientôt.



Horizontalement:

1. Tel un agent très spécialisé.
2. Pris en sortant. Elles contiennent les eaux.
3. Aliénation.
4. A fini de parler.
5. Conjonction. Libertaire.
6. Appliquent fermement.
7. Marteau de carrier.
8. Représ. en sortant.
9. Cône à égoutter.
10. Mal en pis. Au début. Tendre quand il n'est pas mûr.
11. Note de musique.
12. Fait ronron.
13. Fait le vide à couteau tiré ! Souillons.

Verticalement:

- Appareil à sauter.
- Edifiante.
- Se met à couvert.
- Forme de désert. Se fait au doigt et à l'œil !
- Parente.
- Drôlement passé.
- C'est comme ça et pas autrement ! Certain.
- Fait du neuf avec du vieux.
- Tranchant à l'épée. Volcan de l'Antarctique.
- Lézards comestibles.
- Cinquième garde.
- Condiment.
- Pris en contre.
- Trait commun.
- Impressionnées par l'étalage.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°7017

C	H	A	T	T	E	M	I	T	E		
O	E	U		S	U	C	O	N			
N	A	R	R	A	T	E	U	R			
T	R	O	Q	U	E	T		T	O		
E	M	U	U	R		P	U	S			
X	E	N	N	N		I	E	E			
T	O	I	S	E	L	E	U	R			
U	N	E	S	A		U	S	A			
R	E	S	A	A		U	L	U	E		
E	T	E	X	C		C	O	L	E		
						E	U	S	S	O	R

FLECHES N°7017

P	R	E	N	O	M	S	A				
O	O	I	S	O	L	E	R				
R	I	Z	E	N	T	R	A				
T	I	P	U	R	S						
A	G	A	R	M	E						
I	R	I	S	E	S	A					
S	E	T	E	N	T	E					
L	V	U	E	T	R						
P	E	Q	U	A	T	R					
U	A	U	L	U	E						
C	O	L	R	E	E	U					
E	U	S	S	O	R						

FOUILIS N° 7017 TROUBLER (Trou - Blé)

CODES N° 7017

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	U	C	P	T	I	E	O	S	R	M	N	D

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	L	P										

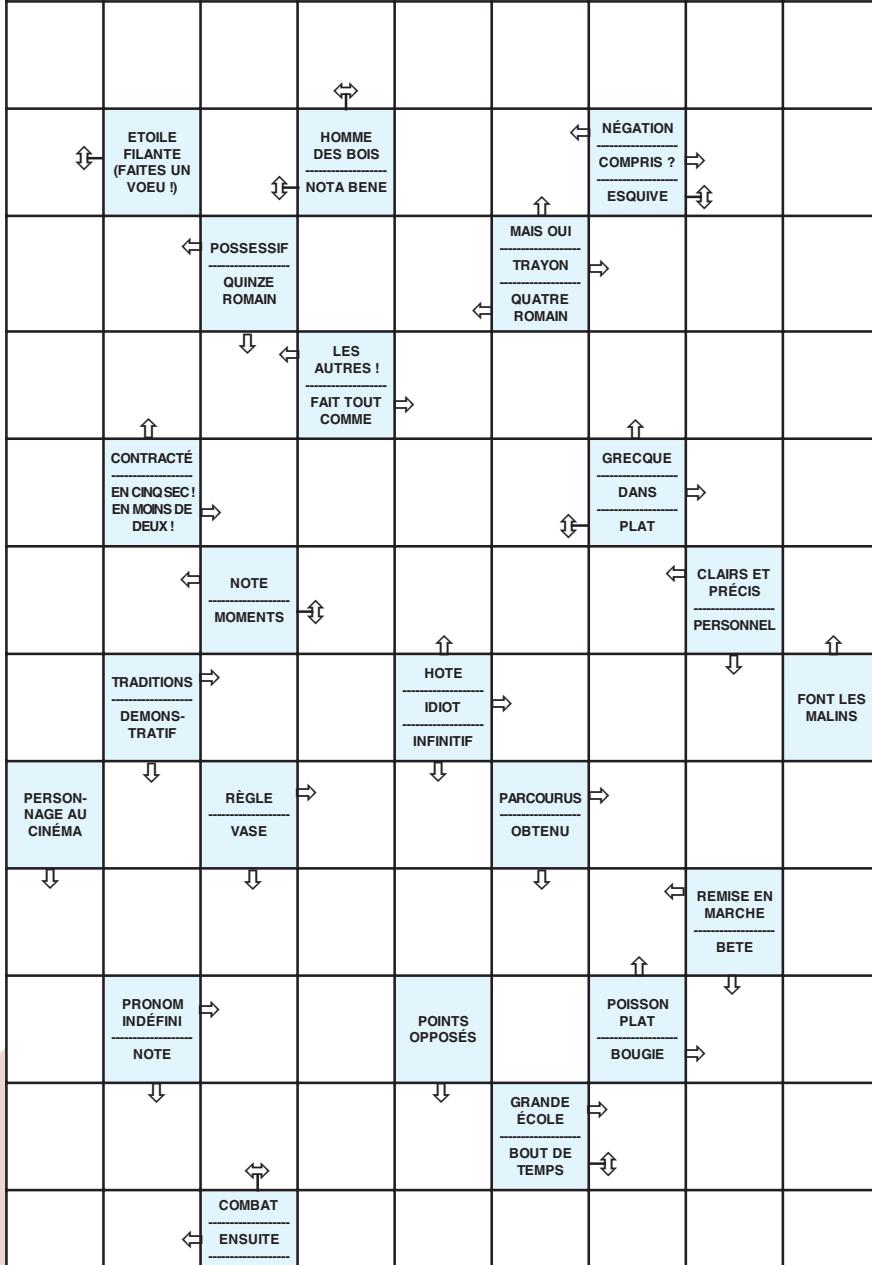
15	4	2	9	8	10	5		4	6			
9	8	1	5	6	1	6	1	5				
2		5	1	4	14	4	10		14			
9	3	6	4		9	10	7	14	4			
11	1	4	10		8	4		1	2			

6	4	5		8	10		4	5				
7	8		3	2	4	8	10	4	10			
10		12	9	6	8	5		12	4			
1	10		2	4	5	4		4	11			
7		3	4	10	4		9	11	14			

6	4	10		1	12		9	6	7			
	14	4	11	4	4	5		5	1			
3	7	5		8	11	7	8		11			
1	8		7	10	6	1	5	6	4			
4	13	1	14	4		11	4	6	5			

CODES N° 7018

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FOUILIS N° 7018

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un plat.
- Mon 2e est avisé, réfléchi et raisonnable.

Mon tout est une dépêche.



7 ERREURS



Inde: des millions de grévistes contre les privatisations



Des millions d'Indiens étaient en grève vendredi contre des projets de réformes et de privatisations du gouvernement nationaliste hindou de Narendra Modi. Jusqu'à 150 millions d'employés de la fonction publique — professeurs, infirmiers, ouvriers, mineurs de charbon... —, de marchands ambulants, de journaliers, participent à cette grève nationale de 24 heures, selon les organisations syndicales à l'origine du mouvement. Le gouvernement du Bharatiya Janata Party (BJP) du Premier ministre Narendra Modi a été largement élu en 2014 sur la promesse de relancer la croissance et créer de l'emploi en libéralisant l'économie.

Dans son budget 2016-2017, New Delhi prévoit de lever quelque 560 milliards de roupies (7,5 milliards d'euros) grâce à la privatisation ou à la fermeture d'entreprises publiques lourdement déficitaires. Les organisations syndicales craignent des pertes massives d'emplois. Des banques, des magasins, des écoles ou des gares étaient fermés ou désertés dans plusieurs parties du pays, ont constaté des journalistes de l'AFP. Dans les Etats méridionaux du Karnataka et du Kerala, les transports publics ne fonctionnaient pas. Les télévisions indiennes montraient des voies de chemin de fer dans les Etats du Bengale occidental et de l'Orissa (est) occupées par des manifestants. Parmi les principaux points de dissension figure également le niveau de la hausse proposée du salaire minimum: le gouvernement propose de l'augmenter pour les travailleurs non-qualifiés de 6.396 roupies à 9.100 roupies par mois (85/121 euros). Insuffisant pour les syndicats qui réclament l'instauration d'un salaire plancher à 18.000 roupies par mois (240 euros) ainsi que la création d'une sécurité sociale universelle.

Août sanglant dans la région de Marseille

Deux nouveaux homicides ont eu lieu en moins de 24 heures à Marseille et ses alentours (sud-est de la France), portant à sept le nombre de tués par balles en un mois dans la région, fréquent théâtre de règlements de compte liés à la drogue. Un homme de 35 ans qui rentrait chez ses parents a été tué de plusieurs balles dans la nuit de mercredi à jeudi à Marignane, à une vingtaine de kilomètres de Marseille, a-t-on appris de source policière. Mercredi, en début de soirée, un homme d'une quarantaine d'années qui garait sa moto avait été abattu de plusieurs balles à Marseille par un homme sortant d'un véhicule. Depuis le début de l'année, la région marseillaise a connu une recrudescence des meurtres par balle, avec un total de 23 tués. Ces homicides relèvent souvent de règlements de compte liés au trafic de drogue qui gangrène certaines cités de la ville. Selon un bilan des autorités ne comprenant que les homicides liés au narco-banditisme, 17 personnes avaient été tuées dans des homicides de ce type en 2013, 18 en 2014 et 19 en 2015. Le 7 août, deux hommes d'une vingtaine d'années, connus des services de police, avaient été abattus à la kalachnikov près du centre-ville de Marseille dans un guet-apens. Une semaine plus tard, le 15 août, c'est une figure du grand banditisme, Alain Armat, qui avait trouvé la mort dans une cité sensible du sud de la ville portuaire. Vendredi dernier, un homme de 40 ans, circulant à scooter, a été abattu à l'arme automatique dans un quartier résidentiel de la ville. La même journée, un corps était retrouvé dans une voiture calcinée, avec six impacts de balles, dans une commune voisine de Marseille, un mode opératoire appelé «barbecue» dans le jargon policier local.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Maroc : report du procès de deux leaders islamistes impliqués dans une affaire de mœurs



Le procès de deux responsables islamistes marocains, impliqués dans une affaire de mœurs qui a défrayé la chronique au Maroc, a été reporté au 22 septembre, a-t-on appris jeudi de source judiciaire. Omar Benhamad et Fatima Nejjar, deux leaders sexagénaires de l'aile religieuse du parti islamiste PJD à la tête du gouvernement de coalition, avaient été arrêtés le 20 août par la police dans une «posture sexuelle». Leur procès s'est ouvert jeudi, en leur absence, au tribunal de première instance de Benslimane (près de Mohammedia, où ils avaient été arrêtés), selon la sour-

ce judiciaire, qui a requis l'anonymat. Il a été immédiatement reporté au 22 septembre, et l'audience n'a duré que quelques minutes. Toujours selon la même source, les deux accusés ont fait présenter des certificats médicaux attestant de leur incapacité de se présenter devant le juge. La loi marocaine punit les relations extraconjugales d'un mois à un an de prison. Mme Nejjar comparait pour complicité d'adultère. M. Benhamad n'est lui pas poursuivi pour adultére, son épouse légitime n'ayant pas donné suite, mais pour «tentative de corruption» sur les policiers qui l'ont interpellé. Tous deux sont des personnalités de premier plan au sein de la mouvance islamiste PJD, Mme Nejjar étant plus particulièrement connue pour son activisme au sein des associations féminines et ses appels à combattre la «tentation et le vice». A un mois et demi des élections législatives, cette affaire, baptisée «l'affaire du MUR» (du nom du mouvement dirigé par les deux sexagénaires) a pris une forte dimension politique. Un leader islamiste a dénoncé «une machination policière» pour discréder le PJD à l'approche du scrutin. Les services de sécurité ont démenti, insistant sur le caractère «fortuit» de cette arrestation.

Erdogan radie 8.000 policiers et gendarmes



La Turquie a relevé de leurs fonctions près de 8.000 membres des forces de l'ordre soupçonnés d'être liés au coup d'Etat manqué du 15 juillet, d'après un décret publié jeudi au journal officiel. Un total de 7.669 policiers ont été renvoyés, ainsi que 323 gendarmes, chargés de la sécurité intérieure. La Turquie accuse l'ex-imam exilé aux Etats-Unis Fethullah Gülen et son mouvement Hizmet d'avoir organisé la tentative de putsch — qui a fait plus de 260 morts — et d'être à la tête d'un «Etat parallèle» qui influe sur les institutions d'Etat. M. Gülen nie fermement ces accusations. Le pouvoir s'est engagé dans une vaste purge des institutions à la suite du coup d'Etat manqué, en vue de débarrasser le pays de ce que le président Erdogan appelle «le virus» de la confrérie Gülen.

Ces derniers limogeages ne sont pas seulement limités aux forces de sécurité. Près de 520 personnes ont également été renvoyées de la direction des affaires religieuses, d'après le décret pu-

blié jeudi. Jeudi, 543 procureurs et juges ont également été congédiés dans le cadre de l'enquête sur les liens de l'administration avec Gülen, élevant le nombre de membres du système judiciaire renvoyés à 3.390, selon la chaîne de télévision turque NTV. Par ailleurs, 820 membres de l'armée supplémentaires — sans compter les généraux ou les amiraux — ont aussi été révoqués, avait annon-

cé auparavant jeudi le ministre de la Défense, cité par les médias turcs. Au total, plus de 4.400 militaires ont été relevés de leurs fonctions depuis le putsch manqué. Des dizaines de milliers de personnels de l'administration judiciaire, militaires ou universitaires ainsi que de la police ont été renvoyés, détenus ou arrêtés, après avoir été accusés d'être liés au mouvement güleniste ou au coup lui-même.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

UN CV POUR UN MÉTIER PÉNIBLE

visible, dit-on, dans les deux premières semaines de septembre, après que les fédérations qui comptent la centrale syndicale aient fait connaître leurs critères. Cette confection cruciale pour l'avenir des millions de travailleurs n'implique pourtant pas les syndicats autonomes, une omission qui a déjà été préjudiciable par le passé à l'action du gouvernement. Ces partenaires sociaux refusent même de débattre de ce concept puisque, pour eux, il s'agit d'une diversion pour affaiblir les travailleurs. Qui exerce alors un métier pénible et qui se la coule douce ?

Dans la logique de l'UGTA, la pénibilité dont il est question dans cette liste est constatée dans le secteur de la production, à l'instar du BTPH, de la sidérurgie, des tanneries... Quels critères adoptera donc l'UGTA ? Ceux dictés par les puissantes fédérations qui la composent au détriment de secteurs où la pénibilité n'est pas mesurée en

Le président tunisien fustige un parti islamiste radical

Le président tunisien Béji Caïd Essebsi a accusé jeudi le parti islamiste radical Hizb ut-Tahrir de saper l'autorité de l'Etat, et exigé de trouver une «solution» à l'encontre de ce mouvement interdit jusqu'à la révolution de 2011. Mi-août, Hizb ut-Tahrir avait été suspendu d'activités pour un mois, à la demande de l'Etat, en raison «d'infractions répétées à la loi sur les associations». Mardi, cette sanction a toutefois été annulée par la justice pour «vice de forme». Dans un communiqué, le parti islamiste s'était félicité, tout en fustigeant de nouveau un «harcèlement policier» à son encontre. «Que ce gouvernement, ses criminels et ses maîtres (anglo-saxons, ndlr) sachent que leur heure est arrivée et qu'il y aura des têtes et des mains qui seront coupées», avait-il écrit. Même si le mouvement est ensuite revenu sur ces propos, le dossier a été évoqué par le président Essebsi lors d'une réunion du conseil de sécurité nationale. «Désormais, ils menacent de couper vos têtes et vos mains. Qu'est-ce qu'on fait? (...) Il faut trouver une solution parce que leur outrecuidance envers l'Etat sape son autorité», a dit M. Caïd Essebsi, selon des extraits diffusés par la présidence. Créé au début des années 1980, Hizb ut-Tahrir n'a été légalisé qu'en 2012, après la révolution contre la dictature de Zine El Abidine Ben Ali. Depuis, ce parti qui réclame l'instauration de la charia, ou loi islamique, est toutefois fréquemment accusé de troubles à l'ordre public. En juin, son congrès annuel a été interdit pour «raisons de sécurité», en vertu de l'état d'urgence en vigueur dans le pays depuis une vague d'attaques jihadistes sanglantes.

France: la justice suspend l'interdiction du burkini à Nice

La justice française a suspendu jeudi l'interdiction du burkini sur les plages de Nice, estimant que «l'émotion suscitée» par l'attentat meurtrier commis le 14 juillet dans cette ville de la Côte d'Azur ne justifiait pas une telle mesure. Après deux semaines d'intenses polémiques, la plus haute juridiction administrative française, le Conseil d'Etat, avait estimé vendredi que ces tenues de bain intégrales ne causaient pas de troubles à l'ordre public et ne pouvaient donc pas être interdites par les maires. Malgré cette décision, plusieurs villes du littoral, dont Nice, Cannes ou Fréjus (sud-est) avaient décidé de maintenir les arrêtés pris au cours de l'été pour bannir les burkinis, jugés provocateurs et pro-sélytistes. Mais, logique application du droit, leurs arrêtés sont suspendus les uns après les autres. L'émotion et les inquiétudes résultant des attentats terroristes, et notamment de celui commis à Nice le 14 juillet dernier, ne suffisent pas à justifier légalement la mesure d'interdiction prise à Nice, a ainsi estimé jeudi le tribunal administratif de la ville. «Le maire ne pouvait, sans excéder ses pouvoirs de police, édicter des dispositions qui interdisent l'accès à la plage et la baignade alors qu'elles ne reposent ni sur des risques avérés de troubles à l'ordre public ni, par ailleurs, sur des atteintes établies à l'hygiène, à la décence ou à la sécurité de la baignade», a-t-il ajouté. Une trentaine de villes du littoral, notamment sur la Côte d'Azur, ont interdit le maillot de bain intégral musulman ou «burkini» après l'attentat à Nice qui a fait 86 morts, écrasés par un jihadiste au volant d'un camion lors de la Fête nationale. Dans les communes où l'interdiction avait cours, des femmes simplement voilées ont été priées de quitter la plage.